MARDI 16 JUIN 2020
76E ANNÉE – N° 23462
2,80 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde

Macron : « Travailler et produire davantage »

▸ Emmanuel Macron a annoncé, dimanche 14 juin, une accélération des mesures de déconfinement et défendu la gestion de la crise par l'exécutif

▸ Tous les collèges, écoles et crèches rouvriront le 22 juin. Les bars et les restaurants d'Ile-de-France sont autorisés à reprendre complètement leur activité

▸ Face à la récession, il faudra « travailler et produire davantage », a estimé le président de la République, appelant à une « reconstruction » de l'économie

▸ Le chef de l'Etat a affirmé vouloir lutter contre les « discriminations », mais a mis en garde contre les « séparatistes » et refusé le déboulonnage des statues

▸ Il a esquissé les nouvelles orientations de son quinquennat, sans énoncer de propositions concrètes

P. 8 À 10, IDÉES P. 32, ÉDITORIAL P. 34

REPENSER LES GRANDES VILLES APRÈS LA PANDÉMIE

ENTRETIENS

▸ Les métropoles les plus attractives de la planète ont été les principaux foyers de propagation du virus

▸ Après ce choc sanitaire, les maires doivent aujourd'hui faire évoluer les modes de vie et les comportements des habitants

▸ London Breed (San Francisco), Ada Colau (Barcelone), Park Won-soon (Séoul), Claudia Lopez (Bogota), Pudence Rubingisa (Kigali) donnent leurs solutions

▸ Le début de notre série : les villes-monde après le Covid-19

PAGES 22 À 25



London Breed, dans son bureau de la mairie de San Francisco, le 9 juin. DARCY PADILLA/ VU POUR « LE MONDE »

Asie du Sud
Inde, Bangladesh, Pakistan, débordés par le virus

Alors que ces pays ont décidé de déconfiner, le nombre de cas repart à la hausse. Les hôpitaux sont au point de rupture

PAGE 4

Etats-Unis
Comment parler du racisme à ses enfants noirs

Depuis l'esclavage et la ségrégation, les parents afro-américains transmettent à leur descendance les codes pour vivre avec le racisme latent de la société. Le « talk » évolue avec les générations et met désormais en garde contre le danger que peuvent représenter les policiers blancs

PAGES 2 ET 26

Municipales
En Bretagne, l'avènement d'une « gauche sociale-écolo »

PAGE 13

Reportage
A Beaucaire, des saisonniers étrangers victimes du Covid-19

PAGE 16

Défense
Casse-tête stratégique après l'incendie du sous-marin « Perle »

PAGE 6

Social
Les soignants de retour dans la rue

Les personnels hospitaliers devaient manifester, mardi 16 juin, à Paris, pour obtenir des engagements fermes de la part du gouvernement

PAGES 14-15

Economie
Un plan de relance pour une autre Europe

Dette commune, politique industrielle : les pays membres se réunissent le 19 juin pour finaliser les mesures. Arriveront-ils à redonner une nouvelle ambition à l'Union ?

PAGES 18-19

LE REGARD DE PLANTU



Algérie 220 DA, **Allemagne** 3,70 €, **Andorre** 3,50 €, **Autriche** 3,80 €, **Belgique** 3,10 €, **Cameroun** 2 400 F CFA, **Canada** 5,70 $ Can, **Chypre** 3,20 €, **Côte d'Ivoire** 2 400 F CFA, **Danemark** 36 KRD, **Espagne** 3,50 €, **Gabon** 2 400 F CFA, **Grande-Bretagne** 3,10 £, **Grèce** 3,50 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,20 €, **Guyane** 3,50 €, **Hongrie** 1 330 HUF, **Irlande** 3,50 €, **Italie** 3,50 €, **Liban** 6 500 LBP, **Luxembourg** 3,20 €, **Malte** 3,20 €, **Maroc** 22 DH, **Pays-Bas** 3,80 €, **Portugal cont.** 3,50 €, **La Réunion** 3,20 €, **Sénégal** 2 400 F CFA, **Suisse** 4,40 CHF, **TOM Avion** 500 XPF, **Tunisie** 4,10 DT, **Afrique CFA autres** 2 400 F CFA

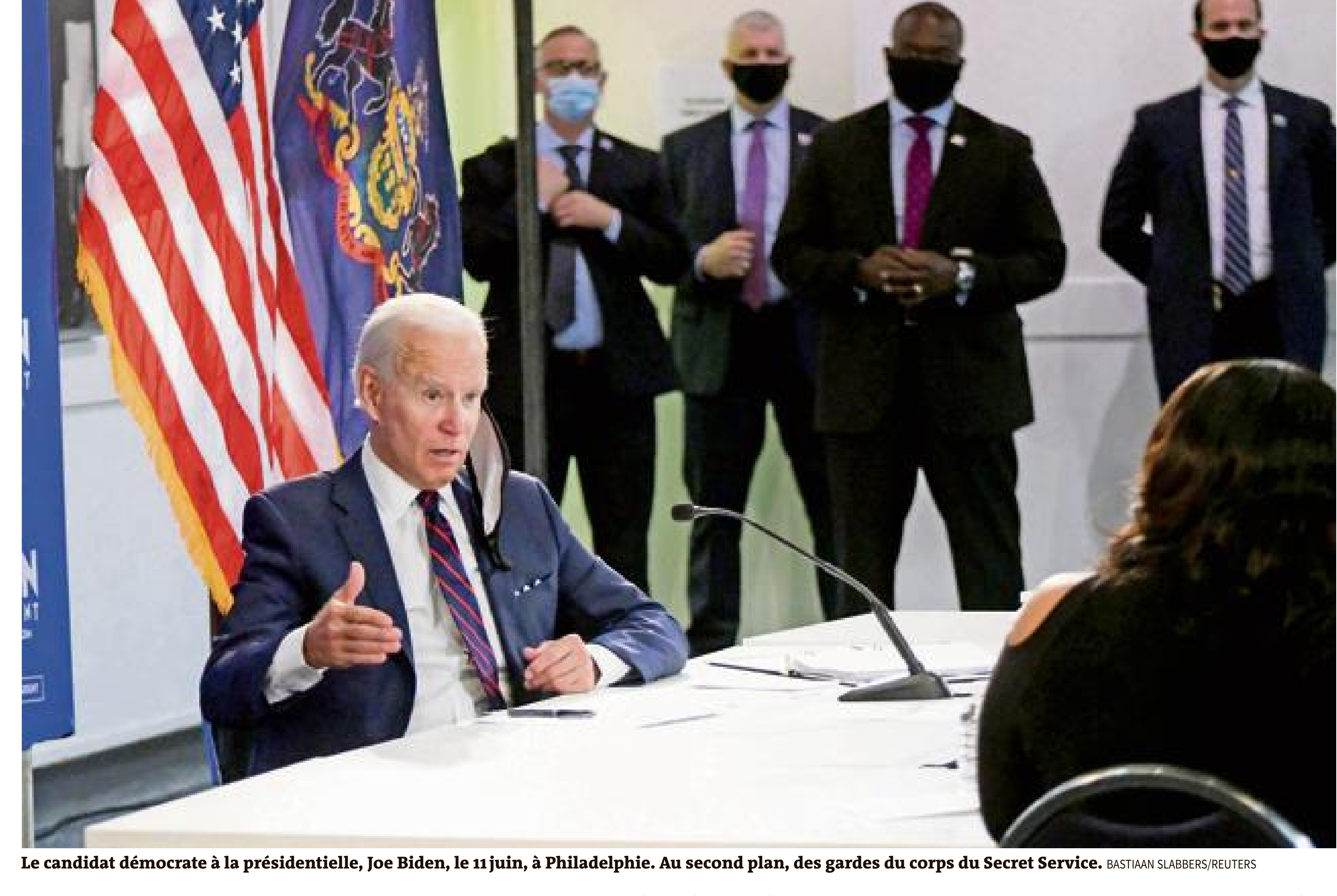
Biden met à profit les faux pas de Trump

Le candidat démocrate est en phase avec une opinion américaine qui reste prudente face au Covid-19

WASHINGTON - *correspondant*

Le 11 juin, le directeur de campagne de Donald Trump, Brad Parscale, a émis une curieuse requête. Il a en effet demandé aux chaînes d'information en continu de consacrer plus de temps d'antenne aux activités de campagne de Joe Biden, adversaire du président sortant pour la présidentielle de novembre. *« Arrêtez de protéger Biden. Diffusez les événements »*, a tonné Brad Parscale. Ce dernier estime en effet que ces chaînes d'information *« privent les électeurs »* des interventions *« dépourvues de cohérence »*, pleines d'*« inepties »* et *« de trous de mémoire »* qui attestent, selon lui, de *« l'incapacité de Biden à exécuter les fonctions du poste auquel il prétend »*.

Reclus de la mi-mars à la mi-mai dans sa maison de Wilmington (Delaware), l'ex-vice-président, 77 ans, a alors pratiquement disparu des écrans alors que Donald Trump disposait quasi quotidiennement de la tribune de la salle de presse de la Maison Blanche. Bien qu'il ait repris ses déplacements depuis le milieu du mois de mai, ces derniers restent largement confidentiels. Le candidat respecte généralement les recommandations fédérales qui déconseillent les grands rassemblements. Grand adepte naguère des poignées de main et des tapes dans le dos, Joe Biden observe le plus souvent les règles de distanciation physique et porte un masque.



Le candidat démocrate à la présidentielle, Joe Biden, le 11 juin, à Philadelphie. Au second plan, des gardes du corps du Secret Service. BASTIAAN SLABBERS/REUTERS

Message empathique

Cette situation inédite dans l'histoire des campagnes américaines semble pourtant lui réussir. L'ancien vice-président est en accord avec une opinion américaine qui reste prudente face au virus, alors que Donald Trump souhaite revenir au plus vite à l'avant-Covid-19. Seule une minorité (29 %) de personnes interrogées par Ipsos pour un sondage publié le 12 juin se dit ainsi prête à se rendre dans une enceinte sportive fermée comme celle qui sera utilisée par le président à Tulsa, dans l'Oklahoma, le 20 juin. Cette dernière, qui n'accueillera aucun autre événement avant la fin juillet, affiche une capacité de 19 000 places. Il s'agira du premier meeting de campagne du président depuis le 2 mars.

Joe Biden a également pu accentuer le contraste avec son adversaire à l'occasion des manifestations contre les violences policières déclenchées par la mort de George Floyd, étouffé sous le genou d'un policier de Minneapolis alors qu'il gisait à terre, menotté, le 25 juin. Discours sur la réalité d'un racisme systémique dans la société américaine, visite privée à la famille de la victime, message empathique diffusé pendant la cérémonie religieuse organisée à Houston le 9 juin... L'ancien vice-président est apparu de nouveau en phase avec une société américaine unie dans le refus de ces dérives comme jamais par le passé.

Dans le même temps, Donald Trump a ouvert une crise avec le Pentagone en réquisitionnant le secrétaire à la défense, Mark Esper, et le chef d'état-major, Mark Milley, pour une séance de photos censée incarner l'image d'un *« président de la loi et de l'ordre »* devant une église de Washington. Elle avait subi des dégâts mineurs dans des échauffourées en marge de manifestations.

Les deux hommes ont spectaculairement pris leurs distances après coup avec le président, accusé, en outre, de manque de compassion envers la victime. Donald Trump a encore ajouté au trouble en programmant son meeting dans la ville qui avait été le théâtre, en 1921, du pire accès de violence du XXe siècle contre la communauté afro-américaine. Il devait se tenir le jour même d'une fête nationale synonyme d'émancipation des esclaves. L'émoi l'a contraint à le repousser d'un jour.

Les plans de soutien économiques votés par le Congrès et validés par la Maison Blanche privent les républicains d'un angle d'attaque contre Joe Biden : l'accusation d'être l'otage d'une gauche favorable à un Etat fédéral interventionniste. En 2009, les stimulus défendus par l'administration Obama n'avaient été soutenus que par une poignée de républicains au Sénat.

A moins de cinq mois de la présidentielle, le positionnement du démocrate autant que les faux pas de Donald Trump placent Joe Biden dans une situation favorable. Il a ainsi creusé l'écart sur son adversaire auprès de l'électorat féminin. Il le distance plus largement que la candidate démocrate Hillary Clinton en 2016. Le feuilleton de la sélection d'une candidate à la vice-présidente, puisqu'il en a fait la promesse, ne peut que conforter l'ancien vice-président.

Avance sur Donald Trump

Joe Biden est également parvenu à réduire son déficit auprès de l'électorat blanc non diplômé, qui s'était massivement porté sur Donald Trump en 2016, même si le président sortant y reste majoritaire. Le soutien apporté par le démocrate aux manifestations contre les violences policières ne lui a pas coûté non plus la bienveillance de l'électorat âgé d'au moins 65 ans. Ce dernier était majoritairement trumpiste en 2016, mais il se porte désormais légèrement en faveur du démocrate.

Cette bonne tenue de l'ex-vice-président au sein d'électorats stratégiques lui permet d'espérer

L'exposition minimale de Joe Biden lui a sans doute épargné les gaffes dont il a toujours été coutumier

étendre une carte politique qui reste favorable à M. Trump, puisque la présidentielle ne dépend pas du vote populaire, mais du collège électoral, Etat par Etat. Joe Biden apparaît pour l'instant en tête dans les trois Etats qui avaient basculé de manière décisive au profit du républicain en 2016 : la Pennsylvanie, le Michigan et le Wisconsin. Il rivalise avec Donald Trump dans trois autres perdus par Hillary Clinton en 2016 et qui seront à suivre en novembre : la Floride, la Caroline du Nord et un Arizona dont la transition démographique est favorable aux démocrates. A l'inverse, le républicain a été contraint de multiplier les publicités de campagne dans deux Etats tenus initialement pour sûrs, l'Ohio et l'Iowa.

L'exposition minimale à laquelle le Covid-19 a contraint Joe Biden lui a sans doute épargné les gaffes dont il a toujours été coutumier, tout comme les histoires enjolivées qu'il affectionne. Il a ainsi répété lors d'une réunion virtuelle, le 10 juin, avoir participé activement au mouvement des droits civiques dans les années 1960, une revendication relativisée par les vérificateurs du *Washington Post*. Il est peu probable cependant qu'il puisse s'en tenir jusqu'à l'élection à cette posture de retrait qui transforme la présidentielle en référendum pour ou contre Donald Trump. Plus exposé, Joe Biden redeviendrait alors plus vulnérable. ■

GILLES PARIS

A Atlanta, la réaction rapide des autorités après la mort d'un Noir

Un policier a été limogé après avoir tué un homme lors d'une interpellation et la chef de la police a démissionné, vingt-quatre heures après les faits

WASHINGTON - *correspondante*

Un nouveau nom s'est ajouté à la liste des personnes tuées cette année par la police aux Etats-Unis. Rayshard Brooks, un jeune homme noir de 27 ans, père de quatre enfants, a été fatalement touché par les balles d'un policier blanc, qui tentait de l'arrêter, vendredi 12 juin, à Atlanta (Géorgie), portant à 472 le nombre de victimes de tirs policiers depuis le 1er janvier, selon un décompte du *Washington Post*.

Alors que des dizaines de milliers de personnes sont encore descendues dans les rues ce week-end pour protester contre les violences policières et le racisme, cette mort a renforcé les revendications pour la mise en œuvre de réformes urgentes au sein des forces de l'ordre. La réaction immédiate des autorités locales à ce nouveau drame tendrait à montrer que les exigences de transparence exprimées par les manifestants ont été en partie entendues.

En moins de vingt-quatre heures, la chef de la police a démissionné, le policier impliqué a été limogé, son collègue affecté à des tâches administratives et les images des caméras des agents de police ont été diffusées. Des procédures expéditives, en rupture avec les délais habituellement demandés pour des enquêtes conduites en interne par les responsables des forces de l'ordre, qui alimentent les critiques sur le manque de sanctions à l'encontre des policiers fautifs. Le procureur d'Atlanta a annoncé dimanche que la décision de poursuivre ou non le policier serait prise dès cette semaine.

Les conditions de cette interpellation fatale n'ont rien de commun avec celle qui a mené à la mort de George Floyd, à Minneapolis, le 25 mai, et provoqué les manifestations à travers le pays. Selon le rapport du Georgia Bureau of Investigation (GBI), la confrontation du jeune homme avec les policiers a duré plus de quarante minutes. Les premiers échanges sont courtois. A l'arrivée des policiers, l'homme, qui s'était endormi ivre au volant de sa voiture, dans le drive-in d'une chaîne de restauration rapide, consent à passer un éthylotest. Mais il s'agite lorsque les fonctionnaires veulent lui mettre les menottes. Une lutte s'ensuit. Rayshard Brooks s'empare du Taser de l'un des policiers et s'enfuit en courant, pointant le pistolet à impulsion électrique vers l'agent. Se sentant menacé, ce dernier tire trois coups de feu, le touchant deux fois dans le dos. L'homme décédera à l'hôpital.

« Instaurer la confiance »

De crainte d'une nouvelle flambée de violences, et alors que des habitants ont mis le feu au restaurant, samedi, la maire de la ville, Keisha Lance Bottoms, a accepté la démission de la chef de la police, Erika Shields. *« Je ne crois pas que l'usage de la force était justifié »*, a jugé la maire démocrate afro-américaine.

L'un des avocats de la famille de la victime, Chris Stewart, a aussi condamné cet usage disproportionné de la force. *« En Géorgie, un Taser n'est pas une arme mortelle. Il y avait d'autres options que de lui tirer dans le dos. »* Cette nouvelle affaire souligne la nécessité d'améliorer la formation des policiers aux techniques de désescalade des tensions et à l'usage proportionné de la force, des demandes exprimées par les manifestants.

Depuis le début du mouvement enclenché par la mort de George Floyd, la ville d'Atlanta a connu des marches importantes, alimentées par la colère après le meurtre d'un joggeur afro-américain par des citoyens blancs, en février, dans le sud-est de l'Etat. Dans ce contexte, Mme Shields, qui occupait ses fonctions depuis quatre ans, s'était rendue à la rencontre des habitants, lors des manifestations de ces derniers jours. Mais elle a ainsi justifié sa démission : *« Il est temps que la ville instaure la confiance entre les forces de l'ordre et la communauté qu'elles servent. »* Elle sera provisoirement remplacée par son adjoint, un officier afro-américain.

Selon un journal local, l'*Atlanta Journal-Constitution*, l'affaire Brooks est la 48e fusillade (quinze mortelles), impliquant un policier, et faisant l'objet d'une enquête depuis le début de l'année. Au niveau national, un millier de personnes sont tuées chaque année par la police. Les Afro-Américains, qui composent 13 % de la population, représentent 23 % des victimes.

Dans le reste du pays, ce week-end, les manifestations se sont poursuivies ; plusieurs ont pris pour cibles des monuments célébrant des personnalités confédérées, engagées dans le camp sudiste et esclavagiste durant la guerre civile (1861-1865). ■

STÉPHANIE LE BARS

Ça ne se voit pas comme ça, mais Zoé est une super héroïne.

Chaque jour elle protège les données de votre entreprise.





Informez-vous sur orangecyberdefense.com

En Asie du Sud, les hôpitaux pris de panique

Le Covid-19 se propage dans la région, après le déconfinement, plaçant les systèmes de santé sous pression



Dans un crématorium de New Delhi, le 5 juin. MANISH SWARUP/AP

BOMBAY - *correspondance*

Transformation de compartiments ferroviaires en hôpitaux de campagne en Inde. Reconfinement des principaux foyers infectieux au Pakistan. Déblocage sans précédent d'argent public pour sauver le système de santé au Bangladesh… La mobilisation générale a sonné en Asie du Sud où, un mois après les premiers relâchements des mesures de confinement, l'épidémie de Covid-19 prend des proportions de plus en plus inquiétantes. Au lieu de reculer ou même de ralentir, comme cela a été le cas dans les premières régions du monde frappées par la maladie lorsque l'activité a repris, sa propagation s'étend dans tout le sous-continent.

En Inde, où le déconfinement progressif doit toucher son terme le 30 juin, le nombre de nouveaux cas détectés quotidiennement s'était en apparence stabilisé depuis huit jours : il est reparti à la hausse vendredi et approche désormais les 12 000 par jour. L'Inde est désormais le quatrième pays comptant le plus de cas, derrière les Etats-Unis, le Brésil et la Russie, avec 332 424 cas lundi 15 juin au matin, et le neuvième en nombre de morts, avec 9 520 décès constatés.

Ce dernier chiffre augmente actuellement de 300 à 400 par jour, deux fois plus que fin mai, mais dans les campagnes, où meurent d'ordinaire 70 % des Indiens, les plus de 60 ans décèdent en général à domicile, sans être comptabilisés. Dans les cultures hindoue et musulmane, on préfère brûler ou enterrer les morts rapidement pour des questions religieuses et hygiéniques, mais aussi parce que l'autopsie est considérée de mauvais augure.

« Tant que le nombre quotidien de morts augmentera, on sera dans l'incapacité de prédire le pic de l'épidémie en Inde. En tout état de cause, on ne peut rien espérer avant la mi-juillet, estime Prabhat Jha. Selon cet épidémiologiste du Centre for Global Health Research (CGHR) de Toronto, originaire de la région du Jharkhand, *on commence à découvrir l'ampleur du désastre, preuve que le confinement n'a pas permis d'aplatir les courbes de l'épidémie, du fait des déplacements de population autorisés à partir du 1er mai. On ignore combien de patients sont hospitalisés, combien sont en réanimation et combien sous respiration artificielle. »*

Le taux de létalité se stabilise à 2,8 %, et la durée de doublement du nombre de nouveaux cas dépistés s'allonge, à 18,3 jours. Mais les cadavres s'entassent dans les crématoriums et les cimetières, lesquels sont débordés.

Patients pauvres refoulés

Dans les villes de Delhi, Bombay, Calcutta et Chennai, qui comptent à elles quatre près de la moitié des malades et des morts du Covid-19 de toute l'Inde, les gens font la queue devant les hôpitaux et des familles ont évoqué des cas de malades mourant dans l'attente d'être pris en charge. Les témoignages se multiplient de patients des bidonvilles refoulés par les établissements publics et qui se voient réclamer jusqu'à 1,25 million de roupies (14 600 euros) pour être soignés dans une clinique privée, d'après la Haute Cour de Bombay.

Dimanche 14 juin, le ministre de l'intérieur, Amit Shah, a convoqué une réunion de crise à Delhi, où la situation sanitaire est extrêmement confuse, l'estimation du nombre de morts allant du simple au double selon les sources. Les autorités locales semblent dépassées, et le gouvernement de Narendra Modi a décidé de reprendre la main, en augmentant au plus vite les capacités d'accueil en milieu hospitalier.

> **Delhi est à court de respirateurs artificiels et n'a plus de place en réanimation depuis le 3 juin**

Pas moins de 500 voitures-couchettes des Indian Railways vont être stationnées dans les gares de la capitale dans les prochains jours, pour offrir 8 000 lits supplémentaires. Plusieurs Etats ont également opté pour cette solution, comme l'Uttar Pradesh et le Telangana. Au mois de mai, la compagnie indienne des chemins de fer avait aménagé 5 200 voitures de trains en centres de quarantaine dans tout le pays, il est question qu'elle en convertisse finalement 20 000 en hôpitaux de campagne.

Pour le moment, l'agglomération de Delhi ne dispose pour les malades du Covid-19 que de 8 500 lits dans les hôpitaux publics et 1 400 dans les cliniques privées, alors qu'elle craint d'avoir besoin de 150 000 lits d'ici à fin juillet. Des hôtels et des salles de mariage vont être réquisitionnés. Mais l'opération la plus spectaculaire va consister à ériger, dans les deux prochaines semaines, un hôpital de campagne sous tentes, sur le modèle de ce qu'avait réalisé la Chine début février à Wuhan. Un terrain appartenant à une organisation hindoue, Radha Soami Satsang Beas, a été trouvé au sud de Delhi, à équidistance des villes nouvelles de Gurgaon et Faridabad, pour offrir une capacité de 10 000 lits.

Selon le ministère de la santé, Delhi est à court de respirateurs artificiels et n'a plus de place en réanimation depuis le 3 juin. Le Maharashtra risque de connaître la même situation à partir du 8 août, même si sa capitale, Bombay, avec une capacité de 5 000 lits à l'hôpital public et 20 000 dans le privé, est l'une des rares villes à avoir profité du confinement instauré le 25 mars pour installer des lits de quarantaine, notamment dans le stade couvert du National Sports Club of India.

« L'insuffisance des infrastructures est un problème, mais la question des soignants en est un autre, souligne M. Jha. *Beaucoup ont été contaminés faute de disposer des équipements de protection appropriés, et maintenant, les hôpitaux manquent de personnel. »* Pour Chandanathil Pappachan Geevan, chercheur au Centre for Socio-Economic and Environmental Studies (CSES) de Cochin, les chiffres de l'épidémie sont *« de plus en plus manipulés par le gouvernement »* et l'Inde ne pourra retrouver espoir *« que le jour où le taux d'occupation des hôpitaux diminuera »*, dit-il.

Possible pic « en novembre »

Une étude parue dimanche, signée de l'Institute of Medical Research and Education de Chandigarh et de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, a jeté un froid en évoquant un pic *« en novembre »*. Si l'Organisation mondiale de la santé s'est contentée pour l'instant de constater que le Covid-19 *« n'a pas explosé »* en Inde, elle a prévenu le 6 juin que le risque demeurait très élevé.

Au Pakistan, elle n'a pas pris autant de précaution et a demandé au gouvernement d'instaurer d'urgence des confinements *« intermittents »* dans les zones les plus touchées, par séquences de deux semaines.

Jusqu'à présent, le premier ministre Imran Khan, en raison de la catastrophe économique qui s'annonce mais aussi de la pression des mouvements islamistes, a refusé de paralyser l'ensemble de son pays, notamment pendant le ramadan. Connaissant les carences du système hospitalier, il a toutefois appelé ses 220 millions de concitoyens à respecter dans les prochaines semaines un *« confinement intelligent »* consistant à fermer les commerces et les marchés dans les quartiers où la contagion se déploie. C'est dans la province du Pendjab qu'il y en a le plus.

Le nombre de cas approche 145 000 au Pakistan et celui des morts s'établit à un peu plus de 2 700. Dimanche, le ministre du plan, Asad Umar, a choqué l'opinion publique en déclarant que *« sur la base de sa trajectoire actuelle »*, le nombre de personnes contaminées pourrait *« doubler d'ici la fin juin »* et même atteindre *« 1 à 1,2 million fin juillet »*.

Quant au Bangladesh, où le confinement a pris fin le 30 mai, il est passé samedi devant la Chine en nombre de contaminations, avec 87 520 cas recensés et 1 171 morts, pour 160 millions d'habitants. La veille, le ministre de la santé, Zahid Maleque, avait annoncé le reconfinement des zones les plus infectées, parmi lesquelles quarante-cinq quartiers de la capitale, Dacca. Le 11 juin, il a obtenu de la première ministre Sheikh Hasina une hausse de 23 % de ses crédits budgétaires. ■

GUILLAUME DELACROIX

La ville de Pékin confrontée à une nouvelle vague épidémique

La Chine veut montrer que la situation est sous contrôle en prenant rapidement des mesures de confinement autour du marché de Xinfadi

PÉKIN - *correspondant*

Depuis trois mois, l'expression n'était quasiment plus employée qu'au passé. Elle l'est désormais de nouveau au présent. Pékin est *« en guerre »* contre le Covid-19. Nous prenons des mesures *« comme en temps de guerre »* ont annoncé, samedi 13 juin, les responsables de l'arrondissement de Fengtai. C'est dans ce quartier situé dans le sud-ouest de la capitale chinoise qu'un nouveau cluster est apparu la semaine dernière, autour du marché de gros de viandes et légumes de Xinfadi. La ville *« est entrée dans une période extraordinaire »*, a renchéri dimanche un porte-parole de la mairie.

Un nouveau cas annoncé jeudi 11 juin – un quinquagénaire qui s'était rendu au marché huit jours plus tôt –, six autres cas vendredi, trente-six samedi, huit dimanche, trente-six lundi… Après cinquante-six jours sans nouveau cas, le réveil est douloureux pour Pékin.

Signe que la situation était supposée être redevenue normale, les écoles maternelles devaient à leur tour rouvrir leurs portes ce lundi 15 juin, parachevant une reprise scolaire qui avait démarré le 27 avril pour les élèves de terminale. Dès vendredi, les parents ont été informés que la rentrée des petits était repoussée. *« Le rêve de tout enfant, passer des vacances d'hiver directement à celles d'été sans retourner à l'école se réalise »*, plaisantent quelques internautes. Chez les plus grands, les élèves qui vont passer un examen de fin de cycle cet été doivent se mettre quinze jours en quarantaine avant la date de l'examen.

Produits « importés d'Europe »

Un impressionnant déploiement de forces de l'ordre a été opéré à la veille du week-end autour du gigantesque marché de Xinfadi, d'une superficie d'environ 100 hectares, qui a été fermé, ainsi que cinq autres marchés situés autour de Pékin. Dans la capitale, les marchés plus petits restent ouverts, mais viande et poissons frais ont disparu des étals. Selon les autorités, plus de 76 000 personnes ont été testées. Autour du marché, une douzaine de complexes résidentiels ont été confinés.

Même si Pékin est immense – environ 150 fois la superficie de Paris – dans toute la ville, des affiches ont fait leur apparition : toute personne s'étant rendue à Xinfadi ces deux dernières semaines doit se signaler auprès des autorités, sous peine de poursuites. L'origine précise du virus reste inconnue mais, dimanche, sur la chaîne de télévision d'Etat CCTV, Yang Peng, un chercheur, a indiqué qu'il provenait *« probablement »* de viandes ou de fruits de mer *« importés d'Europe »*.

Les autorités chinoises ont toujours pris soin d'indiquer qu'une deuxième vague de Covid-19 était possible. A Wuhan, épicentre de l'épidémie, un cluster réapparu en mai, un mois après le déconfinement de la ville le 8 avril, avait amené les autorités à tester environ 11 millions d'habitants en une dizaine de jours. En fait, seuls 206 cas, tous asymptomatiques, ont été détectés.

> **La gestion de la crise par les autorités chinoises est éminemment politique. Il faut faire mieux que Washington**

Pour les autorités chinoises, il s'agissait de montrer que la situation était sous contrôle et que la Chine *« sauve des vies à tout prix »*, selon la formule du Livre blanc paru le 7 juin sur le Covid-19, destiné à tirer le bilan de cette crise. Cette publication le prouve : alors que le virus a renforcé les tensions avec les Etats-Unis, sa gestion par les autorités chinoises est éminemment politique. Il faut faire mieux que Washington. Surtout lorsqu'il s'agit de Pékin.

En 2003, le maire de Pékin avait d'ailleurs été limogé après la crise du SRAS. Ce week-end, trois responsables locaux, dont le directeur général du marché de Xinfadi, ont également perdu leur poste.

« En aucun cas un Wuhan 2.0 »

Sur Twitter, Hu Xinjin, rédacteur en chef du *Global Times*, porte-parole officieux du pouvoir, donne le ton. *« En aucun cas, Pékin ne va devenir Wuhan 2.0. Le monde va voir la puissante capacité de la Chine à contrôler l'épidémie, y compris le fort leadership du gouvernement, le respect de la science, la volonté du public de coopérer et la coordination nationale du contrôle des mesures. De nouveau, nous vaincrons. »*

Depuis plusieurs semaines, la capitale est soumise à un régime de contrôle sanitaire plus strict que la plupart des autres villes, notamment Shanghaï. Aucun vol en provenance de l'étranger n'y atterrit depuis fin mars. Tous sont déroutés sur d'autres aéroports, où les voyageurs sont placés en quarantaine et testés avant d'être autorisés à rejoindre la capitale.

Mais la roue tourne. Des Pékinois ont ces derniers jours transporté le virus au Hebei et au Liaoning, deux provinces limitrophes, mais aussi dans le lointain Sichuan, dans l'ouest du pays. Du coup, les unes après les autres, villes et provinces annoncent ce lundi toutes sortes de restrictions (tests, quarantaine…) visant les Pékinois, et déconseillent à leurs habitants de s'y rendre.

Lundi, les autorités sanitaires ont annoncé qu'au niveau national, 177 personnes étaient atteintes du virus – le plus haut niveau depuis début mai – dont deux se trouvaient dans un état grave. Il y a également 18 nouveaux cas asymptomatiques, dont 7 d'origine domestique. La Chine a fait état dimanche de 83 132 affections et 4 634 décès depuis le début de l'épidémie, fin décembre 2019. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE


PANZANI
NOS COQUILLETTES, ELLES ONT DEUX BONS CÔTÉS
Le premier...
C'est qu'elles ont le pouvoir d'être une première fois inoubliable.
L'autre bon côté...
C'est qu'elles rémunèrent mieux les agriculteurs français à travers notre démarche Filière Blé Responsable Français.
En choisissant Panzani, vous vous engagez à nos côtés sur des contrats long terme avec les coopératives et leurs agriculteurs et à préserver un blé dur français d'une qualité exceptionnelle.
PANZANI - SAS au capital de 3 585 180 - RCS LYON 961 503 422
FILIÈRE BLÉ RESPONSABLE FRANÇAIS

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

Les Etats-Unis et l'Europe à l'heure du « découplage »

Les frictions se multiplient entre les alliés américains et européens, en particulier face à la puissance chinoise

ANALYSE

Le mot « découplage » a prospéré dans le langage diplomatique, en cette année 2020. On l'utilise pour évoquer la confrontation assumée par les Etats-Unis avec la Chine, rival économique et idéologique, agressif et décomplexé. Mais un autre découplage, insidieux, se profile : celui entre les Etats-Unis et l'Europe. Bien entendu, aucun dirigeant du Vieux Continent ne le souhaite. Washington demeure l'allié essentiel, au sein de l'OTAN.

Certains se réconfortent en évoquant une normalisation possible, en cas de victoire de l'ancien vice-président Joe Biden à l'élection présidentielle de novembre. Mais, pour l'heure, il ne se passe plus une semaine sans qu'un nouveau contentieux apparaisse. La brutalité est à sens unique. Voilà les Européens scarifiés, forcés de réviser ce qu'ils croyaient acquis, de penser en matière de souveraineté et d'autonomie.

C'est dans cette atmosphère délétère que les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne doivent se réunir par visioconférence, lundi 15 juin, avec le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo. Cette séance doit servir à acter, sans espoir de résolution, les sujets controversés. Ils sont tellement nombreux qu'ils ont commencé à refroidir les pays d'Europe orientale, pourtant les plus pro-américains pour des raisons historiques évidentes. *« Les Etats-Unis sont sortis, de façon unilatérale, de la relation transatlantique,* dit une source diplomatique française. *Les seuls Européens à être courtisés sont les Britanniques. Pour le reste, ils cherchent des signes d'alignement contre la Chine. »*

Une formule dans l'allocution télévisée d'Emmanuel Macron, dimanche, était particulièrement révélatrice. Le président français a parlé de la *« consolidation d'une Europe indépendante (...) face à la Chine, aux Etats-Unis et dans le désordre mondial que nous connaissons ».* Comme si les deux puissances citées représentaient chacune une forme de menace contre les intérêts de l'UE, celle-ci devant trouver une voie médiane.

Approche unilatérale

« C'est contre-productif, au moment où l'on souhaite davantage de solidarité européenne face aux grandes puissances, car cela risque de créer un nouveau malentendu entre les Etats membres, estime Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). *Mais ces propos semblent cohérents avec ce que le président dit et pense profondément, que les Etats-Unis et la Chine sont les deux puissances menaçant la souveraineté européenne. Implicitement, il placerait ainsi la Russie dans une autre catégorie. C'est juste sur le plan de la puissance, mais la capacité de nuisance de la Russie est loin d'être négligeable. »*

La Russie doit d'ailleurs être évoquée lors de la réunion entre les ministres de la défense de l'OTAN, les 17 et 18 juin. Mais, au sein de l'Alliance atlantique, c'est l'attitude actuelle de la Turquie en Libye et en Méditerranée qui suscite un malaise, épaissi par le silence de Washington. La débâcle du maréchal Haftar en Libye conforte Ankara dans son investissement militaire et financier, aux côtés du gouvernement de Tripoli. La Turquie apprend de l'exemple russe en matière de fait accompli. Elle vient aussi de mener en fin de semaine des exercices militaires de grande ampleur en Méditerranée et elle poursuit ses projets de forage en mer à la limite des eaux territoriales grecques et chypriotes. Et tout cela, sans que les Etats-Unis n'expriment soutien ou critiques. Paris, de son côté, multiplie les avertissements contre la Turquie, l'accusant d'*« instrumentaliser »* l'OTAN.

Il ne se passe plus une semaine sans qu'un nouveau contentieux apparaisse. La brutalité est à sens unique

Faut-il faire le deuil de la protection américaine ? La décision récente de Washington de retirer 9 500 soldats d'Allemagne, ramenant les troupes déployées sur place à 25 000, a servi de double confirmation, pour les Européens. La première, sur le plan de la méthode, est l'approche unilatérale de l'administration Trump, sans considération pour la sécurité des alliés. Rien de neuf à cela. La seconde se situe sur le plan stratégique, l'Allemagne servant de sas militaire vers les zones de conflit où les Etats-Unis sont impliqués.

Or la volonté américaine de se retirer de ces conflits, dans lesquels elle a joué un rôle majeur, voire moteur, est éclatante. En Afghanistan, accord conclu en février avec les talibans en vue d'un retrait des troupes d'ici à la mi-2021. En Irak, déclaration commune le 12 juin avec le gouvernement du pays, évoquant une réduction des forces encore présentes sur place. Le calendrier n'est pas connu, mais il risque de compromettre la lutte contre l'organisation Etat islamique (EI), l'une des priorités européennes.

Partition connue

Ce n'est plus celle de Washington, entièrement focalisé sur Pékin. Dans sa quête de réélection, Trump a besoin d'épouvantails pour électriser sa base. En se concentrant sur la Chine, il rejoue une partition connue dans l'histoire américaine post-1945 : celle de la menace communiste, incarnée cette fois par le Parti communiste chinois. Plus globalement, les élites à Washington voient dans cet affrontement une question vitale pour le devenir de la puissance américaine. Dès lors, tous les cadres restrictifs comme le multilatéralisme ou les traités de désarmement sont considérés par l'administration Trump comme des fers aux pieds.

Sans parler du droit international, autre fossé avec l'Europe. Les Etats-Unis soutiennent Israël dans ses projets d'annexion partielle en Cisjordanie, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité. Ils veulent aussi pousser à un rétablissement des sanctions de l'ONU contre l'Iran, après s'être pourtant retirés de l'accord sur le nucléaire en 2018. Enfin, ils ont franchi un nouveau cran en décidant il y a quelques jours de viser la Cour pénale internationale (CPI) par des sanctions contre ses personnels. A l'origine : une enquête ouverte pour des crimes de guerre américains allégués en Afghanistan.

Depuis la mise en place de la Cour, Washington s'était toujours opposé à l'idée que ses militaires aient à répondre de leurs actes devant une juridiction internationale. Mais les sanctions relèvent d'un autre registre, punitif. Le Quai d'Orsay a réagi avec une véhémence inhabituelle à cette annonce américaine. Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères a exprimé vendredi sa *« consternation »*. Il s'agit, selon le texte, d'une *« attaque grave contre la Cour et les Etats parties au statut de Rome et, au-delà, une remise en cause du multilatéralisme et de l'indépendance de la justice »*.

Au pic de la crise sanitaire, jusqu'à la mi-mai, des conférences téléphoniques très régulières, non médiatisées, avaient été organisées au format dit transatlantique entre les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et le Canada, avec également des représentants de l'UE et de l'OTAN. Côté américain intervenait Stephen Biegun, le vice-secrétaire d'Etat. Ces conférences ont permis des partages d'expérience face au Covid-19 et un semblant de coordination politique. Mais, in fine, les Etats-Unis ont jugé que ce cadre n'était plus pertinent. ■

PIOTR SMOLAR

LE CONTEXTE

« MY WAY »

Le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, Josep Borrell, cite une chanson de Frank Sinatra, *My Way*, pour décrire comment l'UE doit trouver sa propre voie, sans s'inscrire dans l'affrontement sino-américain. Dans une note de blog publiée dimanche 14 juin, le diplomate explique que face à cette confrontation entre puissances, qui *« va déterminer le futur ordre du monde », « les pressions pour choisir un camp s'accroissent »*. Reconnaissant les tensions avec les Etats-Unis, M. Borrell estime que les Européens devraient utiliser leurs intérêts et leurs valeurs comme seul compas.

PHILIPPINES

La journaliste Maria Ressa condamnée

La journaliste philippine Maria Ressa a été déclarée lundi 15 juin coupable par un tribunal de Manille de diffamation en raison d'un article de 2012 sur les liens supposés entre un homme d'affaires et le président de l'époque de la Cour suprême. Elle a cofondé un site d'information connu pour ses articles critiques envers le président Duterte. – *(AFP.)*

NIGERIA

Au moins 38 morts dans des attaques djihadistes

Des djihadistes liés au groupe Etat islamique ont abattu au moins 38 personnes samedi 13 juin lors de l'attaque d'un village isolé du nord-est du Nigeria. Ce village, Goni Usmanti, est situé à une soixantaine de kilomètres de la localité de garnison de Monguno, attaquée un peu plus tard samedi et où 15 personnes ont été tuées. – *(AFP.)*

Le sous-marin « Perle » incendié, une perte majeure pour les opérations de la marine

La France devra renoncer à certaines missions après le feu qui a ravagé le navire vendredi

Les expertises ont commencé, dimanche 14 juin, sur le sous-marin *Perle*, ravagé par le feu durant quatorze heures vendredi sur les chantiers de Toulon, a indiqué au *Monde* un porte-parole de l'entreprise Naval Group. Les enjeux de cet incendie destructeur sont considérables pour la marine nationale et, plus largement, pour la préservation des capacités militaires françaises.

A l'état-major, les officiers ont sorti les contrats signés avec l'industriel pour les passer au crible. Une épreuve de force sur les responsabilités pourrait rapidement avoir lieu, tant les conséquences attendues, financières et opérationnelles, sont importantes. Le navire, en maintenance de longue durée depuis janvier, est devenu propriété de l'entreprise Naval Group qui en a la maîtrise d'œuvre totale (à l'exception de la chaufferie nucléaire). La marine nationale avait déjà exprimé des critiques sur les retards pris par les chantiers de ses sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) à cause du confinement lié au Covid-19. Plusieurs enquêtes sont lancées pour comprendre ce qui s'est passé vendredi – judiciaire, inspections générales militaires. Naval Group indique qu'il faudra *« au moins un mois »* pour avoir des éléments d'expertise sur l'état du bateau.

Le risque que le bateau soit perdu est réel, après un feu dont *« la violence inouïe »* a été soulignée par la ministre des armées, Florence Parly, quand elle s'est rendue à Toulon samedi. Des sous-mariniers évoquent un *« deuil »*, se sentant *« orphelins »* du navire. *« Ce qui est d'ores et déjà confirmé, c'est un trou majeur dans nos capacités »*, explique la marine. La France a choisi de mettre en œuvre une flotte de six SNA, effectif nécessaire pour en faire naviguer en permanence deux à trois. Aujourd'hui, elle ne dispose plus que de trois navires.

Les SNA servent à protéger les approches nationales, d'abord les allées et venues depuis Brest des sous-marins lanceurs d'engins (porteurs de la bombe atomique), en leur ouvrant la route. Mais aussi à escorter le porte-avions, à collecter du renseignement devant des côtes partout dans le monde, et à débarquer des commandos ou des agents.

Pire moment

Depuis 2013, avec la crise syrienne, un SNA se trouve en permanence en Méditerranée orientale. Les missions en Atlantique, par ailleurs, ont redoublé en raison de la pression russe. *« C'est la première fois que la marine connaît un tel problème, et cela veut dire qu'elle devra renoncer à ses missions, en dehors de l'escorte du porte-avions et de la surveillance des approches de Brest au service de la dissuasion »*, estime l'amiral Alain Coldefy, ancien haut responsable de la marine consulté par *Le Monde*.

Cette crise survient en outre au pire moment. Non seulement les adversaires de la France redoublent de présence sur et sous l'eau dans les zones d'intérêt stratégique. Mais la marine a entrepris de renouveler sa flotte d'attaque née dans les années 1980. Une démarche très complexe, tant pour la maîtrise des technologies nécessaires que pour la gestion des ressources humaines. Le SNA Saphir, né en 1982, a été désarmé en juin 2019. Le Rubis est en maintenance. De son côté, le premier bateau de la nouvelle génération, le *Suffren*, actuellement en essais, n'entrera en service qu'à partir de 2021, trois ans plus tard que prévu.

Le *Perle*, qui devait voir sa vie prolongée jusqu'en 2030 au moins grâce à cet arrêt technique majeur, pourrait ne jamais reprendre la mer. En jeu : la coque épaisse du navire, qui lui permet de plonger à plusieurs centaines de mètres en résistant à la pression. Son acier est conçu pour résister aux températures extrêmes d'un incendie, mais pour un certain temps seulement. A-t-il été endommagé ? A-t-il perdu l'élasticité qui lui permet de subir des différences constantes de pression ? Les spécialistes consultés par *Le Monde* assurent que ces informations cruciales seront rapidement établies.

Certains restent assez optimistes : *« Même si la coque est touchée il y a des solutions »*, dit l'un d'eux. Le Saphir désarmé pourrait fournir des pièces. Et le chantier de cette *« grande maintenance »* du *Perle*, programmé jusqu'en février 2021, donne du temps. Chez Naval Group, on avance qu'un seul navire a été mis à la casse après un incendie, l'USS *Miami*, sous-marin de la classe Virginia ravagé en 2012 par un feu qui a duré douze heures. Au final, soulignent les proches du dossier, tout dépendra d'un choix stratégique : celui de réinvestir ou non plus que prévu dans le *Perle*.

Le « Perle », qui devait voir sa vie prolongée jusqu'en 2030 au moins grâce à un arrêt technique, pourrait ne jamais reprendre la mer

Selon les sources du *Monde*, l'accident ressemblerait au scénario de l'embrasement de Notre-Dame : celui d'un feu qui couvait, avant de se déchaîner. Des travaux de soudure des jours précédents pourraient être en cause. Quand les premiers pompiers de la base navale de Toulon sont arrivés sur le bassin, tout s'est enflammé d'un coup. Le temps que soient évacués les personnels du chantier, le feu était déjà suffisamment intense pour empêcher les pompiers spécialisés de pénétrer dans le bateau. La surprise est venue de la rapidité avec laquelle le foyer s'est déplacé. Le brasier a démarré sous le pont inférieur, dans une zone inextricable à l'avant-centre du bateau. Chantier oblige, des pièces de bois nombreuses, de l'huile, étaient répandues dans tout le bord. Elles ont pu nourrir le feu. Les fumées ont tout envahi, les chaleurs sont devenues extrêmes dans le bord.

« Ce fut une lutte pied à pied, mètre à mètre », indique-t-on à la cellule de crise de la préfecture maritime. Trois foyers ont été traités, notamment autour de la centrale de ventilation, au niveau d'un panneau d'ouverture de la coque situé à l'avant. Quelque 150 pompiers et marins ont lutté, tandis que la coque était refroidie par de la mousse, une technique qui a pu elle aussi la fragiliser. ■

NATHALIE GUIBERT

Face à la Chine, le spleen des Hongkongais

La population perd l'espoir de réussir à préserver ses libertés, tandis que Pékin resserre son étreinte sur la région

HONGKONG - *correspondance*

En repensant aux douze derniers mois au cours desquels Hongkong a connu le plus large mouvement de protestation politique de son histoire, les mots que choisissent les Hongkongais sont souvent les mêmes : lassitude, fatigue, désespoir, mélancolie, découragement, impasse, *« à quoi bon ? »*. Ou, plus prosaïquement : *« On est foutus »*…

« Il y a un an, j'étais très motivée. Sentir que nous étions tellement solidaires, tellement unis, nous pensions vraiment que notre détermination allait gagner », affirme Shirley Hui, mère célibataire qui importe des produits de beauté américains, et qui était dans la rue, le 16 juin 2019, avec son fils de 12 ans. Mais, aujourd'hui, les mêmes Hongkongais ont perdu espoir. *« Comme tout le monde, je voudrais plus que jamais que Hongkong reste Hongkong. Mais, quand vous regardez ce qui s'est passé en un an, force est de constater que la situation n'a fait qu'empirer »*, ajoute Shirley.

Le bilan de cette année de mobilisation magistrale est mitigé. Certes, les manifestants ont obtenu l'abandon formel du projet de loi controversé à l'origine du mouvement, concédé le 4 septembre 2019 par Carrie Lam, la chef de l'exécutif. Mais ils ont payé très cher cette victoire. La punition est tombée fin mai, avec l'annonce que le Parlement chinois allait imposer à Hongkong une loi de sécurité nationale qui semble bien, avant même que l'on en connaisse les détails, vouée à faire taire toute velléité de contestation. On n'affronte pas Pékin impunément…

Pour beaucoup, cette nouvelle loi est l'estocade finale, alors que le mouvement est déjà affaibli. *« La voix de la raison me dit qu'il faut faire le dos rond pour le moment. Même si l'on tient à nos libertés, ce n'est pas le bon moment pour se battre contre la Chine. Et nous allons tous beaucoup souffrir économiquement. L'avenir n'est pas très beau à regarder »*, déclare en soupirant Jeff Lau, assistant chez un gestionnaire de fonds, qui ajoute, en riant : *« Mais je suis peut-être influencé par ce que j'entends dire par mon patron, qui est très "bleu"* [pro establishment]. *»*

« Cauchemar »

Par contraste avec le spleen actuel, il y a seulement un an, les Hongkongais étaient tout feu tout flamme. Ils s'étaient découverts unis et portés par leur détermination commune de ne pas laisser passer au Parlement local un projet de loi autorisant les extraditions vers la Chine. Ils affichaient ainsi leur volonté de résister à l'emprise chinoise. Après une première manifestation en blanc le dimanche 9 juin, qui avait réuni 1 million de personnes (déjà un record historique), c'est une marée humaine de 2 millions de personnes, en noir, cette fois, qui était sortie dans la rue le 16 juin.

Entre ces deux manifestations colossales, plusieurs événements importants avaient fait monter la colère des citoyens. Carrie Lam avait d'abord confirmé, au soir du 9 juin, son intention de faire adopter, coûte que coûte, son projet de loi au Parlement trois jours plus tard. Puis le 12 juin, jour théorique du passage du texte, la police avait eu la main très lourde pour disperser, à grand renfort de gaz lacrymogènes et de nouvelles armes qu'elle maîtrisait mal, les manifestants qui bloquaient l'accès au Parlement ainsi qu'un rassemblement autorisé de plusieurs milliers de personnes, ce qui choqua l'opinion publique. Enfin, le 15 juin, tout près du siège du gouvernement et peu après l'annonce par Carrie Lam du retrait du projet de loi controversé (et non son abandon), un jeune vêtu d'un ciré jaune s'était jeté dans le vide, du parapet d'un immeuble où il avait accroché des slogans politiques, donnant un ton tragique à cette crise et plaçant le défilé du 16 juin sous le signe du deuil.

A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Marco Leung Ling-Kit, dont la silhouette est devenue l'un des symboles du mouvement, son père a appelé les jeunes à éviter les confrontations physiques avec la police. *« Sauvez votre corps et votre âme pour pouvoir continuer à avancer »*, leur a-t-il déclaré. La marche du 16 juin portait ainsi en elle tous les éléments de la crise historique qui allait suivre : le désespoir de la jeunesse et la frustration des Hongkongais de ne pas être écoutés par leur gouvernement, l'ambition de résister à une assimilation trop rapide à la Chine et la défiance vis-à-vis d'une police jugée *« brutale »*. Depuis, cette dernière idée a évolué : les Hongkongais dénoncent désormais un « Etat policier ». *« C'est comme un cauchemar dont vous voudriez sortir, mais vous savez qu'il n'y a pas d'autre réalité*, déclare Victor Yip, 25 ans. *Notre futur, c'est ce cauchemar. »*

> **« La voix de la raison me dit qu'il faut faire le dos rond pour le moment »**
> JEFF LAU
> assistant chez un gestionnaire de fonds

Mais les dérives violentes du mouvement, au cours des mois, lui ont aussi fait perdre des soutiens. Récemment, le discours de certains manifestants s'est en outre radicalisé avec l'apparition de slogans comme *« L'indépendance est la seule issue »* ou *« Brûlons tous ensemble »*. Selon un sondage réalisé par l'université chinoise de Hongkong pour *Ming Pao*, le journal de référence dans la région, la population est aujourd'hui nettement divisée : 39 % sont favorables à la poursuite du mouvement avec de nouvelles méthodes, 39 % sont contre, et 20 % sont indécis. Ce sondage confirme par ailleurs une corrélation presque parfaite entre âge et engagement : plus les Hongkongais sont jeunes, plus ils soutiennent la mobilisation et plus ils sont radicaux. Ils sont ainsi 72 % des 15-24 ans, contre 20 % des plus de 60 ans, à se dire favorables à la poursuite du mouvement. Pour le professeur Francis Lee, qui a dirigé ce sondage, cette proportion dans le groupe le plus motivé (adolescents et jeunes adultes) montre que la répression a eu son effet.

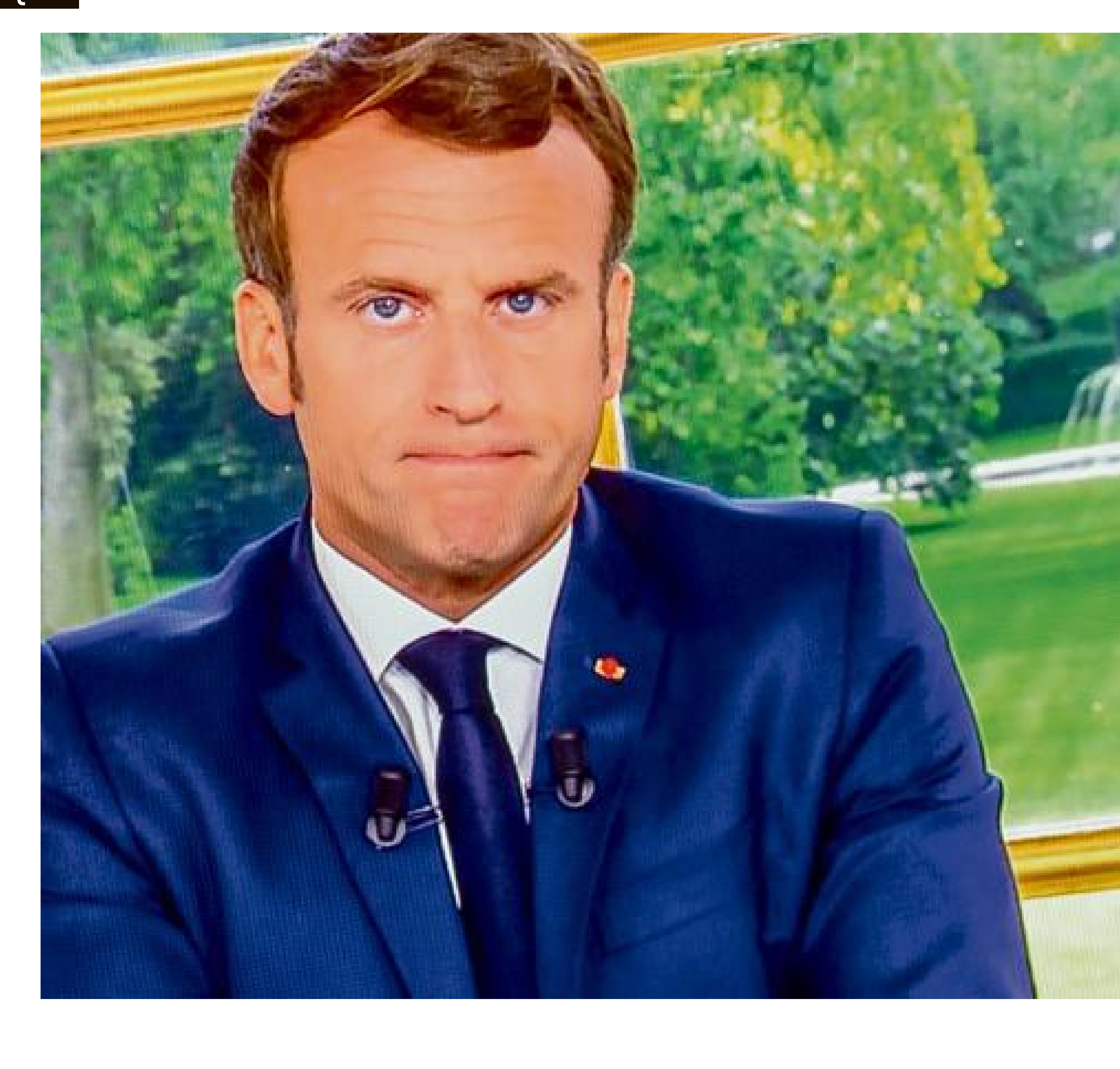
D'abord pris de court et débordés pendant les premiers mois du mouvement, lequel a brillé par son agilité et sa créativité, le gouvernement et la police sont désormais passés à la vitesse supérieure dans l'anticipation et la répression des manifestations. Le gouvernement local a aussi adopté de nouvelles méthodes de propagande. La radio publique diffuse par exemple à présent des messages de dissuasion avec bruits de sirène et de verre cassé, condamnant la violence des manifestants et rappelant à chacun que Hongkong est une société qui aime l'ordre… Nombre de Hongkongais soupçonnent d'ailleurs la police d'infiltrer les manifestations pour les faire dégénérer et se demandent que penser des annonces alarmistes de la police qui découvre régulièrement du matériel pour explosifs. *« C'est fait pour faire peur et pour justifier leurs abus »*, nous affirme un ancien policier devenu manifestant. Il pense que : *« Hongkong a fait un grand pas en avant en un an car elle a pris conscience du danger qui l'attend »*. ■

FLORENCE DE CHANGY

LE CONTEXTE

REPRISE EN MAIN

L'Assemblée nationale populaire, Chambre d'enregistrement chinoise, a adopté, le 28 mai, une loi visant à *« sauvegarder la sécurité nationale »* à Hongkong qui contourne le Parlement local. Elle vise le séparatisme, le terrorisme et la subversion du pouvoir d'Etat aussi bien que des activités des *« forces étrangères »* accusées d'interférer dans les affaires d'Hongkong. Les opposants y voient une accélération de la reprise en main de la région, à laquelle avait été promis, lors de la rétrocession de 1997, un *« haut degré d'autonomie »* durant un demi-siècle. Le texte est la réponse de la Chine à l'ampleur de la contestation de 2019, qui avait pris Pékin par surprise, notamment les rassemblements monstres des 9 et 16 juin. Le représentant de Pékin à Hongkong a été entre-temps remplacé. Dans les mois suivants, la dégradation du Parlement, la profanation du drapeau chinois et l'occupation de l'aéroport avaient conduit Pékin à qualifier les manifestants de *« séparatistes »* et de *« terroristes »*.



Emmanuel Macron prépare la « reconstruction »

Ecoles, commerces, frontières... Le chef de l'Etat a annoncé, dimanche, la poursuite du déconfinement et s'est félicité de la gestion de la crise par l'Etat

Ce n'est pas encore les *« jours heureux »*, mais ça commence à y ressembler. Dimanche 14 juin, alors que la lumière du soir baignait les jardins de l'Elysée, Emmanuel Macron a proclamé lors d'une allocution télévisée une *« première victoire »* contre l'épidémie de Covid-19, trois mois après lui avoir déclaré la *« guerre »*. Seulement neuf décès supplémentaires étaient à déplorer, dimanche, tandis que le nombre de cas en réanimation se chiffrait à 869 personnes, contre 7000 au plus fort de la crise. L'occasion, donc, pour le chef de l'Etat d'accélérer le processus de déconfinement, et de se réserver l'annonce de quelques bonnes nouvelles. *« Nous allons retrouver pleinement la France »*, a-t-il promis.

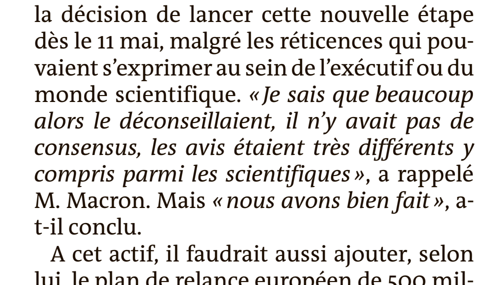
Pour *« tourner la page du premier acte »*, M. Macron a commencé par indiquer que l'Ile-de-France allait passer dès lundi en zone verte, permettant ainsi la réouverture des restaurants et des cafés, une mesure très attendue par les professionnels du secteur. Les visites dans les maisons de retraite et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) seront également permises à partir de lundi. De plus, les crèches, écoles et collèges rouvriront pour tous à partir du 22 juin, avec *« une présence obligatoire »* des élèves. *« Nous allons pouvoir retrouver le plaisir d'être ensemble, de reprendre pleinement le travail, mais aussi de nous divertir, de nous cultiver »*, s'est-il réjoui. Le second tour des élections municipales se tiendra bien le 28 juin.

Par ailleurs, les frontières de la majorité des Etats de l'espace Schengen, dont la France, devaient rouvrir lundi 15 juin. Et *« à partir du 1er juillet, nous pourrons nous rendre dans les Etats hors d'Europe où l'épidémie sera maîtrisée »*, a annoncé le chef de l'Etat.

Seul nuage dans ce ciel bleu, mais il est de taille : *« L'épidémie n'est pas terminée »*, a reconnu Emmanuel Macron. Pas question, donc, de *« baisser la garde »*. *« L'été 2020 ne sera pas un été comme les autres »*, a-t-il prévenu, en précisant que *« les rassemblements resteront très encadrés »*. Le président de la République doit se rendre mardi sur un site du groupe pharmaceutique Sanofi près de Lyon pour *« soutenir la recherche et la production de vaccins »* dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus – le développement d'un vaccin pourrait être achevé pour la fin de l'année, selon le gouvernement allemand.

« TOURNANT HISTORIQUE »

Dimanche soir, M. Macron tenait avant tout à se féliciter pour le travail accompli ces trois derniers mois. Très critiqué pour sa gestion de crise par l'opposition – *« l'Etat a été lamentable »*, a dénoncé l'ex-ministre socialiste Arnaud Montebourg –, il a fait valoir au contraire que *« l'Etat a tenu »*. *« Nous n'avons pas à rougir de notre bilan. Des dizaines de milliers de vies ont été sauvées par nos choix, par nos actions »*, a-t-il vanté, rappelant avoir placé *« la santé au-dessus de l'économie »*. Le président de la République a notamment cherché à mettre à son crédit la réussite du déconfinement, en particulier la décision de lancer cette nouvelle étape dès le 11 mai, malgré les réticences qui pouvaient s'exprimer au sein de l'exécutif ou du monde scientifique. *« Je sais que beaucoup alors le déconseillaient, il n'y avait pas de consensus, les avis étaient très différents y compris parmi les scientifiques »*, a rappelé M. Macron. Mais *« nous avons bien fait »*, a-t-il conclu.



A cet actif, il faudrait aussi ajouter, selon lui, le plan de relance européen de 500 milliards d'euros *« pour redresser l'économie du continent »*, qu'il a présenté conjointement avec la chancelière allemande, Angela Merkel, le 19 mai. Ce *« tournant historique »*, juge-t-il, est *« le résultat d'un travail acharné, initié par la France »*. Les choix faits sur le plan économique pendant la crise sanitaire – chômage partiel, aides aux entreprises, etc. – tombent dans le même panier de satisfaction. *« Au total, nous avons mobilisé près de 500 milliards d'euros pour notre économie, pour les travailleurs, pour les entrepreneurs, mais aussi pour les plus précaires. C'est inédit. Et je veux ce soir que vous le mesuriez aussi pleinement. Dans combien de pays tout cela a-t-il été fait ? C'est une chance et cela montre la force de notre Etat et de notre modèle social »*, a insisté le locataire de l'Elysée.

Ces derniers jours, ses proches justifiaient cette intervention présidentielle par la nécessité de valoriser lui-même son action, alors que sa cote stagne dans les sondages, au contraire de celle de son premier ministre, qui a grimpé en flèche. *« Le président laisse toutes les bonnes nouvelles à Edouard Philippe ! »*, regrettaient certains fidèles. *« Celui qui a été le plus allant pour le 11 mai, les écoles, c'est Emmanuel Macron. Et peu de personnes lui en sont redevables. Edouard Philippe a fait une très bonne séquence dans l'exécution de décisions prises par le président »*, soufflait un ministre proche de l'Elysée. Une posture dénoncée par l'opposition, qui raille *« une opération de communication »*. *« C'était un discours pour rien. L'autosatisfaction a été le fil conducteur de son propos »*, a fustigé le président du groupe Les Républicains au Sénat, Bruno Retailleau (Vendée).

Le chef de l'Etat a tout de même reconnu *« des failles »*, parmi lesquelles *« notre dépendance à d'autres continents pour nous procurer certains produits, nos lourdeurs d'orga-*

Un retour à la normale dans les écoles et les collèges le 22 juin

Emmanuel Macron a annoncé que les établissements devront accueillir tous les élèves, dont la reprise des cours est « obligatoire »

Le message est clair : chaque journée d'école compte. Il en reste une dizaine entre le lundi 22 juin, début de la troisième étape du déconfinement, et le vendredi 3 juillet, qui viendra clore l'année scolaire, et Emmanuel Macron a décidé que la situation sanitaire permettait de lever les barrières en milieu scolaire.

Toutes les barrières ? C'est *« de manière obligatoire »* et *« dans des conditions normales »* que les écoles et les collèges doivent se préparer à accueillir *« tous les élèves »*, a annoncé le chef de l'Etat, dimanche 14 juin, lors de son allocution télévisée. Du lycée, il n'a pas été question. Mais pour les écoles et les collèges, l'institution a entendu l'impatience des familles et veut faire du retour en classe la règle et non l'exception.

Invité d'Europe 1 lundi, le ministre de l'éducation nationale a livré *« l'essentiel »* d'un règlement sanitaire *« allégé »* attendu sous vingt-quatre à quarante-huit heures. *« La règle des 4 mètres carrés* [d'espace par élève] *est abandonnée au profit d'une distance de 1 mètre latéral par enfant »*, a résumé Jean-Michel Blanquer. Le protocole initial imposait des « seuils » de 15 élèves en élémentaire et de 10 en maternelle. Sur le papier, c'en est donc fini des demi-classes. *« La nouvelle donne, beaucoup plus souple, doit permettre d'accueillir tous les élèves,* a promis le ministre. *Les gestes barrières, comme se laver les mains fréquemment ou utiliser du gel hydroalcoolique, vont perdurer. »*

« Décision symbolique »

De quoi rasséréner les syndicats d'enseignants ? A voir. *« Un protocole est par nature contraignant,* observe Stéphane Crochet du SE-UNSA. *Et s'il est contraignant, il limite nécessairement le nombre d'élèves accueillis... »* *« C'est comme si, au niveau politique, il n'y avait plus de virus,* réagit Francette Popineau, porte-parole du SNUipp-FSU. *Tout remettre à sa place, dans les classes, les enseignants sauront faire... Mais pour dix jours d'école ? C'est une décision symbolique. Reste à espérer que le prix à payer soit symbolique lui aussi, et que l'école ne contribue pas à une relance de l'épidémie. »*

Selon ses estimations, 9 % des personnels sont considérés « à risque » de Covid-19. Devront-ils reprendre le chemin de l'école ? *« L'absence d'un professeur devient l'exception,* a souligné M. Blanquer à la radio. *Quand un problème de santé existe, nous puiserons dans nos moyens de remplacement. »* A ce jour, 60 % des enseignants sont revenus dans leur classe, chiffre-t-on au ministère de l'éducation, 35 % continuent d'exercer à distance, 5 % sont arrêtés, souvent pour des raisons médicales.

« Le gouvernement promet l'école obligatoire fin juin, mais tout le monde sait bien que les deux dernières semaines de l'année, surtout à partir du collège, sont marquées par un absentéisme massif des élèves », réagit Jean-Rémi Girard, porte-parole du Snalc. A cette période de l'année, les manuels sont rendus, les conseils de classe terminés, les discussions sur l'orientation achevées. *« Ce sont des semaines en pointillé,* reprend-il. *Et qui irait chercher des poux à des parents qui ne souhaiteraient pas rescolariser leurs enfants ? »*

Au-delà des rangs syndicaux, la même question résonnait dimanche dans les cercles d'enseignants : *« Ne prend-on pas le risque de confondre nos désirs – un retour à la normale – et la réalité – un virus qui circule toujours ? »*

« La vie doit suivre son cours ! »

Les avis médicaux ont évolué au fil de la crise. Dernièrement, ils ont semblé converger : le 12 juin, les sociétés de pédiatrie ont réclamé, par voie de communiqué, la *« réouverture complète et sans délai des écoles et de toutes les collectivités »*.

Une semaine plus tôt, c'est le président du conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, qui ouvrait la voie, avec prudence : *« Même en continuant à respecter des règles un peu lourdes, on pourrait les simplifier en périscolaire d'ici à la fin juin : pendant les repas, les récréations ou le sport »*, expliquait-il dans *Le Journal du dimanche*. Pour mémoire, le conseil scientifique était encore, fin avril, opposé à toute rentrée avant septembre.

Depuis, les foyers de contagion en milieu scolaire sont restés *« sous contrôle »*. *« Les données scientifiques internationales (...) confirment que les enfants sont moins souvent infectés et moins contaminants que les adultes »*, font valoir les sociétés de pédiatrie. C'est ce à quoi veulent aussi se raccrocher les enseignants. *« Les enfants se fréquentent hors de l'école sans distanciation physique,* observe Katia Philippe, enseignante dans l'arrière-pays niçois. *Qu'on en finisse et que l'on reprenne l'école telle qu'on l'a connue, peut-être avec plus de soin au lavage des mains, peut-être en tentant d'éviter que les groupes ne se mélangent... Mais la vie doit suivre son cours ! »*

Un appel qui résonne aussi dans le second degré. *« Nos élèves, des adolescents, voient bien que, à l'extérieur, il y a de la détente, voire du relâchement,* témoigne Marie Busson, principale d'un collège parisien dont 100 élèves, sur près de 500, ont déjà fait leur rentrée. *Comment voulez-vous tenir longtemps le cap du tout-sanitaire dans ces conditions ? »*

La profession a donc jusqu'au 22 juin pour tout remettre à plat. *« Ce sera ma quatrième réorganisation en l'espace de quelques semaines »*, témoigne sous couvert d'anonymat Sabine, directrice d'école en Seine-Saint-Denis. Avec trois blocs sanitaires et des salles de classe *« plutôt spacieuses »*, elle était parvenue à accueillir jusqu'à 80 élèves par jour. Soit 40 % de l'effectif habituel. *« J'étais arrivée au max, il va falloir reprendre de l'élan. »*

Audrey Chanonat, principale adjointe d'un collège de La Rochelle, et membre du SNPDEN-UNSA, aurait aimé avoir du temps. Elle avait réussi à rescolariser 40 % de ses effectifs. Les 60 % restant ne demandaient pas à revenir, dit-elle. *« Est-ce que le plus raisonnable, dans ces conditions, n'aurait pas été d'attendre septembre ? »* ■

MATTEA BATTAGLIA





Emmanuel Macron, lors de son allocution télévisée, dimanche 14 juin.
JEAN-CLAUDE COUTAUSSE POUR « LE MONDE »

nisation, nos inégalités sociales et territoriales ». Des *« faiblesses »* qu'il s'est engagé à *« corriger vite et fort »*.

Après avoir passé trois mois sur la défensive, cette allocution visait aussi à reprendre l'initiative et à se projeter sur les deux dernières années du quinquennat, que M. Macron veut *« utiles »* jusqu'à la prochaine élection présidentielle. *« Les temps imposent de dessiner un nouveau chemin »*, a-t-il projeté, en se fixant un objectif, qui résonne comme un slogan de campagne avant l'heure : *« L'indépendance de la France pour vivre heureux et vivre mieux. »*

PAS DE VIRAGE À GAUCHE OU À DROITE

Après avoir suscité de larges espoirs, en promettant de se *« réinventer »*, il a toutefois précisé qu'il n'entendait pas renier pour autant ce qu'il était. *« Je ne crois pas que surmonter les défis qui sont devant nous consiste à revenir en arrière. »* Pas de virage à gauche ou à droite, donc : le *« et en même temps »* est plus que jamais d'actualité, alors que se profile une récession de grande ampleur. *« Il faut retourner aux fondamentaux*, estime un historique de la campagne présidentielle de 2017. *L'économique et le social vont revenir très haut à l'agenda. Emmanuel Macron jouit d'une grande crédibilité sur ces sujets. »*

D'un côté, l'ancien ministre de l'économie ne veut pas renier la tonalité libérale de son début du quinquennat : il rejette donc toute hausse d'impôts. Pour combler la dette qui se creuse – Bercy prévoit un endettement à 121 % du PIB pour l'année en cours –, il faudra *« travailler et produire davantage »*, a estimé M. Macron, sans donner plus de précisions sur ce que cela recouvre. Mais, de l'autre côté, le chef de l'Etat entend aussi *« tout faire pour éviter au maximum les licenciements »*, alors que le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, anticipe la suppression de 800 000 emplois dans les prochains mois.

La *« reconstruction »* économique du pays – terme utilisé à six reprises – devra, dans son esprit, être *« écologique »* et *« solidaire »*. Sur le premier point, en soutenant la rénovation thermique des bâtiments, *« des transports moins polluants »* et les *« industries vertes »*. Sur le second, en revalorisant les salaires des soignants – des discussions sont ouvertes à ce sujet dans le cadre du Ségur de la santé – et en travaillant sur la dépendance des personnes âgées – le principe de la création d'une branche spéciale au sein de la Sécurité sociale vient d'être posé sur les rails à l'Assemblée nationale.

« INTRAITABLES FACE AU RACISME »

Le *« et en même temps »* est également de mise sur le sujet très sensible des manifestations contre le racisme et les violences policières, consécutives à la mort de George Floyd – Afro-Américain de 46 ans tué par un policier blanc à Minneapolis, le 25 mai, aux Etats-Unis – qui rappelle à certains le décès d'Adama Traoré – mort à 24 ans sur le sol de la caserne de Persan (Val-d'Oise), le 19 juillet 2016. D'un côté, M. Macron s'est efforcé de montrer qu'il avait entendu le message des manifestants. *« Nous serons intraitables face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations »*, a-t-il assuré, en promettant des *« décisions fortes pour l'égalité des chances »*.

La porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, suggère par exemple de rouvrir le débat sur les statistiques ethniques, quand son collègue du logement, Julien Denormandie, souhaiterait les cibler en fonction du lieu d'habitation.

« Mais, a prévenu M. Macron dimanche, *ce combat noble* [contre le racisme] *est dévoyé lorsqu'il se transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé »* : *« La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. La République ne déboulonnera pas de statue. »* Pas plus qu'elle ne *« lâchera »* ses policiers, en colère après les annonces du ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, qui a notamment prévenu qu'ils seraient sanctionnés en cas de *« soupçons avérés de racisme »*. Les forces de l'ordre *« méritent le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la nation »* car *« sans ordre républicain, il n'y a ni sécurité ni liberté »*, a insisté le chef de l'Etat.

Loin du style « jupitérien » et jacobin des débuts, le chef de l'Etat a en outre annoncé l'ouverture d'un nouveau chantier de réformes institutionnelles visant à amplifier la décentralisation. *« Tout ne peut pas être décidé si souvent à Paris »*, a-t-il jugé, en manifestant sa volonté de *« donner des libertés et des responsabilités inédites »* aux élus locaux, aux hôpitaux ou aux entrepreneurs. Comme s'il s'agissait d'associer l'ensemble des forces vives du pays à l'effort de reconstruction.

Dans tout ce tableau, qui reste pour l'heure impressionniste, le chef de l'Etat n'a pas eu un mot concernant le remaniement gouvernemental, attendu au lendemain du second tour des municipales. Il a simplement donné rendez-vous en juillet, pour *« préciser ce nouveau chemin, lancer les premières actions »*. D'ici là, les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental doivent lui faire parvenir leurs contributions, tout comme les 150 membres de la convention citoyenne pour le climat, qui rend ses travaux en fin de semaine. Le président, qui semble les yeux rivés vers la prochaine présidentielle, a conclu en retrouvant les accents optimistes de sa campagne de 2017. *« Ayons ensemble cette volonté de conquérir, cette énergie du jour qui vient. »* Comme une tentative de retrouver un peu de la magie des jours heureux. ■

OLIVIER FAYE
ET ALEXANDRE LEMARIÉ

Le second tour des municipales confirmé le 28 juin

Emmanuel Macron a proclamé un quasi-retour à la normale en France après trois mois bouleversés par l'épidémie due au coronavirus, et dessiné un *« nouveau chemin »* pour la suite, lors d'une allocution préenregistrée et diffusée dimanche 14 juin. Alors que tout le pays passe « au vert », à l'exception de Mayotte et de la Guyane, où la circulation du virus est encore active, le président de la République a annoncé que le second tour des élections municipales se tiendrait le dimanche 28 juin. Une date qui était soumise à l'étude de la progression épidémique. Les 4 827 communes où le conseil municipal n'a pas été élu au complet au premier tour, sur un total d'environ 35 000 communes françaises, se rendront donc aux urnes *« dans le respect des mesures sanitaires »*. Environ 16,5 millions de personnes, soit 39 % du corps électoral, sont appelées à voter. Emmanuel Macron a toutefois mis en garde contre le risque de penser que l'épidémie est passée, observant que si une *« première victoire contre le virus »* a été remportée, *« il faudra continuer d'éviter au maximum les rassemblements car nous savons qu'ils sont les principales occasions de propagation du virus »*.

Réouverture complète des bars et restaurants en Ile-de-France

La profession réclame un assouplissement des protocoles sanitaires

Lundi 15 juin, la brasserie La Coupole, une institution du quartier Montparnasse, a rouvert ses portes, après trois mois de mise en sommeil. Les Franciliens peuvent se réinstaller à l'intérieur des bars et des restaurants pour prendre un café ou déjeuner. Le feu vert à la réouverture complète des établissements a été donné par Emmanuel Macron, lors de son allocution télévisée, dimanche 14 juin. *« Dès demain, tout le territoire, à l'exception de Mayotte et de la Guyane où le virus circule encore activement* (...), *passera dans* (...) *la zone verte, ce qui permettra notamment une reprise plus forte du travail et la réouverture des cafés et restaurants en Ile-de-France »*, a-t-il déclaré. Une décision très attendue.

Contrairement au reste du territoire français, les bars et restaurants de la région parisienne ont subi une réouverture en deux temps. Le 2 juin, alors que leurs homologues accueillaient déjà les premiers clients en salle, à Paris et dans la zone limitrophe, encore en zone orange, seules les terrasses étaient autorisées. La Mairie de Paris a immédiatement réagi pour favoriser leur déploiement, chacun pouvant demander une extension ou une installation provisoire par une simple déclaration en ligne et l'obtenir sans bourse délier jusqu'en septembre. Avec la possibilité d'occuper des places de stationnement ou des trottoirs devant des boutiques. Les terrasses sont parties à l'assaut des trottoirs depuis le 2 juin, mais elles ne concernaient pas tous les établissements. Un peu plus de la moitié a profité de cette ouverture partielle.

Limitation des tablées

Bars et restaurants attendaient donc de pouvoir accueillir leurs clients en salle. Des salles désespérément vides depuis le 14 mars à minuit, quand le couperet de la fermeture est tombé pour juguler l'épidémie de Covid-19.

Cette fois, la machine est relancée, même si les contraintes sanitaires s'appliquent toujours à l'ensemble des établissements. D'ailleurs, si le syndicat patronal Groupement national des indépendants s'est dit soulagé de pouvoir reprendre le travail dans toute la France, il a aussitôt réclamé la fin de la distanciation d'un mètre entre chaque client.

Cette règle s'accompagne de la limitation des tablées à 10 personnes et de l'obligation de porter le masque pour le personnel en salle comme en cuisine et pour les clients lorsqu'ils se déplacent dans l'établissement. L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie demande également un assouplissement de ces protocoles sanitaires, estimant à 60 % la perte maximale de capacité d'accueil. Ces limitations font s'interroger certains patrons sur la rentabilité de leur commerce et sur la date d'une reprise complète de leur activité, souvent dépendante du retour des touristes à Paris ou des salariés sur leur lieu de travail.

Ceux qui n'ont pas encore ouvert le rideau depuis trois mois auront parfois besoin de quelques jours pour réagir. Des affichettes sont apparues sur les devantures fixant la date de rendez-vous. Comme devant la brasserie Le Petit Cardinal, rue Monge, où il était inscrit dimanche : *« Nous rouvrirons le jeudi 18 juin et nous espérons que vous serez au rendez-vous, vous nous manquez »*. En réponse, un client a laissé un petit mot : *« Vous aussi, vous nous avez manqué »*. ■

LAURENCE GIRARD

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Pour Macron, pas question de « déboulonner » les statues

Le chef de l'Etat appelle à lutter contre les « discriminations » tout en mettant en garde contre une récupération par des « séparatistes »


Manifestation contre les violences policières et le racisme, à Paris, samedi 13 juin. BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE »

Pas un mot sur la mobilisation en cours. Dans son allocution, dimanche 14 juin, Emmanuel Macron a esquivé la question des manifestations contre les violences policières et le racisme, qui secouent la France depuis presque quinze jours. Alors que la veille un rassemblement avait réuni 15 000 personnes à Paris selon la préfecture (bien davantage selon les organisateurs, qui évoquent des dizaines de milliers de personnes), le chef de l'Etat a choisi de jouer sa partition du *« en même temps »*, au style indirect. Il a apporté son appui aux forces de l'ordre *« qui méritent le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la nation »* tout en condamnant le racisme et les discriminations.

Emmanuel Macron a cependant déséquilibré la balance de son discours en alertant sur les risques de dévoiement du *« noble combat »* contre le racisme en *« communautarisme »*, susceptible d'être *« récupéré »* par des *« séparatistes »*. Le tout cependant, sans jamais nommer de qui vient le danger. Ce flou a suscité la colère, sur les réseaux sociaux, de nombre de militants, qui ont dénoncé l'amalgame et regretté que le président de la République reste *« sourd aux colères citoyennes »*.

Samedi, c'était la deuxième fois en dix jours que le comité Vérité pour Adama, du prénom du jeune homme mort à la suite d'une interpellation musclée dans le Val-d'Oise en juillet 2016, mobilisait, réunissant anonymes et vedettes (le réalisateur Ladj Ly, l'acteur et réalisateur Mathieu Kassovitz…), fidèles du comité Adama et « gilets jaunes », jeunes et vieux, Noirs et Blancs, militants de Lutte ouvrière, antifascistes, anciens et nouveaux militants du combat contre les violences policières. Il appelait à dénoncer *« la violence policière (…), la violence sociale (…), la violence raciale »*, selon les mots d'Assa Traoré, la grande sœur d'Adama et porte-parole de la famille.

D'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de France, comme à Marseille (2 200 personnes selon la police, 4 000 à 5 000 selon les organisateurs), à Bordeaux (500 personnes), à Lyon (2 000 personnes) ou encore à Nantes (1 000 personnes).

Discriminations à l'embauche

Dix jours plus tôt, le 2 juin, 20 000 personnes selon la préfecture, plus de 60 000 selon le comité Adama, s'étaient réunies devant le tribunal de grande instance de la capitale, un succès qui avait pris tout le monde de court. Depuis, Emmanuel Macron ne s'était pas exprimé sur le sujet.

« Nous sommes une nation où chacun, quelles que soient ses origines, sa religion doit trouver sa place. Est-ce vrai partout et pour tout le monde ? Non, a déclaré le président de la République, dimanche. *Notre combat doit donc se poursuivre, s'intensifier pour permettre d'obtenir les diplômes et les emplois qui correspondent aux mérites et talents de chacun et lutter contre le fait que le nom, l'adresse, la couleur de peau réduisent trop souvent encore l'égalité des chances que chacun doit avoir. »* En évoquant les discriminations à l'embauche et au logement, M. Macron est resté sur le terrain économique et social.

« La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire »
EMMANUEL MACRON

« Nous serons intraitables face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations et de nouvelles décisions fortes seront prises », a-t-il déclaré. Quelques heures avant, dans les colonnes du *Parisien*, le ministre chargé de la ville et du logement, Julien Denormandie, avait annoncé le lancement de nouveaux « testings » (envoi pour la même offre d'emploi de deux CV dont l'unique différence est le nom du candidat et/ou l'adresse) auprès des entreprises. En février, parmi 40 sociétés ciblées lors d'une première vague, sept ont été mises en cause publiquement pour discrimination.

M. Denormandie a également annoncé la signature prochaine d'un décret qui obligera *« toutes les agences immobilières et les associations professionnelles à suivre une formation de lutte contre les discriminations »* tous les trois ans. Samedi, dans une tribune publiée dans *Le Monde*, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, avait suggéré de rouvrir *« de manière apaisée et constructive le débat autour des statistiques ethniques »*, interdites en France, et de *« revenir avec force aux outils de lutte contre les discriminations raciales »*.

Figures esclavagistes

Dans son allocution dimanche soir, Emmanuel Macron a également tranché un débat qui sévit depuis quelques jours en déclarant que *« la République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. La République ne déboulonnera pas de statue »*. Depuis la mort de George Floyd, Afro-Américain asphyxié par un policier blanc lors de son interpellation le 25 mai, des statues honorant des colons ou des figures esclavagistes ont été déboulonnées dans plusieurs pays.

Le 9 juin par exemple, aux Etats-Unis, à Richmond (Virginie), Christophe Colomb, devenu le symbole du génocide des Amérindiens, a été décapité, incendié et jeté dans un lac. En France, c'est la figure de Jean-Baptiste Colbert – instigateur du Code noir, rédigé sous Louis XIV et publié deux ans après sa mort, cadre juridique de l'esclavage dans les colonies françaises –, dont une statue trône à l'Assemblée nationale, qui est sous le feu des critiques. ■

LOUISE COUVELAIRE

« Tout ne peut pas être décidé à Paris »

Emmanuel Macron a plaidé, dimanche, pour une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités

Sur ce *« nouveau chemin »* qu'Emmanuel Macron entend dessiner – et dont il délivrera les contours vers la mi-juillet –, le président de la République a d'ores et déjà posé un jalon : celui d'une nouvelle phase de déconfinement de l'Etat et de ses administrations. *« L'organisation de l'Etat et de notre action doit profondément changer. Tout ne peut pas être décidé si souvent à Paris »*, a-t-il plaidé dimanche 14 juin, appelant à *« libérer la créativité et l'énergie du terrain »*.

A dessein, le chef de l'Etat n'a pas utilisé le terme de décentralisation, qu'il juge peu parlant aux oreilles du grand public. Il entend que ce *« troisième axe »* de la fin du quinquennat soit placé sous le sceau des libertés. *« Je veux ouvrir pour notre pays une page nouvelle donnant des libertés et des responsabilités inédites à ceux qui agissent au plus près de nos vies »*, a-t-il soutenu. Ainsi le chantier ouvert dans le cadre de la concertation en vue de la loi « 3D » – décentralisation, déconcentration, différenciation – prend-il une nouvelle dimension. *« Il faut bien politiser cet objet,* défend un proche du dossier. *Il faudrait que cela ait la même force que les lois Defferre de 1982. Ce troisième acte, c'est un acte de clarification puissant. »*

Plus grande part d'initiative

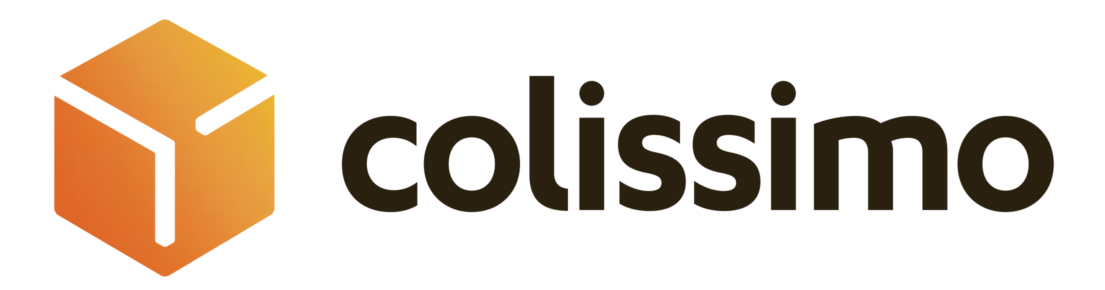
La crise du Covid a fait ressortir la nécessité pour l'Etat de se recentrer sur ses priorités et d'ajuster son architecture à la réalité des territoires, en laissant aux élus locaux une plus grande part d'initiative. *« On l'a vu pendant la crise, si les territoires n'avaient pas été là, je ne suis pas certain qu'on s'en serait sorti aussi bien »*, juge le président du Sénat, Gérard Larcher, qui préfère évoquer *« une nouvelle génération de la décentralisation »*.

A la demande de M. Macron, le président du Sénat, ainsi que son homologue de l'Assemblée, Richard Ferrand, et celui du Conseil économique, social et environnemental, Patrick Bernasconi, devraient remettre au président de la République, fin juin-début juillet, leurs propositions *« pour contribuer à l'élaboration indispensable du nouveau dessein français »*. Le sujet de la nouvelle ossature de l'Etat, sans nul doute, y figurera en bonne place.

Le chef de l'Etat, pour sa part, va poursuivre ses consultations avec les représentants des collectivités territoriales : dès lundi 15 juin avec le président et le président délégué de Régions de France, Renaud Muselier et François Bonneau, puis mardi avec l'Assemblée des départements de France, présidée par Dominique Bussereau, avant de s'entretenir avec les représentants du bloc communal, dont le président de l'Association des maires de France, François Baroin.

De leur côté, ces trois grandes associations d'élus, rassemblées au sein de Territoires unis, entendent bien, avec l'appui du président du Sénat et du groupe de travail qu'il a mis en place au Palais du Luxembourg, défendre leur vision d'une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités. Elles présenteront leur projet début juillet. Avant que le chef de l'Etat s'exprime. ■

PATRICK ROGER



L'environnement est la seule chose que l'on n'expédie pas

Colissimo propose toutes ses livraisons neutres en carbone depuis 2012.
Engagé dans une politique environnementale ambitieuse, Colissimo agit continuellement pour réduire ses émissions de CO_2 (flotte de véhicules électriques, optimisation des chargements, investissement dans l'outil industriel, utilisation d'électricité 100 % issue d'énergies renouvelables) et compense ses émissions résiduelles via le financement de projets bénéfiques pour l'environnement et l'économie, en France et dans le monde.
La trajectoire carbone du Groupe La Poste à 2025 est compatible avec les engagements de l'Accord de Paris.

Colissimo, la garantie d'une livraison responsable et réussie.

eco logic Neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

LA POSTE
SOLUTIONS BUSINESS

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

« A Paris, Rachida Dati nous a ressuscité la droite »

L'ex-ministre a peu de chances d'être élue maire de la capitale. Mais elle a ressoudé Les Républicains

REPORTAGE

Il n'est pas midi, mais Taïeb Chahed veut déjà sortir le champagne. Et pas une petite bouteille : un magnum. Il est heureux que Rachida Dati passe dans sa cave, ce mercredi matin. En campagne pour la Mairie de Paris, la candidate Les Républicains (LR) est venue visiter le « tunnel des artisans », dernier vestige du quartier du vin à Bercy (12e arrondissement). Taïeb Chahed en est le doyen. A la tête d'une petite société de négoce, il travaille sous les voûtes de pierre depuis 1997.

Mais pour combien de temps encore ? Si la ZAC Bercy-Charenton voit le jour selon les plans initiaux, avec ses six immenses tours, les artisans installés, comme lui, juste en dessous craignent de devoir plier bagage. Les trois tunnels ne pourront pas supporter le poids des constructions.

Autant dire que depuis que Rachida Dati a pris fait et cause contre la « bétonisation » de Bercy-Charenton, Taïeb Chahed la soutient dur comme fer. Dans son antre, la candidate joue sur du velours. *« Et la maire d'arrondissement* [socialiste]*, vous l'avez vue ? »*, demande-t-elle. *« Ne m'en parlez pas ! »*, répond le négociant. *« Et la maire de Paris ? »* Verdict immédiat : *« C'est pire que tout ! »*

Rachida Dati s'approche de son interlocuteur et pose la main sur son bras, en dépit des gestes barrières. *« Vous voyez, être maire, ce n'est pas rester dans son bureau de l'hôtel de ville, c'est écouter les gens,* généralise-t-elle. *Dans ce projet Bercy-Charenton, tout est aberrant. Avec nous, ça va changer. »* Taïeb Chahed propose à nouveau d'ouvrir une bouteille. *« Le 28 juin ! »*, au soir du second tour, promet l'ex-ministre en s'éclipsant.

Elle a déjà gagné son pari

Le champagne, Rachida Dati pourrait, à vrai dire, le déboucher sans attendre. Elle a déjà gagné son pari. Certes, il paraît peu probable qu'elle soit élue maire de Paris fin juin, faute de rassembler toute l'opposition. *« Je voudrais bien qu'elle l'emporte, mais je n'y crois pas, Hidalgo va repasser »*, regrette Christiane Huché, une fidèle militante *« depuis le général de Gaulle »*, qui accompagne Mme Dati ce matin-là dans le quartier.

Avec 44 % des intentions de vote au second tour, selon un sondage IFOP-Fiducial pour le *JDD* et Sud-Radio, la maire sortante et ses alliés écologistes mènent largement la course. Les listes Dati, créditées de 33 % des intentions de vote, ne semblent pas en mesure de gagner de nouveaux arrondissements. Le 5e et le 9e risquent même de basculer à gauche.

Quel retournement, pourtant, par rapport à la catastrophe promise ! A l'automne 2019, un peu avant que Rachida Dati ne soit investie par LR pour mener la bataille de Paris, les sondages lui accordaient à peine 14 % d'intentions de vote au premier tour. Ce qui la plaçait derrière Anne Hidalgo, mais aussi derrière le candidat macroniste Benjamin Griveaux, voire le dissident Cédric Villani.

A l'époque, l'ex-garde des sceaux semble cumuler les handicaps. Son parti est en miettes. Son image est celle d'une femme dure, arriviste, d'une élue très absente au Conseil de Paris comme au Parlement européen. Au sein de son propre camp, elle compte nombre d'ennemis, prompts à montrer ses SMS vengeurs. La menace d'une mise en examen dans l'affaire Renault-Nissan constitue une fragilité de plus.

Six mois plus tard, ses pires adversaires lui tirent leur chapeau. Non seulement elle a été la seule maire d'arrondissement réélue dès le premier tour, réunissant 50,7 % des voix dans son très chic fief du 7e. Mais tandis que La République en marche allait de déboires en déboires, la candidate LR a mené dans tout Paris une campagne d'une redoutable efficacité. *« Partie de 14 % dans les sondages, elle est arrivée à 23 % au premier tour, et va encore monter,* applaudit Marc Verret, un de ses jeunes colistiers qui distribue des tracts à ses côtés, après la visite du tunnel. *La dynamique qu'elle a créée est l'événement de cette campagne. A Paris, Rachida Dati nous a ressuscité la droite ! »*

De fait, l'ex-garde des sceaux s'est installée, au fil des mois, comme la figure-clé de l'opposition à Anne Hidalgo, reléguant à l'arrière-plan les représentants successifs d'Emmanuel Macron. D'une main de fer, elle a aussi fait rentrer dans le rang la plupart de ceux qui, dans son camp, contestaient son autorité, comme les maires Philippe Goujon (15e), Geoffroy Boulard (17e), ou encore Valérie Pécresse. *« L'alternance à Anne Hidalgo s'incarne dans Rachida Dati »*, a reconnu la présidente de la région Ile-de-France, mercredi 10 juin sur RTL.

Et même si cette sarkozyste pur sucre ne détrône pas Anne Hidalgo fin juin, elle devrait pouvoir constituer un groupe solide au Conseil de Paris. Certains lui promettent une cinquantaine d'élus, alors que son groupe n'en compte plus à présent que 27, moitié moins qu'en 2014, au début du mandat. Entre-temps, les rangs des LR ont fondu, au rythme des départs vers les bancs macronistes.

> **Rachida Dati a fait rentrer dans le rang la plupart de ceux qui, dans son camp, contestaient son autorité**

« Vote utile »

La force de sa campagne vaut désormais à Rachida Dati de figurer parmi les dix personnalités politiques les plus appréciées des Français, selon l'enquête menée début juin par IFOP-Fiducial pour *Paris Match* et Sud Radio. A droite, elle devance Valérie Pécresse, François Baroin ou encore Laurent Wauquiez. A 54 ans, la voici revenue au cœur du jeu. De quoi autoriser toutes les ambitions, à Paris et au-delà.

Pour l'heure, toute son énergie reste concentrée sur le second tour. *« Je ne pense qu'à ça »*, assure-t-elle en arpentant le 12e, déterminée à utiliser les deux semaines à venir pour récolter le maximum de voix. Y compris dans les arrondissements de gauche comme celui-ci. Elle ne peut guère les faire basculer, mais espère y grappiller des sièges. Avec un argument majeur : Agnès Buzyn (LRM) étant distancée, Dati constitue le « vote utile » pour dire non à Hidalgo, plaide-t-elle.

Ce matin-là, Patrick Salaün, un kinésithérapeute de 57 ans, pilote la petite troupe rue de Bercy. *« Dans ce HLM, il y a 80 % de fonctionnaires de police, ils ont tendance à voter pour nous »*, glisse-t-il à Rachida Dati. C'est donc ici qu'avec sa candidate locale, Valérie Montandon, l'ancienne ministre dépose en priorité des tracts dans les boîtes à lettres.

Une campagne clairement à droite, une opposition frontale à la maire, un programme limité à quatre ou cinq points : Rachida Dati s'en tient à une ligne simple, facile à identifier, là où les « en même temps » macronistes peinent à s'imposer. Sans cesse, elle critique la saleté des rues et l'insécurité, deux faiblesses du bilan d'Anne Hidalgo.

Les discours de la candidate LR n'évitent pas les erreurs et exagérations, comme ce mercredi, lorsqu'elle affirme sans sourciller qu'*« un tiers du 20e arrondissement est devenu une zone de non-droit »*. Mais ses mots parlent aux électeurs traditionnels de la droite. *« Regardez le parc de Bercy, c'est honteux, les poubelles débordent, des SDF vivent là, y font leurs excréments...*, peste Monique, une vieille militante LR qui participe à la campagne. *Et à chaque fois qu'un appartement est libre, c'est donné à des étrangers. »*



Rachida Dati, dans le 14e arrondissement de Paris, le 12 juin. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

> **En s'appuyant sur son parcours de fille d'immigrés, la candidate de droite veut séduire les quartiers populaires**

Discours bleu-vert

A ce fond ultraclassique s'ajoute une charge permanente contre la municipalité en place. Sur tous les sujets, de la qualité des cantines à la gestion de l'épidémie, Rachida Dati accuse *« Madame Hidalgo »* de ne pas écouter les Parisiens et de prendre de mauvaises décisions. *« Depuis son élection, il n'y a que des erreurs de gestion, de la gabegie »*, lâche l'opposante en chef. Plus original, la candidate ne laboure pas seulement les terres bourgeoises de l'ouest. En s'appuyant sur son propre parcours de fille d'immigrés, elle veut aussi séduire les quartiers populaires, *« abandonnés »*, dit-elle. Sans retombée électorale forte, du moins au premier tour.

De même, tout en défendant la voiture, elle s'affirme désormais plus écolo qu'Anne Hidalgo et les Verts réunis, et dénonce les projets immobiliers de la ville. Au premier rang desquels Bercy-Charenton, le plus important des dix ans à venir. Dans leur accord de second tour, les socialistes et les écologistes ont pourtant décidé de remettre à plat cet énorme programme, contesté de toutes parts.

Rachida Dati ne croit pas à ce repentir. *« Juridiquement, Madame Hidalgo ne peut pas revenir sur sa signature, et financièrement, la ville n'a pas de quoi payer les pénalités de dédit,* affirme-t-elle en traversant la future ZAC, aujourd'hui une friche ferroviaire. *Ceux qui ont voté écolo en pensant que ce projet serait remis en cause ont été escroqués. »* Jusqu'où ce nouveau discours bleu-vert la portera-t-elle le 28 juin ? Dans la cave de Taïeb Chahed, le magnum attend au frais. ■

DENIS COSNARD

A la faveur de la crise, la réforme de la santé au travail relancée

Patronat et syndicats devaient ouvrir, lundi, une négociation scrutée de près par l'exécutif et la majorité parlementaire

A l'étude depuis un peu plus de deux ans et demi mais sans cesse différée, la réforme de la santé au travail entre, peut-être, dans une phase décisive. Lundi 15 juin, les partenaires sociaux ouvrent sur cette thématique une négociation, qui est suivie de près par l'exécutif et par sa majorité parlementaire. Si les syndicats et le patronat parviennent à conclure un accord, il pourrait être repris dans une proposition de loi, que les députés La République en marche (LRM) veulent examiner en première lecture d'ici à la fin de l'année.

Dans ce dossier, les organisations d'employeurs et de salariés ont leur mot à dire, notamment parce qu'elles pilotent les services de santé au travail interentreprises (SSTI) – un acteur-clé dans le dispositif avec près de 4 500 médecins chargés du suivi de quelque 16 millions de personnes employées dans le privé. Le gouvernement entend améliorer un système qu'il juge peu lisible, insuffisamment tourné vers la prévention et difficile d'accès pour les sociétés de petite taille. Dans cette optique, Matignon avait demandé, en janvier 2018, à trois personnalités – parmi lesquelles la députée LRM Charlotte Lecocq – de formuler des propositions, rendues publiques fin août 2018.

Depuis, le chantier n'a guère avancé, car la méfiance règne parmi les parties en présence. Les partenaires sociaux ont reproché, à maintes reprises, au pouvoir en place de vouloir légiférer sans vraiment tenir compte de leur avis. Mais eux-mêmes ont toutes les peines du monde à parler d'une même voix : en juillet 2019, ils avaient mis fin à un cycle de réunions, sous l'égide de l'Etat, sans dégager de texte commun – les syndicats accusant le patronat de se montrer inflexible sur *« la question du financement des* [SSTI] *»*. Une critique qui renvoie à la mainmise exercée sur ces services par les organisations d'employeurs – le Medef, pour l'essentiel.

Malgré leurs désaccords, les protagonistes ont convenu qu'il fallait négocier. Le lancement des tractations, lundi, intervient un mois après la publication dans *Le Journal du dimanche* d'une tribune en faveur d'une *« grande réforme de la santé au travail »*, signée par 158 députés LRM et apparentés – dont Mme Lecocq, plus que jamais en première ligne sur le dossier. La démarche des parlementaires macronistes *« n'est sans doute pas étrangère au fait que le Medef ait relancé les discussions »*, commente Catherine Pinchaut (CFDT) : *« Il voit avec horreur l'idée que le gouvernement et sa majorité soient seuls à la manœuvre. »*

Services au ralenti

Un autre élément va peser dans la réflexion qui débute lundi : un rapport, récemment publié par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), qui se montre assez sévère sur les SSTI, notamment à propos de la qualité du *« service rendu »*. Ces critiques font écho à celles adressées durant l'épidémie à des services qui ont tourné au ralenti, alors que les entreprises et salariés avaient besoin d'eux. *« La crise a révélé ce que l'on disait depuis longtemps : l'inefficacité du dispositif, le point d'orgue étant la mise au chômage partiel de salariés, voire de médecins, de SSTI »*, s'indigne Eric Chevée, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Une telle situation *« n'était pas à la hauteur des attentes »*, confie Pierre-Yves Montéléon (CFTC).

La négociation qui s'engage lundi est cadrée par un *« document d'orientation »* de huit pages, que le ministère du travail a transmis, samedi, aux partenaires sociaux. Il précise *« les principaux objectifs du gouvernement »* : renforcement de la prévention, lutte contre la *« désinsertion professionnelle »*, réorganisation de la *« gouvernance »* et du *« financement »*... C'est *« un texte assez ouvert, qui permet de lancer une bonne négociation à propos de thèmes sur lesquels nous avions l'intention de travailler »*, commente Serge Legagnoa (FO). *« Il sera difficile pour le patronat de ne pas avancer sur ce dossier »*, affirme Jérôme Vivenza (CGT). L'exécutif donne jusqu'à *« la fin d'année 2020 »* pour boucler l'exercice. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES ET BERTRAND BISSUEL

En Bretagne, les municipales rebattent les cartes

Le second tour révèle l'avènement d'une « gauche sociale-écolo ». Une stratégie en vue des régionales de 2021

BRETAGNE - *correspondance*

A deux semaines du second tour des élections municipales, ses adversaires inondent les réseaux sociaux ou misent sur des tractages de programmes dans les boîtes aux lettres de Lorient (Morbihan). Lui déambule aux pieds des immeubles et sur les marchés, armé d'un mégaphone pour faire entendre son projet. Respect des consignes sanitaires oblige, Laurent Tonnerre, candidat soutenu par La République en marche (LRM) arrivé en quatrième position le 15 mars avec 17,8 % des voix, tente le tout pour le tout : *« Cette campagne est un sprint. Je veux démontrer que je suis le meilleur capitaine pour affronter la tempête économique et sociale à venir. »*

Dans quelques autres villes bretonnes comme Quimper, Morlaix, Concarneau (Finistère)… les candidats courent avec cette même détermination après les abstentionnistes (47 % de participation en Bretagne, 20 points de moins qu'en 2014) pour faire basculer le vote. Dans la majorité des 158 villes concernées par un second tour dans la péninsule – 1 050 conseils municipaux ont d'ores et déjà été élus –, la campagne prend des airs de derniers kilomètres d'un marathon dont l'enjeu consiste à légitimer la victoire de l'équipe sortante et ajuster la répartition des sièges au sein de l'hémicycle.

Ancrage de la gauche

Les résultats du 15 mars ont globalement confirmé les habitudes de vote. Le centre et la droite ont conservé leurs fiefs (Vannes, Vitré…). D'autres, comme Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ou Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), devraient suivre dimanche 28 juin. La gauche, elle, a conforté son ancrage aux quatre coins de la région. Les fusions de listes lors de l'entre-deux-tours promettent même le maintien aux responsabilités des maires socialistes des deux plus importantes villes bretonnes.

La majorité a baissé les armes dans la région en refusant les alliances avec des listes de droite

Arrivés en tête au premier tour, la Rennaise Nathalie Appéré (32,78 %) et le Brestois François Cuillandre (26,54 %) se sont alliés aux écologistes (25,37 % à Rennes et 15,74 % à Brest). *« Malgré des scores très respectables, les Verts n'ont pas déstabilisé le pouvoir en place. Leurs résultats obligent néanmoins la gauche à amplifier son verdissement »*, analyse Romain Pasquier, directeur de recherche à l'Institut d'études politiques de Rennes. Depuis, la maire de la capitale bretonne se revendique à la tête d'une *« gauche sociale-écolo »*. La seconde manche du scrutin marque l'affirmation *« sincère »* de son *« évolution »* politique : *« Mon engagement à gauche a été nourri par un besoin de justice sociale. Aujourd'hui, les questions environnementales sont au cœur de mes convictions. Les militants d'Europe Ecologie-Les Verts* [EELV] *ont été des aiguillons. Cette fusion n'était pas une nécessité arithmétique mais idéologique. »*

A en croire Nathalie Appéré, sa génération en a fini des violents bras de fer avec les Verts auxquels pouvaient s'adonner notamment les anciens ténors socialistes Edmond Hervé ou Jean-Yves Le Drian. L'écologiste Matthieu Theurier, désormais numéro deux sur la liste rennaise de « gauche sociale-écolo », confirme : *« Nous ne sommes plus en compétition mais en coopération. Désormais, nous pouvons construire des projets communs sans portes qui claquent. »*

Priscilla Zamord, Matthieu Theurier, Nathalie Appéré (tête de liste) et David Travers, présentent la liste d'union de la gauche, à Rennes, le 5 juin. PHILIPPE RENAULT/OUEST FRANCE/MAXPPP

Bien que l'union de la gauche capote ou se pratique plus laborieusement ailleurs en Bretagne (Brest, Morlaix, Quimper…), les Verts devraient prendre de plus en plus de place dans les conseils municipaux de la péninsule au soir du 28 juin. Une réalité en ville mais aussi dans les campagnes où leur présence, bien que discrète car moins encartée, s'affirme. Les tractations d'entre-deux-tours ont été moins fructueuses pour les candidats LRM. Au premier tour, ces derniers ont manqué leur ancrage en Bretagne, cette région qui s'était pourtant distinguée comme celle ayant le mieux élu Emmanuel Macron en 2017 et ayant plébiscité la liste LRM aux européennes en 2019.

Au second tour, les « marcheurs » bretons encore en lice se présentent en bout de triangulaire ou de quadrangulaire avec, en moyenne, 15 % des voix. Dans l'intimité de la campagne, leurs équipes admettent souvent vouloir *« clôturer le match »*. La majorité a baissé les armes en refusant les alliances avec des listes de droite dont les programmes étaient pourtant compatibles.

« Majorité ambiguë »

A Brest, Marc Coatanéa (12,6 %) a repoussé la main tendue par l'ancienne préfète Bernadette Malgorn (18,87 %) : *« Certes, nous avions des convergences programmatiques, mais mes valeurs progressistes m'interdisent une alliance avec des conservateurs. Avec une droite plus subtile, capable de composer dans la dentelle, j'aurais pu imaginer construire quelque chose… »*

Hors de question pour les « marcheurs » de s'aventurer dans des combats incertains qui compromettraient l'avenir politique de leur mouvement. Après ces municipales, il y a les départementales et surtout… les régionales. Alors, les candidats LRM temporisent pour ménager Loïg Chesnais-Girard, actuel président du conseil régional (PS) et candidat à sa succession. Celui-ci dirige une majorité composée de socialistes, de communistes, de membres du Parti radical de gauche, de régionalistes et de… « marcheurs » dont Richard Ferrand. Cette large majorité a été façonnée par Jean-Yves Le Drian, avant qu'il ne confie les manettes à Loïg Chesnais-Girard pour rejoindre le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Les macronistes locaux manœuvrent pour peser dans cette social-démocratie bretonne qui prépare sa réélection. C'est sans compter sur EELV, qui aimerait *« mettre un terme à cette majorité ambiguë »*. Le meilleur moyen de convaincre Loïg Chesnais-Girard de dévier sur sa gauche ? Marquer les esprits le 28 juin.

Arrivé en tête à Lorient le 15 mars, Damien Girard (22,99 %) veut transformer l'ancien fief de Jean-Yves Le Drian en première grande ville verte de Bretagne : *« En gagnant, nous enverrions un signal fort capable de faire basculer une partie de la gauche bretonne qui veut se reconstruire et se questionne sur son avenir. »* Flegmatique, Loïg Chesnais-Girard dit se *« réjouir de l'union de la gauche »*, tout en parlant de LRM comme d'un réservoir d'alliés. Le président de la région Bretagne veut *« rassembler »*, pourtant, il avance sur un fil politique que les municipales ont un peu plus rétréci. ■

BENJAMIN KELTZ

A Rennes, une union de la gauche confortable pour la maire sortante

RIEN NE SEMBLE POUVOIR FAIRE dérailler le pouvoir socialiste qui dirige Rennes depuis 1977. Ni une pandémie, ni une abstention record (39,64 % de participation au premier tour), ni le labourage méticuleux de la candidate La République en marche (LRM), ni l'émergence d'une nouvelle figure incarnant la droite rennaise. Pas même une percée écologiste. Le 28 juin, Nathalie Appéré, en tête au premier tour avec 32,78 % des voix, devrait renouveler son bail de maire. D'autant que la quadragénaire a *« sereinement »* validé la fusion de sa liste avec celle des écologistes (25,37 %). Les tractations ont accouché d'un programme commun remanié où les clivants projets de centre commercial XXL dans l'agglomération et d'un Zénith ont été abandonnés, mais ceux concernant l'installation de portillons dans le métro et l'armement des policiers municipaux conservés.

Sorties saignantes

Les autres candidats encore en lice, Carole Gandon (LRM, 14,29 %) et Charles Compagnon (div. D, 12,21 %), qui ont refusé de s'allier, se bataillent pour la place de premier opposant. *« Pour exister, nous n'avons pas d'autres choix que nous faire entendre plus bruyamment que d'habitude »*, explique un proche de Carole Gandon pour justifier les sorties saignantes de la candidate. Avec son équipe, elle présente les écologistes rennais comme *« l'ultragauche qui flirte avec le communautarisme »* ou critique la gestion de la pandémie par Nathalie Appéré. Carole Gandon cogne tellement fort dans une ville habituée à des débats politiques policés que Charles Compagnon regrette *« la tournure peu glorieuse de la campagne »*. Lui martèle son ambition d'être *« le porte-voix de la majorité silencieuse »*. Problème, à Rennes, décider des milliers d'abstentionnistes ne suffirait pas pour le voir virer en tête… ■

B. KE. (BRETAGNE, CORRESPONDANT)

Nouvelle-Calédonie : les élus favorables au report du référendum

Les indépendantistes sont vent debout contre un projet de décret permettant au camp du « non » d'afficher le drapeau français

NOUMÉA - *correspondante*

L'organisation du premier référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, le 4 novembre 2018, remporté par les pro-Français (56,7 %), avait été unanimement saluée comme une réussite. Mais un vent mauvais semble souffler sur le deuxième scrutin, qui doit avoir lieu dans quelques mois, en vertu du processus de décolonisation progressif de l'accord de Nouméa signé en 1998.

Vendredi 12 juin, les élus du Congrès étaient appelés à rendre un avis sur le projet de décret de convocation des électeurs transmis par l'Etat. L'examen de ce texte faisait suite à la proposition du premier ministre, Edouard Philippe, le 29 mai, de décaler le référendum initialement prévu le 6 septembre au 4 octobre, en raison de la crise sanitaire.

Il avait particulièrement mis en avant la *« difficulté de réunir les candidatures pour les 250 délégués de la commission de contrôle »*, alors que la France est en phase de déconfinement et que leur acheminement à Nouméa sera encadré par le contrôle sanitaire strict des frontières décidé par le gouvernement calédonien, à savoir deux semaines d'isolement à l'hôtel, puis une à domicile. Les missions des organisations internationales, dont celle de l'ONU, s'y heurteront.

« Le plus tard possible »

Prônant un report *« le plus tard possible »* du référendum – dont la date butoir est le 3 novembre –, les indépendantistes du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) ont retoqué le choix du premier ministre, lui préférant un vote le 25 octobre pour *« éviter que la campagne du second tour des municipales empiète sur celle du référendum »*.

Sur la même ligne, les six élus de Calédonie ensemble (CE, centre droit) ont, eux, argué *« du besoin de temps pour mobiliser les électeurs, tandis que la participation est un des enjeux du scrutin »*. Seule la coalition loyaliste majoritaire de L'Avenir en confiance (proche de LR), qui n'a jamais caché son désir *« d'en finir au plus vite avec ce tunnel de référendums »* – une consultation est encore possible d'ici à 2022 si le non l'emporte en 2020 –, a soutenu la proposition d'Edouard Philippe.

Mais le débat a véritablement tourné à l'aigre sur un article du projet de décret, qui prévoit de déroger au code électoral, en autorisant l'utilisation du drapeau tricolore sur les affiches et les circulaires de la campagne officielle. L'Etat a opté pour cette entorse aux règles électorales, sur la base d'interrogations de la commission de contrôle sur *« une asymétrie de moyens »* entre les camps.

Pertes abyssales

Baptisée « Affichons nos couleurs », la campagne du FLNKS de 2018 s'était articulée autour de son drapeau. *« Ça n'a rien à voir, c'est le drapeau d'un mouvement, pas un drapeau national. Là, on veut nous dire qu'on n'est pas des citoyens français »*, a fustigé Louis Mapou, chef du groupe UNI-FLNKS. Rappelant qu'ils prônent un statut d'indépendance en association ou en partenariat avec la France, les indépendantistes ont affirmé ne pas vouloir de *« rupture mais négocier de nouveaux liens »* avec la République. Or, c'est précisément cette sollicitation qui exaspère dans les rangs de L'Avenir en confiance. *« Il faut arrêter de faire croire qu'on peut être indépendant sans sortir de la France. Il faut que les Calédoniens comprennent que le référendum c'est la France ou l'indépendance »*, a asséné Sonia Backès, présidente de la Province Sud, satisfaite que l'usage du pavois tricolore pendant la campagne officielle *« clarifie »* le débat.

Ces tensions surviennent de surcroît dans un climat politique et économique déjà délétère, qui s'est installé sur le terreau de la crise sanitaire et des déconvenues de l'industrie du nickel. Lui reprochant *« son jacobinisme et sa collusion avec la droite »* dans la gestion de l'épidémie de Covid-19 qui a peu touché l'île (21 cas), l'Union calédonienne (FLNKS) a officiellement demandé le 31 mai *« le remplacement rapide »* du haut-commissaire, Laurent Prévost.

Dans le même temps, l'ultrasensible question du nickel s'est réveillée alors que deux métallurgistes – la Société Le Nickel (Eramet) et le brésilien Vale dont le complexe est en vente – voudraient obtenir l'autorisation d'exporter de plus gros volumes de minerais bruts, dans l'espoir d'éponger un peu les pertes abyssales de leurs usines. Vent debout contre ce *« bradage des ressources minières »*, le FLNKS a appelé à la mobilisation sur le terrain. ■

CLAUDINE WÉRY

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

Les soignants de retour dans la rue

Une manifestation devait avoir lieu à Paris, mardi. Les hospitaliers veulent des engagements du gouvernement

Les personnels hospitaliers sont de retour dans la rue. Salués comme des *« héros en blouse blanche »* par le chef de l'Etat pendant la crise du Covid, applaudis tous les soirs à 20 heures par une partie de la population pendant le confinement, les soignants entendent rappeler au gouvernement la promesse d'un *« plan massif »* en faveur de l'hôpital public, annoncé le 25 mars, à Mulhouse (Haut-Rhin), par Emmanuel Macron.

Organisée à l'appel de plusieurs syndicats et collectifs de soignants, dont la CGT, FO, SUD et l'UNSA, cette nouvelle journée de mobilisation doit prendre la forme d'un rassemblement *« avec masques et distanciation »*, mardi 16 juin, à 13 heures, avenue de Ségur à Paris, à proximité du ministère de la santé. Des actions sont également prévues devant des hôpitaux, des agences régionales de santé (ARS) et des mairies dans tout le pays. Les Français sont invités à apporter leur soutien au mouvement en se mettant à leurs fenêtres à 20 heures.



Des soignants manifestent devant l'hôpital Robert-Debré, à Paris, le 4 juin.
PHILIPPE LOPEZ/AFP

« La crainte est grande de se faire avoir, et que [le Ségur de la santé] accouche d'une souris »
AGNÈS HARTEMANN
diabétologue et membre du Collectif inter-hôpitaux

Echaudés par les plans « santé »

Si la date du 16 juin avait été fixée avant l'organisation par le gouvernement du Ségur de la santé visant à *« refonder »* en sept semaines le système de soins, la journée vise désormais à exercer une *« forte pression »* avant la conclusion de cette concertation. L'annonce des décisions issues de ce Ségur sont attendues au cours de la première quinzaine de juillet, avant la cérémonie du 14-Juillet au cours de laquelle Emmanuel Macron souhaite rendre un *« hommage »* aux personnels soignants place de la Concorde.

Le président de la République a de nouveau promis, dans son discours du 14 juin, *« une relance par la santé »*, avec un Ségur *« qui non seulement revalorisera les personnels soignants mais permettra de transformer l'hôpital comme la médecine de ville, par des investissements nouveaux et une organisation plus efficace et préventive »*.

Echaudés par les différents plans « santé » présentés depuis le début du quinquennat, médecins et paramédicaux se montrent globalement méfiants sur l'issue des discussions. *« A l'hôpital, ce qu'on entend actuellement, ce sont des soignants désabusés,* décrit Agnès Hartemann, diabétologue à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière (AP-HP) et membre du Collectif inter-hôpitaux (CIH). *Ils ont beaucoup donné pendant la crise, ils sont fatigués, cela fait plus d'un an qu'ils se mobilisent… Les soignants sont en perte de confiance, ils n'y croient plus beaucoup. »* Pour la professeure de médecine, cette journée est d'autant plus nécessaire : *« Il faut continuer à se montrer, la crainte est grande de se faire avoir, et que cela accouche d'une souris mi-juillet. »*

Depuis quelques semaines, dans plusieurs hôpitaux à travers tout le pays, des mobilisations baptisées « Mardis de la colère » ou « Jeudis de la colère » réunissent des personnels mécontents. A Paris, jeudi 11 juin, près de 200 personnes se sont ainsi retrouvées devant l'hôpital Robert-Debré au son de sifflets et de casseroles, autour d'une large banderole *« La santé ça ne se négocie pas »*.

« Parodie » de négociation

Chez les soignants, tout le monde a en tête la manifestation du 14 novembre 2019 qui avait rassemblé des milliers de blouses blanches dans les rues de la capitale. *« On avait manifesté par service, les chefs de service avec les aides-soignants, c'était du jamais-vu »*, se souvient Olivier Milleron, cardiologue à l'hôpital Bichat, à Paris, et membre du CIH. Pour lui, sept mois plus tard, le secteur est toujours en *« ébullition »*.

Christophe Prudhomme, de la CGT, s'attend à une *« forte mobilisation »* dans les établissements mardi. *« Les personnels se mobilisaient déjà ces derniers mois sans y croire beaucoup, mais là, avec la crise, la glorification des soignants et le soutien de la population, ils sont très motivés pour ne pas se retrouver avec des clopinettes »*, dit-il.

Plus de trois semaines après le début du Ségur, les participants se montrent dubitatifs sur le déroulé du processus. Plusieurs d'entre eux plaident pour l'annonce rapide par le gouvernement de l'enveloppe budgétaire qu'il est prêt à mettre sur la table, notamment pour revaloriser les salaires. *« Le gouvernement aligne les milliards d'euros dans d'autres secteurs, comme l'aéronautique. Nous, nous demandons un plan d'urgence de 15 milliards pour augmenter les soignants, embaucher et remettre à zéro les déficits des hôpitaux. Qu'il nous dise déjà oui ou non ! »*, lance M. Prudhomme. *« Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'un rattrapage rapide sur les salaires, on ne comprend pas pourquoi ils n'ont pas commencé par ça »*, abonde Olivier Milleron.

Dans un communiqué publié vendredi 12 juin, le collectif exprime aussi son inquiétude vis-à-vis du Ségur. Il s'est dit *« étonné de l'absence de méthode, de la rapidité sur certains sujets qui mériteraient un travail de fond, de changement de calendrier impromptu (…) et du défaut de transparence sur les options retenues ou écartées »*. Dénonçant une *« parodie »* de négociation, SUD-Santé sociaux a claqué la porte du Ségur, mardi 2 juin. *« Mme Notat* [la médiatrice désignée par le gouvernement] *s'est présentée en nous disant qu'elle n'avait ni marge de manœuvre ni mandat »*, regrette Olivier Youinou, le représentant du syndicat.

Auditionné au Sénat mercredi 10 juin, le ministre de la santé, Olivier Véran, s'est montré confiant sur le processus en cours. *« J'entends qu'il y a eu une attente très forte de la profession. (…) J'entends l'impatience »*, a-t-il déclaré. *« Les négociations avancent, elles progressent »*, a-t-il ajouté, précisant qu'il était tenu par l'agenda qu'il avait lui-même fixé. A la CGT, on annonce déjà de nouvelles mobilisations de soignants, le 30 juin et le 14 juillet. ■

FRANÇOIS BÉGUIN ET CAMILLE STROMBONI

Le monde universitaire en soutien

La journée de manifestation des personnels de santé du 16 juin a reçu le soutien d'un autre pan de la fonction publique : le monde universitaire. Plusieurs syndicats de l'enseignement supérieur, de la recherche, et des étudiants (CGT, FSU, FO, SUD, UNEF…), ainsi que la coordination nationale des *« facs et des labos en lutte »* qui se mobilise depuis plusieurs mois contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche, ont appelé à marcher au côté des soignants. *« Comme la recherche, l'hôpital est confronté depuis des années à une destruction de la logique de service public sur le long terme,* dénonce l'un des membres de la coordination, le chercheur CNRS Samuel Hayat. *La crise sanitaire a montré combien le service public était nécessaire ; en santé, comme en recherche, il faut un engagement de l'Etat. »*

Le Conseil d'Etat rétablit en partie la liberté de manifester

Les rassemblements de moins de 5 000 personnes, interdits dans le cadre de l'état d'urgence, sont de nouveau autorisés

La nouvelle est tombée, samedi 13 juin, alors que plusieurs milliers de personnes étaient réunies un peu plus tôt à Paris pour une marche non autorisée contre le racisme et les violences policières, à l'appel du comité Adama. Le Conseil d'Etat a levé l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes imposée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, rétablissant ainsi la liberté de manifester. Il répondait à trois requêtes de syndicats et associations qui demandaient la suspension de l'article 3 du décret du 31 mai. Ce texte stipule que *« tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes, est interdit sur l'ensemble du territoire de la République »*.

Rappelant que *« la liberté de manifester est une liberté fondamentale »*, le juge des référés a considéré que, *« sauf circonstances particulières »,* l'interdiction des manifestations sur la voie publique *« n'est justifiée par les risques sanitaires que lorsque "les mesures barrières" ne peuvent être respectées ou que l'événement risque de réunir plus de 5 000 personnes »* – un seuil fixé dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. La juridiction administrative rappelle par ailleurs que, *« conformément à la loi, toute manifestation sur la voie publique doit faire l'objet d'une déclaration préalable à la mairie ou la préfecture »*, et qu'*« elle peut être interdite par les autorités de police ou le préfet, s'ils estiment qu'elle est de nature à troubler l'ordre public »*.

Cette décision intervient alors que l'Assemblée nationale doit examiner à partir du 17 juin un projet de loi qui organise la fin de l'état d'urgence sanitaire mais donne au gouvernement, notamment, la possibilité de *« limiter ou d'interdire les rassemblements sur la voie publique »* jusqu'au 10 novembre. Dimanche, lors de son allocution télévisée, M. Macron a indiqué qu'*« il faudra éviter au maximum les rassemblements »* qui resteront *« très encadrés »* car *« ils sont les principales occasions de propagation du virus »*.

L'interdiction « n'est justifiée que lorsque les mesures barrières ne peuvent être respectées »

« Il y avait une anomalie »

Pour les avocats des requérants, cette ordonnance du Conseil d'Etat est une bonne nouvelle. *« Elle est très satisfaisante »*, réagit Patrice Spinosi, le conseil de la Ligue des droits de l'homme (LDH). *Cela rappelle très fortement le principe de la liberté de manifester, qui est l'un des piliers de notre démocratie. »* Pour lui, cela s'inscrit *« dans la même logique »* que celle qui a amené le Conseil d'Etat à lever l'interdiction des célébrations religieuses le 18 mai. *« Il y avait une anomalie à rétablir des libertés comme celle d'aller dans les magasins mais pas celle de manifester »*, ajoute-t-il.

« Ça remet les choses à l'endroit », complète son collègue Me Paul Mathonnet, qui avait déposé une requête au nom de la CGT, Solidaires, la Fédération syndicale unitaire, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France. Selon lui, *« au regard du contexte social actuel, il était incompréhensible que des salariés sous la menace d'un plan social ne puissent pas se présenter devant leur usine pour faire valoir leurs droits »*.

L'avocat rappelle que *« de toute façon, les manifestations avaient lieu »*. De fait, malgré l'interdiction, plusieurs rassemblements se sont déroulés depuis le début du déconfinement le 11 mai, que ce soit pour réclamer plus de moyens pour l'hôpital ou contre les violences policières. Mais, critique Me Mathonnet, *« l'interdiction générale ne permettait pas une bonne gestion »* et *« le remède était pire que le mal »*. Il en veut pour preuve le rassemblement, samedi à Paris, à l'appel du comité Adama : les manifestants, venus en nombre, n'ont pas pu quitter la place de la République et ont été contraints par les forces de l'ordre de stationner plusieurs heures sur la place. *« C'est une absurdité d'un point de vue sanitaire et du maintien de l'ordre »*, dénonce-t-il. Désormais, *« on va pouvoir réorganiser des manifestations avec des discussions entre les organisateurs et les autorités pour trouver des itinéraires compatibles avec les gestes barrières »*, ajoute Me Spinosi.

Les cinq organisations syndicales se sont aussi réjouies de cette décision alors que les soignants sont appelés à descendre dans la rue mardi pour réclamer plus de moyens. *« La liberté de manifester enfin déconfinée ! »*, ont-elles applaudi dans un communiqué commun publié samedi, saluant *« une belle victoire collective, salutaire pour les libertés et la démocratie »*. *« Pour nous, l'interdiction de se rassembler au-delà de 10 personnes était complètement disproportionnée et injustifiée »*, souligne Céline Verzeletti, de la direction confédérale de la CGT. Pour la syndicaliste, *« l'exécutif ne* [voulait] *pas être gêné avec des manifestations sociales de plus en plus importantes »*.

« Ce que l'on espère surtout maintenant, même si l'ordonnance ne prévoit pas un effet rétroactif, c'est que le gouvernement supprime toutes les amendes qui ont été mises dans ce cadre », explique Eric Beynel, porte-parole de Solidaires. Le seuil des 5 000 personnes lui semble cependant difficile à respecter : *« Je ne vois pas très bien comment on peut calculer à l'avance le nombre de manifestants… »* Une chose est sûre : mardi, il espère que cette jauge sera largement dépassée. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES

CORONAVIRUS

Le bilan quotidien du Covid-19 au plus bas

La France a enregistré moins de dix nouveaux décès en 24 heures dus au Covid-19, a annoncé, dimanche 14 juin, le ministère de la santé. Neuf décès ont été enregistrés à l'hôpital en 24 heures, soit le chiffre le plus faible depuis le début des bilans quotidiens, portant le nombre total à 29 407 morts, selon les derniers chiffres du ministère de la santé. – *(AFP.)*

L'Etat fera un « geste financier » pour la SNCF

Le ministre des comptes publics, Gérald Darmanin, a indiqué, lundi, que l'Etat ferait un *« geste financier »* envers la SNCF pour l'aider à faire face à ses difficultés financières liées à la crise sanitaire. *« Il y aura un geste financier de l'Etat, qu'il soit directement auprès de la SNCF ou (…) auprès des institutions qui travaillent avec »*, comme les régions, a déclaré, sur BFM-TV, Gérald Darmanin, qui va recevoir Jean-Pierre Farandou, le patron de l'entreprise ferroviaire, *« dans les prochains jours »*. Ce dernier a estimé, dimanche dans *Le JDD*, que sa société avait essuyé 4 milliards de pertes de recettes cumulées à fin mai en raison du Covid-19. – *(AFP.)*

Les urgences, épicentre de la colère

LES MAUX DE L'HÔPITAL 6|6

Misère, « bobologie », engorgement, violence… Ces services sont souvent à la croisée des problèmes

REPORTAGE

Elle ne le dit pas trop fort parce que son hôpital a vécu les mêmes drames qu'ailleurs, mais Sheila Gasmi regretterait presque le temps du Covid-19 : *« Pendant cette période, on a retrouvé notre âme d'urgentistes. »* Depuis dix ans, elle exerce comme médecin aux urgences de l'hôpital Avicenne, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), et ne s'était jamais sentie aussi utile. *« On a renoué avec notre cœur de métier : la gestion de crise. Pour une fois, on a eu l'impression de faire notre travail. »*



Sheila Gasmi, médecin urgentiste, essaie de transférer un patient des urgences, à l'hôpital Avicenne, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), le 10 juin. JULIE BALAGUÉ POUR « LE MONDE »

Et maintenant ? Dans sa main, les dossiers des patients venus aux urgences ce mercredi 10 juin, avec leur motif d'admission. Sheila Gasmi lit : *« Bourdonnement de l'oreille depuis quatre semaines, dorsalgie, œil rouge, constipation sans gaz depuis une semaine (déjà venu pour ce motif le 6 juin), douleurs abdominales et vomissements depuis une semaine, abcès fesse depuis trois semaines, plaie index gauche, ivresse… »* Un dernier : *« Retard de règles. Elle, je lui ai dit : "Vous allez chez Carrefour et vous achetez un test de grossesse." »*

Le retour progressif à la normale, après la vague épidémique, n'est pas facile. Derrière Sheila Gasmi, un homme de 91 ans arrive sur un brancard dans la salle de déchocage, dévolue aux cas graves, une plaie profonde dans la jambe droite. Il a trébuché sur son déambulateur, fracture ouverte du tibia. Mais le retour à la normale, ce n'est pas tant ce qui se passe en salle de déchocage que tout autour.

Le retour à la normale, ce sont les patients qui s'entassent pour de la « bobologie » dans la petite salle voisine – *« la zone des consultations médicales »* –, ce sont ceux qu'il faut hospitaliser, mais qui gisent des heures durant sur un brancard dans les couloirs en attendant un lit, ce sont ceux qui deviennent violents. Un grand panneau de bois remplace une des vitres du guichet d'accueil. Fin mai, un homme excédé par l'attente l'a fait exploser avec une chaise. L'agente qui se trouvait derrière est en arrêt jusqu'au 30 juin.

« Il y a urgence aux urgences »

En 2018, l'observatoire national des violences en milieu de santé a reçu des services d'urgences 3 450 signalements d'atteintes aux personnes et 513 d'atteintes aux biens – seule la psychiatrie en déclare plus. C'est à la suite de plusieurs faits de violence à Saint-Antoine que les urgences de cet hôpital du centre de Paris se sont mises en grève, en mars 2019, entraînant un immense mouvement de contestation, qui a mis en lumière le malaise dans ces services dont la fréquentation explose : 10 millions de passages aux urgences en 1996, 22 millions en 2018. Les effectifs n'ont pas suivi et les services saturent, aggravant le risque de mortalité ou de complications chez les patients.

« Il y a urgence aux urgences » a été le refrain de l'année en 2019. Quelque 300 des 474 services des urgences publics se sont déclarés en grève. La secousse avait été puissante – et devrait connaître une réplique mardi 16 juin, journée de mobilisation nationale du personnel soignant.

François Braun, président du syndicat SAMU-Urgences de France, résume la situation : *« Il y a la plaque tectonique de la médecine de ville et la plaque tectonique de l'hôpital qui bougent, qui dysfonctionnent et, à la jonction des deux, il y a les urgences. C'est là qu'il y a les tremblements de terre. »* Les urgences, poste d'observation sans pareil des maux du système de santé français, tant côté ville – « l'amont » – que côté hôpital – « l'aval ».

Dans leur rapport intitulé « Pour un pacte de refondation des urgences », établi à la suite du mouvement de grève, le député (LRM) de Charente Thomas Mesnier et le professeur Pierre Carli ont largement souligné que le mal aux urgences était lié à un mal en amont. Ils ont identifié plusieurs causes à la forte hausse de la fréquentation. Parmi elles, *« le consumérisme »*, cette idée selon laquelle, comme le résume Mathias Wargon, chef des urgences de l'hôpital de Saint-Denis, elles sont devenues pour les citoyens *« une sorte de supermarché ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, où vous êtes sûr de trouver tout ce dont vous avez besoin »*, de la prise de sang au scanner.

Mais le rapport s'attarde surtout sur *« ces patients qui ne trouvent pas d'autre accès aux soins »*. Ceux pour qui les urgences pallient les manques de la médecine de ville, ceux qui ne savent ou ne peuvent faire autrement, que ce soient les résidents d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pas assez médicalisés, ou tous ceux qui n'ont pas de médecin traitant, pas de papiers, pas d'argent.

Ce 10 juin, sur un brancard au milieu d'autres patients hagards, dans le couloir d'Avicenne, ronfle un clochard que les pompiers ont trouvé ivre mort dans la rue. Il y retournera dès qu'il aura dessoûlé. *« J'ai voulu lui trouver une structure d'accueil, il ne veut pas qu'on s'occupe de lui »*, soupire Khaïna Daoud, l'assistante sociale du service, qui voit passer à longueur de journée *« des SDF, des femmes battues, des mineurs isolés, des personnes âgées vulnérables »*. *« La grève, c'est aussi parce qu'on n'est pas faits pour recevoir ce type de patientèle »*, explique Laura Michalet, aide-soignante qui ne compte plus les malades psychiatriques *« qui errent dans les couloirs, qui se mettent tout nus, qui urinent par terre, qui font des crises de démence »*. Avicenne les garde : l'hôpital psychiatrique voisin de Ville-Evrard est toujours plein.

> **« C'est indécent, un papi qu'on ne peut pas mettre dans une piaule parce qu'il n'y a pas de lit »**
> VIRGINIE MONEO
> infirmière

Le problème est ancien

Un rapport de la Cour des comptes estimait, en 2017, à 3,6 millions le nombre de passages « inutiles » aux urgences, des demandes de soins non programmés, sans détresse vitale, *« qui auraient pu être pris en charge par la médecine de ville »*. Problème : si les urgences sont saturées, souvent, la médecine de ville l'est aussi.

« S'il y avait une médecine de ville organisée et un maillage important, on aurait moins de visites aux urgences », affirme Frédéric Adnet, qui dirige celles d'Avicenne. Le problème est ancien. *« Je suis persuadé que si l'on avait une permanence de soins en ville correctement organisée, les services hospitaliers d'urgences pourraient travailler dans de bien meilleures conditions »*, disait déjà, en 2003, le ministre de la santé, Jean-François Mattei.

La densité déclinante de la médecine de ville qui crée des déserts médicaux – en Seine-Saint-Denis notamment – doit beaucoup au numerus clausus qui a limité le nombre d'étudiants en médecine depuis 1971. Sa levée, à la rentrée 2020, n'inversera pas la tendance avant dix ans. En attendant, le gouvernement mise sur une réorganisation du système de soins en ville, autour de communautés professionnelles territoriales de santé – des réseaux d'acteurs de la santé sur une zone donnée – et réfléchit à la mise en place d'un numéro unique de régulation médicale ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour apporter aux malades une réponse adaptée : l'envoi du SAMU pour l'urgence vitale, un rendez-vous avec un généraliste dans les vingt-quatre heures, ou une téléconsultation.

Le rapport Carli-Mesnier suggère enfin de multiplier les « maisons médicales de garde » à proximité des services des urgences, qui pourraient alors envoyer vers ces lieux, regroupant des médecins libéraux, les patients aux problèmes non urgents. Mais le feront-ils, sachant que cela leur ferait perdre de l'argent ? *« La tarification à l'activité et le forfait en fonction du nombre de passages ont encouragé l'hôpital à faire des urgences leur tirelire »*, dit agacé Jean-Paul Ortiz, président de la Confédération des syndicats médicaux français, premier syndicat de médecins libéraux.

> **« Le problème n'est pas le flux de patients qui arrivent, c'est le flux de patients qu'on doit caser »**
> FRÉDÉRIC ADNET
> directeur du service des urgences de l'hôpital Avicenne

Chaque passage aux urgences rapporte en moyenne 161,50 euros à l'hôpital, a estimé la Cour des comptes en 2014. Résultat, explique le docteur Braun : *« Quand les urgentistes râlent parce qu'ils ont trop de patients à prendre en charge, les directeurs d'hôpitaux disent : "C'est très bien, continuez à bosser." C'est un peu perturbant. »* La réforme du financement des urgences est au cœur du Ségur de la santé, qui doit déboucher d'ici à mi-juillet à une *« refondation du système de santé »* français.

A cette situation kafkaïenne, Olivier Véran, pas encore ministre de la santé, a proposé, en 2018, une solution kafkaïenne qui devait entrer en vigueur au moment où le Covid-19 est arrivé : un « forfait de réorientation hôpital-ville » de plusieurs dizaines d'euros. Autrement dit : payer l'hôpital pour qu'il accepte de renvoyer les patients vers la médecine de ville.

« En réalité, le problème n'est pas le flux de patients qui arrivent », assure cependant le professeur Adnet, *c'est le flux de patients qu'on doit caser. »* L'aval. Mercredi 10 juin, à Avicenne, une dizaine de personnes attendaient qu'un lit se libère dans un service. *« Ils sont parfois vingt ou vingt-deux »*, confie-t-il. Dans ces cas-là, le couloir déborde, et les brancards sont mis *« en double file »*, dans un couloir perpendiculaire.

Les urgences pâtissent par ricochet de la fermeture, entre 1993 et 2018, de près de 100 000 lits dans les hôpitaux. *« C'est indécent, un papi qu'on ne peut pas mettre dans une piaule parce qu'il n'y a pas de lit, se désole l'infirmière Virginie Moneo. Les gens passent parfois vingt-quatre heures dans le couloir, c'est devenu normal. On a parfois l'impression d'être dans la maltraitance, mais on subit nous-mêmes la maltraitance gouvernementale depuis vingt-cinq ans. »*

« C'est une honte »

« Les urgentistes ne disent pas qu'ils travaillent trop, ils disent qu'ils travaillent trop dans une fonction qui n'est pas médicale. On passe des heures à essayer de trouver une place aux malades. » Faute de place au bloc opératoire d'Avicenne, ou dans un hôpital des départements voisins, le vieil homme à la fracture ouverte du tibia a attendu six heures avant de pouvoir être opéré.

Outre des lits et du personnel supplémentaires, les urgentistes réclament 300 euros supplémentaires par mois pour les paramédicaux. Lorsqu'elle était encore ministre de la santé, Agnès Buzyn leur en a accordé 100, sous forme de prime qui ne comptera pas pour la retraite. Laura Michalet, aide-soignante depuis sept ans, touche 1 350 euros net par mois. Virginie Moneo, infirmière depuis dix-huit ans, 2 170 euros. *« C'est une honte »*, dit Mme Gasmi. Après dix ans comme médecin aux urgences, elle-même pourrait, dans le privé, prétendre à deux fois plus que ses 4 000 euros mensuels. *« Si je reste là, c'est parce que j'aime mon hôpital, j'aime mon 93, j'aime le service public. »* ■

HENRI SECKEL

Fin

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

Les saisonniers étrangers piégés par le Covid-19

Plusieurs clusters ont été repérés parmi les ouvriers circulant entre Gard, Vaucluse et Bouches-du-Rhône



Dépistage de travailleurs saisonniers, à Beaucaire (Gard), le 10 juin.
ARNOLD JEROCKI/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

REPORTAGE
BEAUCAIRE (GARD) - *envoyée spéciale*

Dans la longue file d'attente qui s'étend devant le gymnase de Beaucaire (Gard) transformé en centre de dépistage, les accents de Colombie et de l'Equateur se mêlent à ceux, plus hachés, des membres de la Croix-Rouge. Un homme s'inquiète auprès de son voisin, en espagnol : « *Est-ce qu'il faut une carte Vitale ? Parce que je n'en ai pas.* »

Sur ces terres fertiles, limitrophes des Bouches-du-Rhône et proches du Vaucluse, beaucoup d'ouvriers agricoles, provenant majoritairement d'Amérique du Sud et transitant par l'Espagne, arrivent tous les ans par bus entiers au printemps. Très dépendants de cette main-d'œuvre, d'autant plus en période de crise sanitaire, les agriculteurs membres de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône avaient manifesté le 20 mai à Arles et Aix, pour s'assurer de leur venue. A la réouverture des frontières, ils sont arrivés. Avec, a priori, plusieurs cas de Covid-19 à bord.

A quelques kilomètres de Beaucaire, de l'autre côté du Rhône, plusieurs foyers du virus sont apparus début juin. Une trentaine de cas ont été découverts dans un camping de travailleurs installé au milieu des champs à Noves et chez un producteur de fraises à Maillane (Bouches-du-Rhône). Une opération de dépistage a depuis été lancée. Les derniers bilans attestent 158 cas dans le département, 53 autres dans le Gard et 39 autres dans le Vaucluse. Des chiffres qui devraient augmenter au début de la semaine du 16 juin.

Dans le complexe sportif, jeudi 11 juin, on s'active. Des entraîneurs de football, des professeurs et même une boulangère se sont proposés pour faire office de traducteurs, rassurer les parents inquiets et répondre aux questions. Pour faire venir au gymnase les saisonniers, qui sont parfois en situation irrégulière et ne parlent pour la plupart pas le français, l'agence régionale de santé (ARS) a dû innover. En utilisant, par exemple, les réseaux paroissiaux : David Flores, le prêtre équatorien de la ville, a fait circuler le message quotidiennement à ses fidèles par la messagerie WhatsApp.

Les communiqués annonçant les dépistages gratuits pendant trois jours ont été traduits en espagnol et placardés sur les épiceries latinos du centre-ville. « *On compte sur le bouche-à-oreille pour rassurer les gens qui auraient peur de venir* », explique Claude Rols, délégué de l'ARS dans le Gard.

Pour l'ARS, qui, face à ce genre de situation, met en place un dispositif de traçage des contacts permettant d'enquêter sur les déplacements et les échanges entre individus, la tâche s'annonce ardue. Car ces ouvriers agricoles, souvent accueillis dans des chambres ou des mobile-homes collectifs, travaillent sur plusieurs lieux à la fois. Les risques de contamination deviennent importants au gré des déplacements, souvent effectués dans des véhicules collectifs. « *Sans compter que tous les magasins latinos sont à Beaucaire* », explique Angel (certains prénoms ont été modifiés), 48 ans. L'Equatorien, qui ramasse les abricots en ce moment, l'assure : « *Tout le monde se retrouve là-bas le week-end.* »

Des chambres surpeuplées

A la sortie du centre, Pablo, 22 ans, et Nathaly, 21 ans, font un signe de croix. « *J'ai un bébé en Espagne*, explique le jeune Colombien. *Si je suis positif, je ne sais pas ce que je vais faire. Je suis venu ici pour travailler.* » Nathaly, elle, a tenté de convaincre celle qui partage sa chambre sur l'exploitation de concombres où elle travaille de venir elle aussi se faire dépister. « *Impossible : elle a beaucoup trop peur. Soit de la police de l'air et des frontières, soit d'être renvoyée en Espagne sans son salaire* », dit-elle.

Depuis les Bouches-du-Rhône voisines, où les campagnes de dépistage ont démarré début juin, beaucoup de saisonniers disent avoir appris leurs résultats par l'entreprise d'intérim qui les emploie, et non par un médecin. Ils attendent toujours un document médical. Une vidéo montrant des chambres surpeuplées dans un domaine près d'Arles où plusieurs cas de Covid-19 ont été détectés circule sur les réseaux sociaux. Un Equatorien sur place raconte que des vigiles monteraient la garde à l'entrée de la ferme.

Dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 juin, sept employées saisonnières qui auraient testé positives au Covid-19, dispersées dans plusieurs fermes autour d'Arles (Bouches-du-Rhône), ont été transportées dans un centre d'isolement à Miramas. Elles disent avoir appris qu'elles étaient porteuses du virus par leur employeur début juin et n'avoir reçu aucun document médical. Elles refusaient de bouger sans de plus amples informations.

> **« Si je suis positif, je ne sais pas ce que je vais faire. Je suis venu ici pour travailler », explique Pablo, un colombien**

« *C'est le chauffeur de la boîte d'intérim pour laquelle je travaille qui m'a dit que j'étais positive*, explique Liliana qui, affolée, a contacté *Le Monde* pendant l'opération, tout en tentant de s'isoler dans le domaine où elle se trouvait. *Je n'ai jamais reçu de SMS, de mail ou de courrier. Et là, on nous embarque, je ne sais même pas où. Ils menacent d'appeler la police.* » La préfecture des Bouches-du-Rhône, contactée samedi, parle de départs « *volontaires* », pour une mise à l'isolement plus « *confortable* ». « *Il y a eu un moment de panique ou d'incompréhension*, admet-elle, *mais des informations devraient remonter très vite sur ce qui s'est passé.* »

Le fonctionnement opaque des entreprises, très lucratives, dont dépendent les saisonniers est souvent en cause. La plus connue d'entre elles, Terra Fecundis, devait être jugée pour près de 112 millions d'euros de fraude sociale début mai, à Marseille. Mais l'audience de la plus grosse affaire de dumping social en France a été reportée pour cause de crise sanitaire. Les syndicats dénoncent depuis des années leurs conditions de travail, n'hésitant pas à parler « *d'esclaves du XXIe siècle* ».

Parmi les ouvriers, beaucoup témoignent d'heures supplémentaires non payées, de retenues sur salaire non justifiées, de malaises, et parfois de violences. Javier, carrure large et voix chancelante, raconte « *qu'on lui jette des pommes* » sur la tête régulièrement. « *On est traités comme des animaux. La chef a déjà fait pleurer plusieurs ouvriers.* » Un autre dit avoir été renvoyé pour avoir publié une vidéo des conditions déplorables dans lesquelles il était confiné dans une ferme des Bouches-du-Rhône.

Alberto, 36 ans, aujourd'hui sédentarisé en France, raconte ses débuts « *avec des sociétés espagnoles* » : des saisons « *terribles* », où il n'était payé « *qu'un tiers des heures vraiment faites* ». « *Si votre tête de leur revenait pas, où qu'ils estimaient que vous ne travailliez pas assez vite, ils vous demandaient de ne pas revenir l'après-midi*, explique-t-il. *Parfois, si on avait déjà fait une semaine, ils ne la payaient pas.* » Alors, selon lui, « *c'est évident que si j'étais encore avec eux, je ne voudrais pas me faire tester* ».

« Bosser pour nourrir la France »

« *On va devoir tirer les conclusions de ce qui s'est passé* », admet Patrick Lévêque, patron de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône. S'il se serait bien passé de l'annonce des multiples clusters dans le monde agricole, il assure n'être pas surpris : « *Nous avons continué de bosser pour nourrir la France pendant tout le confinement. C'était un risque, évidemment.* »

A quelques encablures du centre de dépistage, on retrouve l'épicentre de cette immigration : l'intérieur des remparts de la ville musée de Beaucaire. Le maire Rassemblement national (ex-Front national), Julien Sanchez, a été réélu dès le premier tour le 15 mars. Dans les épiceries latinos, des agriculteurs ont épinglé des annonces traduites en espagnol. « *Cherche bras pour travailler dans la vigne. Cotisations en Espagne.* »

Une femme demande si elle peut être renvoyée en cas de test positif. Une autre s'inquiète pour un ami confiné chez son employeur, dans un dortoir avec plusieurs cas de Covid-19. Un couple à qui on a imposé une quarantaine après avoir covoituré avec un collègue positif s'inquiète : seront-ils payés quand même à la fin du mois ? « *On ne nous dit rien* », lâche le mari.

Dans les rues de Beaucaire, la nuit tombe. Les terrasses se remplissent. Sur les tables, les « unes » des journaux locaux avec le nombre de cas qui grimpe dangereusement. Les riverains s'inquiètent. « *Avec les conditions dans lesquelles ils vivent, ce n'est pas étonnant qu'il y ait autant de Covid chez les Latinos* », estime Alain, bière à la main. « *Avec cette histoire*, raconte Alberto, *les gens nous regardent un peu bizarrement. Il y en a qui changent carrément de trottoir.* » ■

SOFIA FISCHER

De nombreuses zones d'ombre sur le transport maritime du bétail

Dans un rapport publié en mai, la Commission européenne s'inquiète du manque d'informations claires sur le traitement des animaux

Ce sont trois faits d'actualité récents qui racontent un raté européen. Il y eut d'abord le *Queen-Hind*, en novembre 2019. Le cargo, battant pavillon des Palaos, avait chaviré dans la mer Noire peu après son départ du port roumain de Midia. Il transportait plus de 14 000 moutons à destination de l'Arabie saoudite. Les 21 membres de l'équipage et seulement 180 moutons en avaient réchappé. Puis, en avril et mai, ce sont plusieurs animaux morts retrouvés échoués sur des plages israéliennes et espagnoles. Manifestement jetés par-dessus bord, en toute illégalité, certains avaient les oreilles coupées, empêchant leur identification.

Enfin, les 21 et 27 mai, les douanes espagnoles interceptaient deux navires venant d'Amérique du Sud, le *Neameh* et le *F. M. Spiridon*. Soupçonnant un trafic de stupéfiants, les douaniers découvrent à bord des milliers de bovins faméliques, piétinant dans leurs excréments, entourés de dizaines d'animaux morts. L'odeur est telle que les enquêteurs doivent porter des masques à oxygène et que les chiens détecteurs ne peuvent faire leur travail. A l'arrivée du *Neameh* à Damiette, en Egypte, le registre du bateau indique que 34 bovins sont morts, mais les autorités n'en trouvent nulle trace à bord.

« Boîtes noires »

Ces exemples dessinent un tableau sombre pour le transport maritime d'animaux, un secteur peu et mal réglementé. Dans un rapport publié en mai sur le « bien-être des animaux exportés en mer », la Commission européenne dresse un bilan accablant. Après deux ans d'enquête, Bruxelles avoue d'importantes lacunes. « *Actuellement, ni les Etats membres ni la Commission ne disposent d'informations ou de statistiques sur l'état de santé et le bien-être des animaux pendant les voyages en mer* », écrit la Commission. Chaque année, l'Union européenne (UE) exporte 3 millions de bovins et ovins par la mer vers des pays tiers, où ils rejoignent des centres d'engraissement ou des abattoirs. Les bateaux qui les transportent sont parmi les plus vétustes. A Sète, la moyenne d'âge des cargos bétaillers est de 42 ans, dix de plus que pour les navires de marchandise, selon un décompte de l'ONG française Welfarm.

Durant les trajets en mer, les animaux sont exposés à de nombreux risques thermiques avec la hausse des températures, à des blessures dans des enclos inadaptés, et au manque de soins, car la législation n'impose pas de vétérinaire à bord. Pourtant, la réglementation européenne sur la protection animale est censée s'appliquer pendant toute la durée du transport, jusqu'au point d'arrivée. Ce principe a été réaffirmé par la Cour de justice européenne en 2015. Or, une fois à bord, les animaux disparaissent des radars.

« *Il n'est pas transmis d'informations pendant le voyage en mer*, confirme le ministère français de l'agriculture. *La réglementation ne permet pas de l'exiger, mais la France a commencé à obtenir la communication de rapports de mortalité et de blessures a posteriori. A ce jour, tous les rapports obtenus indiquaient une mortalité nulle.* » Une conclusion qui ne satisfait pas les ONG, qui recensent chaque année des dizaines d'animaux échoués sur des plages de Méditerranée, et soupçonnent que de nombreux autres gisent en mer. Jeter un animal mort par-dessus bord (tout comme le lisier) est pourtant contraire à la convention Marpol de 1973 qui classe la Méditerranée en zone protégée. « *Les cargos sont des boîtes noires*, dénonce Adeline Colonat, chargée de campagne pour Welfarm. *On ne peut pas savoir ce qui se passe à bord des navires.* »

Il existe plusieurs niveaux de contrôle des bateaux. D'abord, l'agrément, délivré pour cinq ans maximum par un des Etats membres de l'UE, qui déclare le navire apte au transport d'animaux. A l'exception du Portugal et de l'Irlande, la Commission européenne juge les procédures d'inspection « *insuffisantes* », citant le manque de qualification du personnel, des moyens trop faibles, des documentations incomplètes.

« Un constat d'impuissance »

Les autorités portuaires doivent en outre examiner les bateaux avant chaque chargement. Mais ces contrôles conduisent rarement à un refus de transport. En deux ans d'enquête, « *les services de la Commission n'ont trouvé aucune preuve que les autorités aient jamais refusé un seul chargement* ». Pire, le rapport de Bruxelles décrit des « *fortes pressions de la part des exportateurs* » pour autoriser les expéditions. Pour sa part, le ministère de l'agriculture français assure que les services d'inspection à Sète ont déjà prononcé « *plusieurs refus de chargement pour des risques de blessures, des systèmes d'abreuvement défectueux et des surfaces non conformes* ».

L'absence d'information claire à ce sujet questionne. « *Le rapport de la Commission est un constat d'impuissance*, relève Adeline Colonat. *Qu'elle n'ait pas pu obtenir toutes les informations donne une idée de l'omerta qui règne.* » A l'approche de la période estivale, plus risquée pour les animaux en raison des canicules, plusieurs associations demandent au gouvernement de mettre fin aux exportations d'animaux vers des pays tiers. Au Parlement européen, la conférence des présidents de groupe a validé, le 11 juin, la mise en place d'une commission d'enquête sur les transports d'animaux d'élevage. Un principe qui devra encore être voté en séance plénière. ■

MATHILDE GÉRARD

Désindustrialisation : l'Ile-de-France menacée

Malgré les efforts des pouvoirs publics, la région ne cesse de voir le nombre d'usines baisser

Est-ce le début d'une nouvelle vague ? La question tourmente les syndicalistes, les élus, les chefs d'entreprise d'Ile-de-France depuis que Renault a confirmé, le 29 mai, son intention de fermer son usine de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), et d'arrêter l'assemblage de voitures sur son site historique de Flins (Yvelines), où travaillent encore 4 000 personnes.

Après des décennies de déclin, la région parisienne avait enfin stoppé depuis deux ans la chute de l'emploi industriel. Or, la crise économique actuelle ne peut qu'enrayer cette amélioration. Pire, elle pourrait annoncer une nouvelle désindustrialisation de la première région économique française. Exactement l'inverse de la relocalisation des productions prônée par beaucoup depuis l'épidémie de Covid-19.

« Oui, le risque est là, les entreprises utilisant l'alibi de la crise sanitaire », s'alarme Didier Guillaume, le maire communiste de Choisy-le-Roi. *« Avec des annonces comme celles de Renault, on peut assister à une désindustrialisation progressive du bassin d'emploi »*, s'inquiète également Jean François Mbaye, député (La République en marche) du Val-de-Marne.



Des ouvriers de Renault manifestent contre la fermeture du site du constructeur automobile, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), le 29 mai.
CHARLES PLATIAU/REUTERS

« Une situation de dépendance »

Au même moment que le plan d'économies de Renault, un autre dossier a avivé les craintes, celui de Sanofi. Le groupe pharmaceutique avait annoncé, en juillet 2019, sa volonté d'abandonner son centre de recherche d'Alfortville (Val-de-Marne). Ces dernières semaines, plusieurs élus ont tenté de remettre en cause la décision, en tirant les leçons de la crise sanitaire. La multiplication de ce type de mesures *« met la France dans une situation de dépendance vis-à-vis des autres pays »*, a plaidé la sénatrice communiste du Val-de-Marne Laurence Cohen.

Aux yeux des responsables politiques, l'urgence consiste au contraire à « réarmer » la filière de la santé, en ouvrant des sites comme l'usine de masques chirurgicaux montée en quelques semaines par un homme d'affaires chinois au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Un discours sans effet. Sanofi l'a confirmé : d'ici la fin de l'année, Alfortville aura fermé ses portes.

Autre sujet d'interrogation, l'aéronautique, l'une des principales industries d'Ile-de-France. Frappé de plein fouet par l'arrêt brutal du trafic aérien, le secteur doit bénéficier d'une aide massive de l'Etat. Cela suffira-t-il à empêcher licenciements et restructurations ?

Globalement, *« la crise sanitaire va probablement alourdir les pertes d'emplois »* en Ile-de-France, *« alors que le secteur était à peine entré dans une phase plus favorable depuis mi-2018 »*, anticipe la chambre de commerce et d'industrie.

En région parisienne, le délitement de l'industrie est déjà ancien. *« La désindustrialisation de Paris a commencé près d'un siècle avant les mutations récentes du système productif mondial »*, souligne la géographe Anne Clerval dans *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale* (La Découverte, 2013). *« Dès la fin du XIXe siècle, des industries parisiennes quittent les quartiers artisanaux de la rive droite pour la proche banlieue »*, notamment afin d'obtenir davantage d'espace, note-t-elle.

Le mouvement s'est amplifié dans la seconde moitié du XXe siècle. A présent, il ne reste plus à l'intérieur du périphérique qu'une seule grande usine, la papeterie Exacompta-Clairefontaine du quai de Jemmapes. Quant à la banlieue, elle a vu les usines migrer vers la province, puis l'étranger.

Depuis les années 1970, l'Ile-de-France a assisté à une chute vertigineuse du nombre d'emplois industriels. En 1975, le secteur employait près d'un million de personnes. L'effectif était encore de 600 000 personnes en 2001 pour atteindre 430 000 personnes fin 2018. L'industrie ne représente plus qu'environ 7 % des emplois en Ile-de-France, deux fois moins qu'en région.

Depuis 2009, quelque 112 fermetures d'usines ont été annoncées en région parisienne, pour 73 ouvertures, selon la société Trendeo. Cette année encore, l'usine de faïences murales V & B Fliesen (ex-Villeroy & Boch) de La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne) a cessé sa production fin janvier. Et le fabricant de mandrins Tobler, installé à Louvres (Val-d'Oise) depuis 1960, a été liquidé mi-mai.

« Comme pour toute l'économie française, les pertes d'usines ont été importantes jusqu'en 2015, après quoi l'industrie a amélioré sa situation, commente David Cousquer, de Trendeo. *Mais la reprise en Ile-de-France n'a pas été aussi forte que pour l'ensemble du pays. »* Depuis 2018, l'industrie a recréé tout juste 5 000 emplois. *« Elle n'a représenté que 5 % des créations d'emplois en Ile-de-France, contre 19 % en France »*, souligne M. Cousquer.

Ce très fragile redressement se trouve aujourd'hui remis en cause. C'est qu'au delà de la crise actuelle, produire en Ile-de-France se révèle plus coûteux et difficile qu'ailleurs. En moyenne, le salaire horaire d'un ouvrier qualifié dans l'industrie y est supérieur de 7 % à celui constaté en Normandie, par exemple, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques. La comparaison est encore plus violente avec la Pologne, le Maroc, etc.

Immobilier plus cher

L'immobilier, surtout, revient bien plus cher. Lorsqu'un terrain se libère, faut-il installer sur place un entrepôt, une usine, des bureaux, des logements, des espaces verts ? *« En première couronne, juste autour de Paris, la concurrence est telle que le mètre carré constructible peut atteindre 300 ou 400 euros,* explique Alexis Bouteiller, du cabinet de conseil en immobilier d'entreprise Cushman & Wakefield. *On est plutôt autour de 100 euros le mètre carré en deuxième couronne, et 20 ou 30 euros ailleurs en France. »* De quoi inciter les entreprises à s'implanter loin de Paris.

« Souvent, il n'est même pas possible d'ouvrir une usine, ajoute M. Bouteiller : *les maires préfèrent réserver l'espace à d'autres usages. Dans le discours, tout le monde dit oui à l'industrie. En pratique... »* En septembre 2019, après l'incendie de Lubrizol, à Rouen, les municipalités de Grigny et Ris-Orangis (Essonne), ont réclamé le départ de deux sociétés jugées trop dangereuses, CIM (stockage d'hydrocarbures) et Antargaz.

Au-delà de la crise actuelle, produire en région parisienne se révèle plus coûteux et difficile qu'ailleurs

Face à ces obstacles, le volontarisme affiché par les pouvoirs publics a-t-il un sens ? En 2019, les communes de l'établissement public Grand-Orly-Seine-Bièvre, dont Choisy-le-Roi, avaient conclu un « protocole pilote » avec l'Etat, la région Ile-de-France et la Caisse des dépôts. Leur zone devenait officiellement un « territoire d'industrie », avec de notables subventions à la clé. Cinquante partenaires ont rejoint les premiers signataires, dont Renault. Cela ne l'a pas empêché de décider, quelque mois plus tard, l'arrêt de son usine. *« Et en termes de nouvelles implantations, cette charte n'a pas apporté grand-chose »*, constate le député Jean François Mbaye.

« On ne peut pas demander aux entreprises de faire évoluer l'économie toutes seules, les pouvoirs publics ont leur mot à dire, pour aider, inciter, planifier », préconise malgré tout le socialiste Maxime des Gayets, chef de file de la gauche au conseil régional.

L'économiste libéral David Thesmar est d'un tout autre avis. *« L'avantage comparatif de la région parisienne n'est certainement pas l'industrie, plutôt les services et l'immatériel,* juge-t-il. *L'industrie a besoin de place pour y mettre de grands bâtiments et y loger des robots. Aucune raison que cela soit en région parisienne. »* Selon ce professeur au Massachusetts Institute of Technology, *« l'Etat ne doit surtout rien faire de spécifique pour l'industrie »*, simplement encourager l'investissement et l'innovation par des mesures générales. Pour lui, mieux vaut laisser l'Ile-de-France prospérer en se focalisant sur le numérique, les start-up, la recherche. Le débat est loin d'être clos. ■

DENIS COSNARD

Dans le Nord, PSA se résout à accorder la priorité à ses intérimaires

Sous la pression du gouvernement, le constructeur automobile a décidé de ne pas faire venir ses 531 salariés de son usine polonaise de Gliwice

LILLE - *correspondante*

Mardi 16 juin, il est peu probable que les 150 salariés polonais de PSA viennent travailler sur le site PSA d'Hordain (Nord), comme la direction du constructeur automobile l'avait annoncé, le 11 juin, lors de son comité social et économique (CSE). Le groupe a fait en partie marche arrière après la fronde syndicale et politique suscitée par cette annonce et a prévu de réembaucher en priorité ses intérimaires locaux, actuellement au chômage partiel.

Au total, 531 ouvriers polonais de l'usine de Gliwice étaient attendus dans le Nord d'ici à la fin juin pour une mission de trois mois et assurer les commandes en cours, soit près de 30 000 véhicules utilitaires. Selon le principe de « solidarité industrielle », des salariés volontaires de ce site PSA (ex-Opel), confronté à un faible niveau d'activité, devaient venir prêter main-forte à leurs collègues français d'Hordain, qui, eux, bénéficient d'une forte activité.

C'est déjà le cas à Metz, site qui fabrique des boîtes de vitesses, où *« 50 Polonais de Gliwice ont commencé à travailler lundi 8 juin »*, ainsi qu'*« une quinzaine d'employés de Douvrin* [Pas-de-Calais] *»*. Ces salariés sont payés selon les conventions collectives françaises le temps de ce renfort.

Pour le site d'Hordain, les salariés polonais devaient être logés par PSA à Lille et Valenciennes. Mais, vendredi 12 juin au soir, Muriel Pénicaud, la ministre du travail, et son homologue de l'économie, Bruno Le Maire, ont demandé au groupe automobile de revenir sur leur décision.

« Mobilité internationale »

Samedi matin, le locataire de Bercy a échangé avec le PDG de PSA, Carlos Tavares, pour lui demander de recruter en priorité les quelque 500 intérimaires habituellement employés. *« Jusqu'ici, quand il y a eu des montées de production, on a toujours eu recours à des intérimaires ou des CDD,* souligne Franck Théry, délégué CGT à Hordain. *Mais le projet global de PSA, c'est la mobilité internationale pour transformer ses salariés en nomades. »* Vanessa, intérimaire pendant deux ans chez PSA Hordain, confie : *« J'ai été mise en fin de contrat en mars* [2020] *et j'attendais la reprise avec impatience. Quand j'ai découvert qu'on devait ramener nos toiles bleues et que des Polonais prenaient nos places, j'étais écœurée. »*

Face au courroux des salariés français, PSA a donc revu sa copie, qui devait être présentée aux organisations syndicales lundi, lors d'un CSE extraordinaire, sans toutefois renoncer complètement au principe de solidarité industrielle. *« Cette équipe supplémentaire dépendra du maintien de la demande des clients dans un contexte économique incertain et de la poursuite des aides gouvernementales en soutien au marché automobile, très fortement ébranlé par les conséquences du Covid-19 et les nouvelles réglementations en matière d'émissions. L'extrême gravité de ce qui frappe l'industrie automobile ne peut être ignorée »*, explique-t-on chez PSA.

« Je suis heureux de voir que l'on a obtenu que Muriel Pénicaud intervienne auprès du groupe PSA », déclarait dès samedi midi le député (PCF) du Nord Fabien Roussel. *« On ne peut pas accepter que des salariés français, polonais ou espagnols aillent travailler à 500 km de chez eux pendant plusieurs mois, au nom du Covid-19 et sous couvert qu'ils sont en CDI dans le même groupe »*, poursuivait-il. L'élu estime qu'il s'agit *« d'esclavage des temps modernes »*. Le secrétaire national du PCF a lancé : *« Je vais demander à Muriel Pénicaud d'aller travailler six mois en Pologne ! Ce n'est pas la société que je souhaite pour mes enfants. »* ■

LAURIE MONIEZ

Un plan pour une autre Europe



De gauche à droite : la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, la chancelière allemande, Angela Merkel, et Emmanuel Macron, le 20 février, à Bruxelles, lors d'un sommet spécial du Conseil européen. LUDOVIC MARIN/AFP

Les dirigeants européens se réunissent le 19 juin pour débattre de l'ambitieux plan de relance proposé par la Commission. Dette commune, solidarité, politique industrielle… celui-ci projette l'Union dans un projet plus fédéral, mais irrite encore de nombreux pays membres

DOSSIER

BRUXELLES - *bureau européen*

L'histoire retiendra peut-être que la pandémie de Covid-19 aura permis à une Europe à bout de souffle de se réinventer. Affaiblie par une succession de crises – en dix ans, elle a dû affronter celles de la zone euro, des migrants ou encore du Brexit –, elle pourrait sortir de la pire récession qu'elle ait eue à connaître depuis un siècle en étant plus fédéraliste, plus intégrée et plus solidaire.

Les Britanniques ne sont plus là pour s'y opposer. L'Allemagne d'Angela Merkel n'y a jamais été aussi prête et s'est alliée à Paris pour en défendre la nécessité. Bien sûr, les résistances restent nombreuses dans le nord du Vieux Continent, mais elles n'ont pas découragé la Commission de concocter un plan de relance à 750 milliards d'euros, qui pose les jalons d'une nouvelle construction européenne. *« C'est le moment de l'Europe »*, martèle sa présidente, Ursula von der Leyen.

Vendredi 19 juin, les dirigeants européens commenceront d'en débattre, avant un autre sommet en juillet. Le rendez-vous ne suffira pas à venir à bout de la discussion, mais il permettra d'évaluer les rapports de force en présence. D'autant qu'elle concernera aussi le budget de l'Union européenne (UE) de quelque 1100 milliards d'euros pour la période 2021-2027, que le plan de relance doit abonder.

Il faut donc s'attendre à un gigantesque marchandage entre Européens. Les « frugaux » – Autriche, Pays-Bas, Danemark, Suède –, attachés à l'orthodoxie budgétaire et opposés à une Europe plus intégrée, ne baisseront pas les armes sans contrepartie lourde. Les pays du Sud, les plus affectés par la crise actuelle – Italie en tête –, brandiront la menace d'une explosion de l'Europe. Leurs partenaires de l'Est veilleront à ne pas être sacrifiés dans cette affaire. Et la France et l'Allemagne tenteront de jouer les arbitres, sans s'arc-bouter sur leurs opinions.

En réalité, le virus a déjà transformé l'Europe, et libéré des centaines de milliards d'euros qui ont vocation à réanimer une économie comateuse. Ainsi, la Commission, qui a suspendu le pacte de stabilité et aménagé le régime d'aides d'Etat, incite les Etats membres à dépenser sans compter. Qui plus est, les Vingt-Sept sont déjà convenus d'un premier paquet de mesures d'urgence, à hauteur de 540 milliards d'euros. Lequel vient compléter l'effort sans précédent de la Banque centrale européenne, qui s'est engagée à injecter 1700 milliards d'euros dans l'économie européenne.

Mais il est vite apparu que ces dispositifs ne suffiraient pas face à l'ampleur de la crise. Et qu'ils ne permettaient pas non plus de répondre à la hausse des divergences entre les Vingt-Sept, et, avec elles, au risque de dislocation du marché unique et d'explosion de la zone euro. Car les pays les plus touchés par le virus – l'Italie, l'Espagne, mais aussi la France – sont aussi ceux qui ont le moins de marge de manœuvre budgétaire.

Les Vingt-Sept ont donc demandé à la Commission de réfléchir à une solution plus massive et plus solidaire qui permettrait de limiter la fragmentation à l'œuvre en Europe. Le 27 mai, Ursula von der Leyen a donc présenté un plan de relance qui, à bien des égards, pourrait changer l'Europe. Si tous parviennent à s'accorder sur cinq points-clés.

1) UNE DETTE COMMUNE

Première révolution : pour se procurer les 750 milliards d'euros qu'elle prévoit d'affecter à la relance européenne, la Commission (dont le triple A lui assure des conditions de financement très intéressantes) propose de s'endetter au nom des Vingt-Sept. La Commission a déjà émis de la dette, mais ses immersions sur les marchés sont toujours restées limitées. *« Tous les Etats s'endettent quand cela est nécessaire. Il n'y a aucune raison que l'Union européenne ne puisse pas le faire »*, commente-t-on à l'Elysée. Sauf que l'Union européenne n'est pas un Etat et que les traités l'obligent à présenter un budget à l'équilibre. Cela dit, si les Vingt-Sept le souhaitent, et si leurs Parlements suivent, elle peut se soustraire à cette règle.

Jusqu'ici, l'Allemagne, en chef de file d'une Europe du Nord opposée à tout projet fédéraliste, avait toujours exclu de donner à la Commission une autonomie budgétaire digne de ce nom. Mais, face à l'ampleur de la crise et aux dangers qu'elle fait courir à l'Europe, Berlin a changé de pied. Quant à La Haye, Vienne, Stockholm et Copenhague, même s'ils s'en défendent, leur opposition à une mutualisation de la dette est nettement moins vigoureuse qu'elle n'a pu l'être. C'est désormais plus sur le montant de l'enveloppe globale, trop élevé à leur goût, qu'ils se battent. *« Personne ne doute plus que l'émission d'une dette* [commune] *soit nécessaire »*, a fait valoir le ministre italien des affaires européennes, Enzo Amendola, au site *Euractiv*, le 27 mai.

LA COMMISSION (DONT LE TRIPLE A LUI ASSURE DES CONDITIONS DE FINANCEMENT TRÈS INTÉRESSANTES) PROPOSE DE S'ENDETTER AU NOM DES VINGT-SEPT

2) DES IMPÔTS EUROPÉENS

Qui dit emprunt dit remboursement. *« Soit on augmente les contributions nationales des Vingt-Sept, soit on réduit les dépenses européennes, soit on trouve des "ressources propres" à l'Europe, ce qui est ma solution préférée »*, a résumé Ursula von der Leyen. En clair, la Commission lèverait des impôts – elle le fait dans quelques rares cas et pour de très faibles montants – et un pan du budget européen ne dépendrait plus des Etats.

La Commission évoque ainsi la création d'une taxe numérique, la hausse des recettes générées par les droits d'émission de CO_2, l'instauration d'un prélèvement sur les plastiques non réutilisables, la mise en place d'un impôt sur les grandes entreprises ou encore un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. *« Le fait que l'UE puisse être identifiée par des taxes communes (…) est une avancée démocratique. Il va falloir aller au bout des réformes que nous initions. Cela n'a pas été le cas lors de la création de la zone euro, quand on a lancé la monnaie unique sans se préoccuper de la nécessaire coordination des politiques budgétaires »*, a déclaré Michel Barnier, le négociateur en chef du Brexit pour l'Europe, au *Figaro*, le 5 juin.

Une révolution, là aussi, sur le chemin d'une Europe plus fédérale, mais à laquelle l'Allemagne n'est pas encore prête. Mais, après tout, les Vingt-Sept peuvent décider de prendre le temps, puisque la Commission ne commencerait à rembourser son emprunt qu'en 2028.

3) LA SOLIDARITÉ PAR LA SUBVENTION

Un autre sujet divise les Européens : la manière dont la Commission compte utiliser, par le canal du budget communautaire, les 750 milliards d'euros de son plan de relance. Et, plus particulièrement, la ventilation entre ce qu'elle souhaite prêter aux Etats membres – Rome ou Madrid trouveront là le moyen de s'endetter à de meilleures conditions qu'en allant seuls sur les marchés, mais ils devront rembourser ces sommes – et ce qu'elle désire leur donner, et qui sera donc remboursé par l'ensemble des Européens.

Pour l'heure, la Commission privilégie les subventions – elle prévoit de prêter 250 milliards et de transférer 500 milliards d'euros – afin d'atténuer ces fractures que la pandémie a accrues et de rendre l'Europe plus solidaire. Il y a encore un mois, cette ébauche d'une union de transferts qu'elle propose était inimaginable. Notamment à Berlin, mais Angela Merkel a su changer d'avis *« pour assurer la survie de la zone euro »*, a déclaré Bruno Le Maire (*Le Monde* daté du 2 juin).

Reste à convaincre les quatre « frugaux », qui renvoient les pays dont les comptes publics sont dégradés à leur propre responsabilité. En réalité, ils ne sont pas tous sur la même longueur d'onde et savent que leur position sera difficile à tenir. Mais les débats seront vifs, à n'en pas douter, et ils sauront monnayer leurs concessions.

Il faudra aussi composer avec une partie de l'Europe de l'Est, qui redoute d'être sacrifiée au profit de ses partenaires du Sud. La Commission a réservé à chacun des Vingt-Sept une enveloppe (82 milliards d'euros de subventions pour l'Italie, 77 milliards pour l'Espagne, 39 milliards pour la France, 38 milliards pour la Pologne, 29 milliards pour l'Allemagne…). Pour l'heure, Varsovie s'en tire bien, mais d'autres, dont la Hongrie et la

La Banque centrale européenne, seule clé de voûte de la zone euro

POUR L'ÉCONOMIE européenne, une date marque le tournant de la pandémie actuelle : le 18 mars au soir. Aux alentours de minuit, la Banque centrale européenne est intervenue, annonçant un plan d'intervention de 750 milliards d'euros. Jamais elle n'avait injecté autant d'argent aussi rapidement. Dans la foulée, les taux de la dette italienne, qui frôlaient alors 3 % et qui menaçaient de recréer une crise de la zone euro, se sont détendus. Les entreprises ont progressivement pu avoir de nouveau accès aux liquidités dont elles avaient besoin d'urgence. Une fois encore, la BCE a été le principal rempart contre la déflagration économique.

« Ce soir-là, je peux vous dire que personne ne s'est dit qu'il fallait qu'on attende l'intervention d'autres acteurs. On devait agir, c'était notre devoir », résumait, lundi 8 juin, Christine Lagarde, la présidente de la BCE, devant le comité économique et financier du Parlement européen. Depuis, la BCE a élargi l'enveloppe de son intervention à plus de 1600 milliards d'euros au total, à dépenser d'ici juin 2021.

Un dogme laissé de côté

Depuis bientôt une décennie, la même histoire se répète à chaque fois. Pour maintenir l'unité de la zone euro, que les déséquilibres économiques entre les pays rendent fragiles, la BCE est le seul acteur crédible. Mario Draghi, l'ancien président de la BCE, a calmé une première fois les marchés avec son discours promettant de faire *« tout ce qu'il faut »* (*« whatever it takes »*) en 2012. Trois ans plus tard, il a lancé un programme de rachat de dettes, qui a permis de réduire les taux d'intérêt et donc de rendre plus soutenable la dette des pays de la zone euro.

A chaque fois, M. Draghi le disait et répétait : la banque centrale ne pouvait pas tout faire. Il en appelait aux Etats *« qui le pouvaient »* (essentiellement l'Allemagne) à dépenser plus, pour rééquilibrer l'économie. Avec la fin de l'austérité, il espérait une meilleure croissance dans les pays de la zone euro. De quoi permettre à la BCE de moins intervenir. Ses appels ont toujours été vains.

La pandémie semble être en train de changer la donne. Les dix-neuf pays de la zone euro ont tous lancé des plans de relance importants, s'élevant à 3,5 % du PIB, sans compter les prêts garantis par l'Etat. L'Allemagne, en particulier, a complètement laissé de côté son dogme de l'équilibre budgétaire. *« Ce sont des actions extraordinaires »*, salue Mme Lagarde.

Elle soutient maintenant le fonds de relance proposé par la Commission européenne. *« Le budget européen peut jouer un rôle clé. Il doit être ambitieux, non seulement dans sa taille, mais aussi dans ses priorités et sa mise en œuvre. (…) Il est important de l'adopter rapidement. Tout retard risquerait de provoquer des effets négatifs et donc d'augmenter le coût de la crise. »* Autrement dit, faute d'une telle action décisive au niveau européen, la Banque centrale risque de rester longtemps la seule clé de voûte de la zone euro. ■

ÉRIC ALBERT
(LONDRES, CORRESPONDANCE)

COMME LE RÉPÈTE SOUVENT ÉRIC MAMER, LE PORTE-PAROLE DE LA COMMISSION, « LE DIABLE EST DANS LE DÉTAIL »

République tchèque, ont déjà fait savoir qu'ils voulaient plus. *« Les pays de l'Est n'ont pas compris que l'Union n'est pas qu'un endroit pour maximiser leur retour financier »*, s'agace un diplomate.

4) DES AIDES SOUS CONDITION

Afin de donner des gages au nord de l'Europe, Allemagne comprise, la Commission a prévu que les pays bénéficiaires du plan de relance présentent au préalable un programme de réformes jusqu'en 2024, que l'exécutif européen ainsi que les Etats membres valideront. L'octroi des aides se fera par tranche et sera réexaminé chaque année. Ainsi, cet argent *« n'est pas fait pour financer (...) les dépenses de fonctionnement des Etats membres »*, explique M. Le Maire.

Par le biais de cette conditionnalité, les « frugaux », très attachés à la discipline budgétaire, essaieront de contraindre les pays bénéficiaires des aides communautaires à mieux gérer leurs comptes publics. Au risque de faire resurgir cette fracture Nord-Sud qui a failli faire imploser l'Europe il y a dix ans et dont on a vu des réminiscences fin mars, quand les Vingt-Sept se sont déchirés avant de s'entendre sur les premières mesures d'urgence face à la pandémie. *« Le microbe est de retour »*, s'était alarmé, le 28 mars, l'ancien président de la Commission Jacques Delors. *« Il n'est pas question que ces aides soient conditionnées à une série de réformes qui ressembleraient à un programme macroéconomique, comme cela a été le cas lors de la crise grecque. C'est un plan de relance, pas d'économies ! »*, rétorque-t-on à Bercy. Certes, mais, comme le répète souvent Eric Mamer, le porte-parole de la Commission, *« le diable est dans le détail »*, et la bataille s'annonce rude.

5) UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Le plan de relance de la Commission, que Mme von der Leyen veut *« géopolitique »*, porte en germe une autre ambition : jeter les bases d'une politique industrielle, pour une Europe plus souveraine, dans un monde dominé par la Chine et les Etats-Unis.

Longtemps, cette thématique était inaudible à Bruxelles, entre une Allemagne à l'industrie ultrapuissante, un Royaume-Uni viscéralement opposé à toute ingérence communautaire, et nombre de petits pays qui craignaient qu'elle ne privilégie d'abord et avant tout les grands pays de l'Union. Ces dernières années, les choses ont commencé à bouger, et Paris n'était plus seul à parler de la nécessité de créer des *« champions européens »*. La crise a exposé au grand jour certaines vulnérabilités européennes, dans la santé par exemple. Ce pourrait être l'occasion, là aussi, de lancer une révolution.

La Commission, qui compte peser dans les choix d'investissements, publics comme privés, que son plan de relance permettra de financer, a prévu d'intervenir à plusieurs niveaux. Aux Etats membres qui demanderont de l'aide, elle réclamera un plan d'investissements, à côté du programme de réformes, qui devra lui aussi être agréé par l'exécutif et les Etats membres. Il devra être compatible avec les priorités de Mme von der Leyen – Green Deal, transition numérique, résilience. *« Il y aura forcément des éléments industriels dans ces plans. Ce mécanisme, s'il est bien utilisé, permettra à la Commission de coordonner les plans des Vingt-Sept et d'éviter par exemple qu'on fasse tous la même chose »*, commente un diplomate. Par ailleurs, la Commission souhaite soutenir le secteur privé, en apportant des garanties à des établissements financiers comme la Banque européenne d'investissement. Avec deux objectifs : d'une part, aider des entreprises qui étaient viables avant la crise et, d'autre part, susciter des investissements en capital dans des entreprises œuvrant dans des secteurs jugés *« stratégiques »*. Comme l'espace et la défense, la santé, l'intelligence artificielle ou encore l'hydrogène propre.

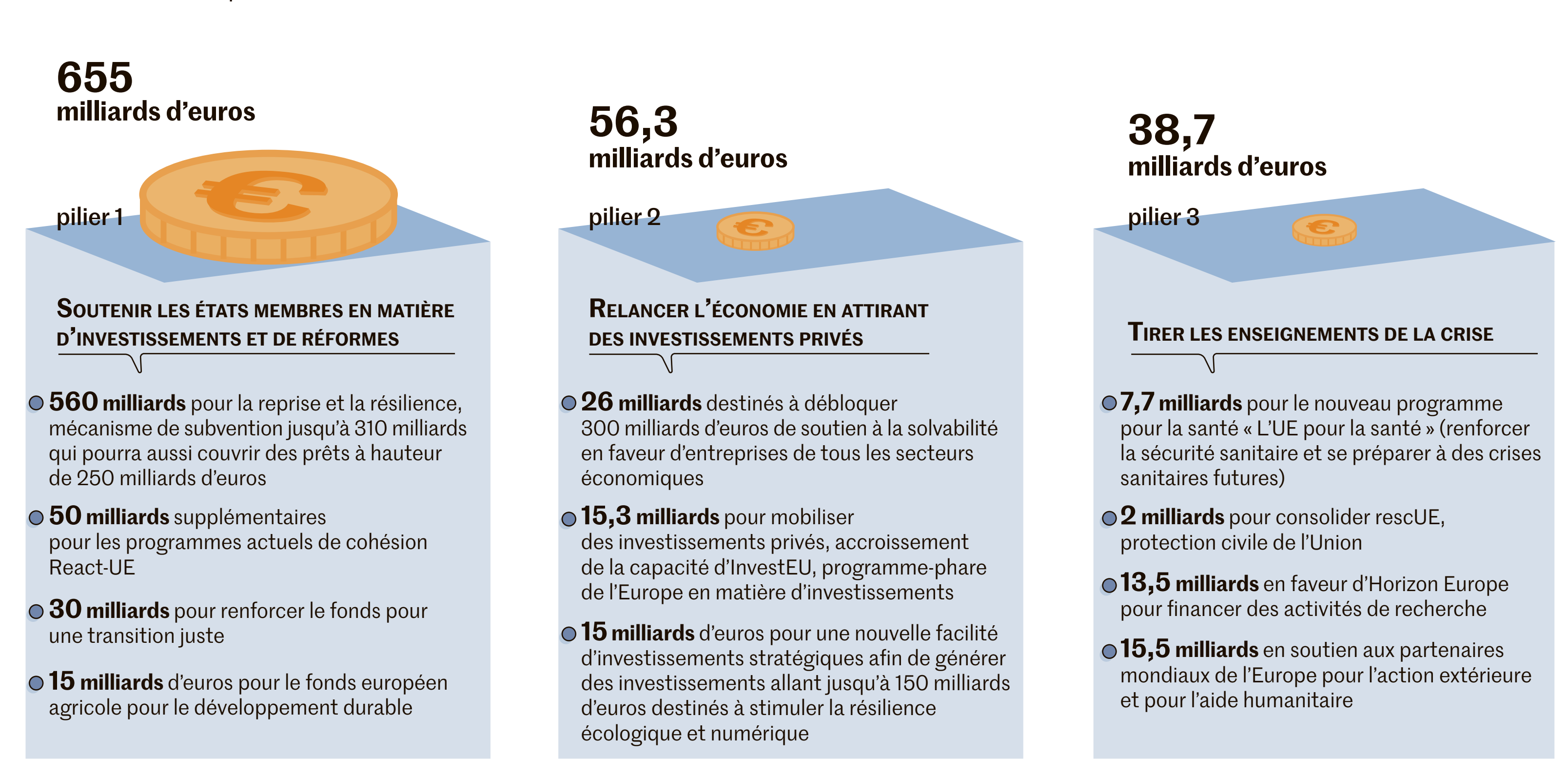
Grand emprunt commun, solidarité renforcée, autonomie budgétaire, politique industrielle européenne… pour surmonter cette crise sans précédent, le plan de relance de la Commission ouvre des chantiers inédits, auxquels les Vingt-Sept, dont l'unanimité est requise, ne sont pas encore tous prêts. Le 27 mai, en présentant son plan, Ursula von der Leyen les a implorés : *« Mettons de côté les vieux préjugés ! »* ■

VIRGINIE MALINGRE

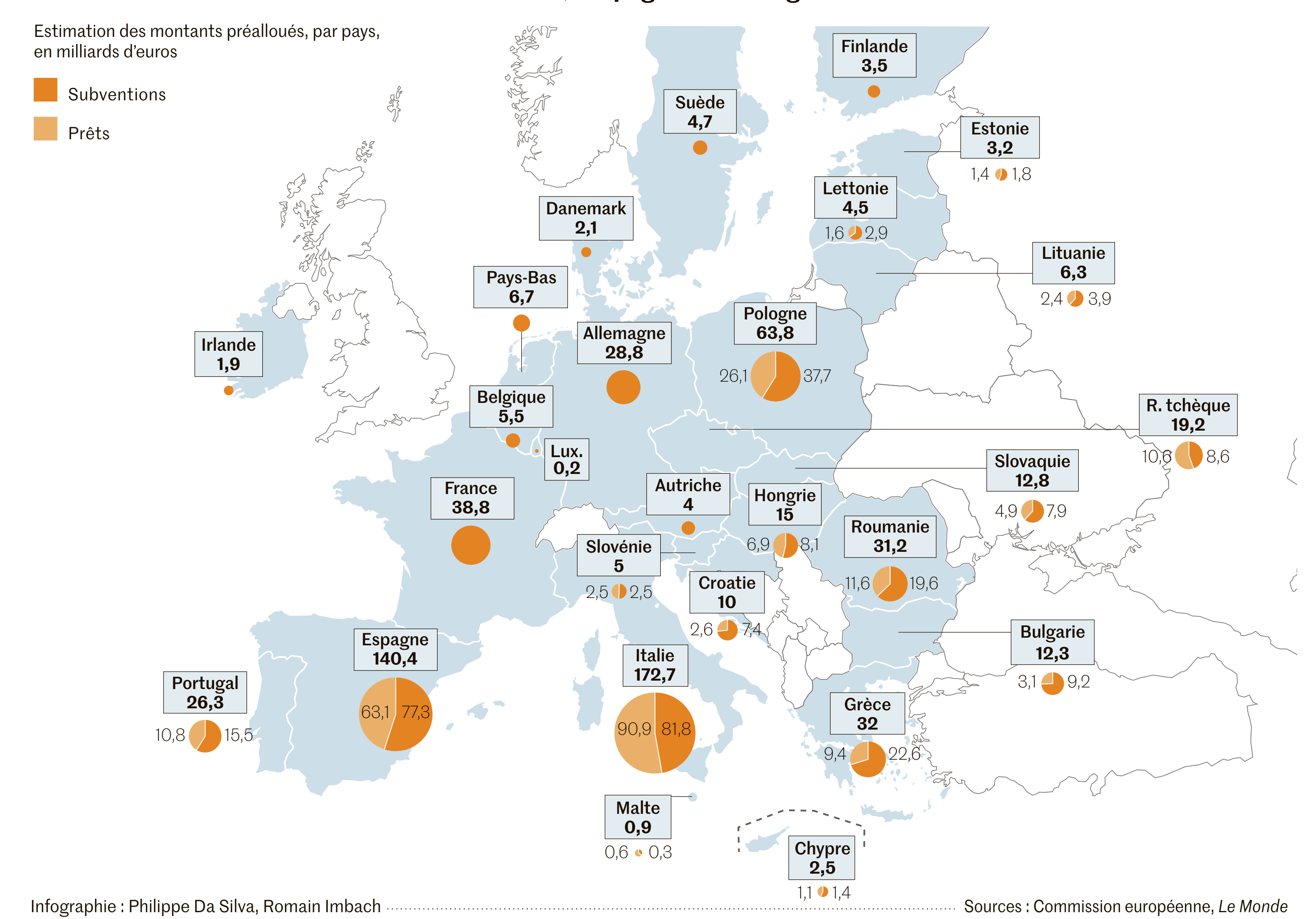
Une relance qui s'appuie sur trois piliers

Le plan de relance Next Generation EU, d'un montant de 750 milliards d'euros, vient abonder temporairement le budget de l'Union, portant le cadre financier pluriannuel 2021-2027 à 1 850 milliards d'euros.

Plus de 80 % des financements de Next Generation serviront à soutenir les investissements publics et les réformes structurelles-clés dans les Etats membres



Plus de la moitié des fonds sont destinés à l'Italie, l'Espagne et la Pologne



Infographie : Philippe Da Silva, Romain Imbach — Sources : Commission européenne, *Le Monde*

En Italie, des « états généraux » sur l'utilisation des fonds alloués par l'UE

LE FUTUR DE L'ITALIE se jouera donc dans le huis clos d'une luxueuse villa du XVIIe siècle, nichée au cœur d'un parc luxuriant de 180 hectares, à deux pas du Vatican. Ainsi en a décidé le président du conseil, Giuseppe Conte, qui a mis sur pied, à la surprise générale et en quelques jours, de très ambitieux « états généraux » de la relance, qui doivent se tenir du samedi 13 au dimanche 21 juin, dans le cadre luxueux de la villa Pamphilj, d'ordinaire réservée aux fastes des visites d'Etat ou des sommets internationaux.

Durant neuf jours, à l'écart des caméras et du public, le chef du gouvernement italien a convié des responsables politiques, économiques et plusieurs figures importantes de la vie intellectuelle et culturelle pour chercher à définir le meilleur usage possible des 170 milliards d'euros du plan de relance européen qui devraient revenir à l'Italie.

La proposition, qui a été ébauchée par Giuseppe Conte dans sa conférence de presse du mercredi 3 juin, a commencé par déconcerter de nombreux observateurs. Tenu à l'écart de cette décision, le ministre de l'économie, Roberto Gualtieri, n'a pas dissimulé sa mauvaise humeur face à cette annonce qui met en lumière la faiblesse de sa marge de manœuvre.

L'autre victime collatérale de ces « états généraux » est l'ancien directeur général de Vodafone, Vittorio Colao, qui, début avril, alors que le confinement battait son plein, avait été placé par Giuseppe Conte à la tête d'une « task force » consacrée à la reprise de l'activité. Lundi 8 juin, cette figure très consensuelle et respectée du monde italien des affaires a remis cent propositions, fruit du travail de 17 experts, entrepreneurs et économistes, mettant l'accent sur les infrastructures, la numérisation, la transition écologique et une profonde réforme de l'administration.

Grincement de dents

Ce plan très ambitieux, divulgué dans la presse avant d'être communiqué aux ministres, a provoqué de nombreux grincements de dents dans la majorité, criant à la prise de pouvoir par les experts et à la dépossession du politique. Pour calmer les esprits, le premier ministre a dû souligner publiquement que ce document *« est important mais n'est pas un texte politique »*, et que le choix reviendra bien, en dernier ressort, au Parlement. Vittorio Colao sera invité à s'exprimer lundi 15 juin, jour de l'ouverture des travaux, comme pour souligner que son projet n'est que le point de départ de la discussion.

L'inauguration de la manifestation, samedi 13 juin, aura été l'occasion de rappeler, à travers la venue des présidentes de la BCE et de la Commission européenne, Christine Lagarde et Ursula von der Leyen, que la relance de l'Italie ne peut se concevoir hors de l'UE, ce qui ne manque pas de provoquer la colère des forces souverainistes. Mercredi, les trois chefs de l'opposition, Antonio Tajani (Forza Italia, droite modérée), Matteo Salvini (Ligue, extrême droite) et Giorgia Meloni (Fratelli d'Italia, postfasciste), ont fait savoir qu'ils déclineraient l'invitation à participer. ■

JÉRÔME GAUTHERET (ROME, CORRESPONDANT)

Dans la distribution alimentaire, le spectre d'une guerre des prix

Les enseignes s'attendent à faire le grand écart entre les clients qui auront perdu du pouvoir d'achat et ceux qui demanderont plus de bio

Le monde d'après ? Cela risque d'être le monde d'avant mais en pire. » Chez Système U, au siège, on s'inquiète déjà de la deuxième vague. Pas de l'épidémie de Covid-19, mais celle de la guerre des prix entre les enseignes de distribution alimentaire. Elle couve déjà pour la rentrée, alimentée par une volonté d'attirer des consommateurs confrontés à une baisse de revenus due à la hausse du chômage. *« Si l'entreprise dans laquelle je travaille n'avait pas eu son prêt garanti par l'Etat, elle avait prévu de déposer le bilan courant juillet-août pour que ce soit discret »*, raconte un cadre officiant dans une société de prestation de service.

Selon un baromètre Cofidis publié le 4 juin, quatre Français sur dix déclarent que leur situation financière personnelle est déjà touchée par les conséquences économiques de la crise sanitaire. Et pas uniquement ceux qui étaient déjà fragiles financièrement, mais aussi ceux dont l'activité s'est drastiquement réduite ou arrêtée comme les commerçants, les artisans et chefs d'entreprise, ou les ouvriers. Six Français sur dix estiment qu'elle le sera encore plus dans les prochains mois, tandis que près d'un sur deux se dit inquiet au sujet de son avenir professionnel.

« Ca va taper très fort »

Les enseignes de distribution alimentaire s'attendent donc à une recrudescence de clients en manque de pouvoir d'achat, dès la rentrée prochaine, une fois qu'ils auront dépensé leurs dernières économies durant les vacances. *« Ils vont se ruer sur des prix bas, ce qui va relancer la guerre des prix en amont*, craint-on chez Système U. *Les enseignes qui ont perdu des parts de marché pendant la crise vont vouloir les retrouver. Ça va taper très fort, ce qui va mettre à mal une évolution positive qui pointait son nez depuis les Etats généraux de l'alimentation. »* Les groupes Carrefour et E. Leclerc ont d'ores et déjà dégainé une campagne publicitaire dans les médias sur la défense du budget des Français.

Les industriels s'inquiètent. *« L'alimentaire a été plutôt épargné pendant la période de confinement par rapport à d'autres secteurs. On va rentrer maintenant dans la crise économique avec les problèmes de pouvoir d'achat et la problématique des prix en grande distribution »*, affirme Emmanuel Besnier, président du conseil de surveillance du groupe Lactalis, dont les produits laitiers à la marque Président ou Lactel (lait, beurre, emmental) se sont arrachés en rayon pendant le confinement. Il s'interroge sur la position des distributeurs, avec le risque de *« renouveau du discours sur la lutte pour le pouvoir d'achat »*. Le premier test devrait être la reprise des négociations sur les *« augmentations de prix des produits à marques de distributeurs* [MDD] *que certains distributeurs ont interrompu au moment du Covid »*, ajoute M. Besnier.

> **« La crise a exacerbé ce besoin d'aller vers des produits plus sains »**
> ALLON ZEITOUN
> directeur général de Naturalia

A l'opposé du spectre, une autre catégorie de consommateurs devrait prendre de l'ampleur dans les prochains mois, prévoient les distributeurs. *« Ceux qui ont moins de contraintes financières, et qui, avec la crise, auront changé de comportement de consommation. Ils vont demander plus de produits bio, plus de produits locaux. Pour nous, généralistes de la distribution, ce sera un grand écart permanent entre ceux qui voudront des prix bas et qui se ficheront d'où ça vient, et les autres qui ne voudront plus de tomates marocaines »*, croit-on ainsi chez Système U. Selon le dernier sondage réalisé par l'Observatoire Cetelem (mai 2020), les Français sont 84 % à vouloir se tourner vers une consommation plus responsable.

Les enseignes bio, qui ont enregistré une affluence inespérée pendant le confinement, constatent que leur activité reste soutenue. *« En 2019 et jusqu'au confinement, on était sur une croissance du chiffre d'affaires de 15 %. On est monté à 30 % pendant le confinement*, constate Pierrick De Ronne, président de Biocoop. *Maintenant, on doit être autour de 25 %. Des nouveaux clients étaient venus par simplicité d'utilisation car nous étions leur magasin de proximité ou pour éviter les files d'attentes, et pas forcément pour le bio. »* Naturalia aussi *« reste sur une croissance significativement plus élevée qu'avant, mais pas autant que les 40 % de croissance que nous avons connue pendant le confinement*, appuie Allon Zeitoun, directeur général de l'enseigne. *La crise a exacerbé ce besoin d'aller vers des produits plus sains. »* Le réseau La Vie Claire a, lui, conservé en mai une forte croissance de son chiffre d'affaires, de 20,7 % par rapport à 2019, contre 35 % en mars et avril.

Le pic a été encore plus spectaculaire dans les rayons bio de la grande distribution. Mi-mars, les ventes de cette catégorie ont bondi de 60 %, selon Nielsen. Même si la pression est un peu retombée en mai, la progression est encore comprise entre 15 % et 19 %. Pourtant, après le déconfinement, les rayons alcools et surgelés sucrés, où le bio est moins présent, ont été plébiscités.

> **« Notre système économique va entrer en souffrance en septembre-octobre »**
> DIDIER PERREOL
> président du syndicat des entreprises bio

« L'agriculture trinquera »

Les acteurs du bio s'interrogent, eux aussi, sur les préoccupations financières de la société. *« En temps de crise sanitaire, le bio est une valeur refuge. Mais notre système économique va entrer en souffrance en septembre-octobre. Si la guerre des prix reprend dans la grande distribution, l'agriculture trinquera. Ce serait lamentable. Pour avoir des touristes en France, il faut des agriculteurs et une alimentation de qualité »*, s'inquiète Didier Perreol, président du Synabio, syndicat des entreprises bio. Naturalia va identifier 150 produits existants pour les regrouper sous une gamme de produits appelée « Les essentiels, à plus petit prix ». *« Mais on ne sera jamais discounter. Il y a un certain prix à mettre pour avoir une alimentation de qualité, et produite en France »*, assure M. Zeitoun.

Les enseignes bio font aussi face à d'autres évolutions de comportement, notamment concernant le vrac, *« qui demande des manipulations. Ces rayons étaient moins attractifs avec la pandémie »* ou encore le rayon boulangerie, *« où les clients nous demandent de l'emballage, là où pendant des années ils nous avaient demandé de les réduire »*, constate encore le dirigeant de Naturalia. Selon un sondage IFOP pour All4Pack, diffusé lundi 15 juin, huit Français sur dix privilégiaient des produits avec moins d'emballages avant le confinement. Ils sont aujourd'hui 40 % à déclarer acheter davantage de produits emballés. ■

LAURENCE GIRARD ET CÉCILE PRUDHOMME

Stabilité des prix des produits alimentaires en mai

Les prix des produits alimentaires vendus en grande distribution sont restés stables en mai, selon une note publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), vendredi 12 juin. Cet équilibre sur le mois résulte d'une hausse des prix des viandes compensée par une baisse de ceux des autres produits alimentaires, alors que ceux des boissons sont stables. Sur les douze derniers mois, la hausse des prix n'est plus que de 1,4 %, alors qu'elle était de 1,7 % en avril. Ces données ne prennent pas en compte les produits frais, en particulier les fruits et les légumes. Pendant le confinement, les enseignes ont privilégié un approvisionnement français, ce qui a conduit à une augmentation des tarifs des fruits et légumes. En prenant en compte l'ensemble des achats, l'Insee estime que les prix alimentaires ont ralenti en mai : la hausse sur les douze derniers mois atteint 3,5 %, contre 3,7 % en avril.

« Le commerce doit être considéré comme stratégique »

« NOUS N'AVONS PAS LE TEMPS *d'attendre la rentrée pour relancer la consommation. Il faut décider maintenant des mesures à prendre car des entreprises risquent de disparaître. »* C'est un cri d'alarme que lance aux pouvoirs publics Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) et vice-président de l'organisation européenne EuroCommerce. *« Pendant le confinement, la perte de chiffres d'affaires du seul commerce de détail en France a atteint 54 milliards d'euros, et plus de 112 milliards pour la totalité du commerce. »*

Le gouvernement a multiplié les mesures, comme le prêt garanti par l'Etat (PGE), et annoncé de vastes plans pour l'automobile, le tourisme et l'aéronautique, mais les autres secteurs aimeraient aussi profiter d'un tel intérêt. *« Le commerce doit être considéré comme un secteur stratégique. Cette crise a révélé d'une manière sans précédent son utilité sociale. »*

Conscient que la France *« n'aura pas les moyens de mettre en œuvre un plan de relance massif comme en Allemagne, qui a décidé une baisse globale de la TVA de 25 milliards d'euros et une aide de 300 euros par enfant aux familles »*, M. Creyssel soutient l'idée qu'il faut accompagner la consommation par des bons d'achat ou un système d'écochèque. *« Ils permettraient d'acheter des produits bio, de l'électroménager à faible consommation d'énergie… Cela permettrait d'inciter les Français à désépargner les plus de 50 milliards d'euros d'économies faites pendant le confinement et d'aider les ménages aux revenus les plus bas. »*

Evolutions structurelles

Mais une relance de la consommation ne sera pas suffisante pour faire face aux évolutions structurelles du secteur, déjà à l'œuvre avant la pandémie et qui se sont accélérées, estime le délégué général de la FCD. *« Il faut aider massivement les commerces, qu'ils soient petits ou grands, à mettre en œuvre un modèle mixte de vente sur Internet et en magasin. Le magasin tout seul est un schéma qui a de moins en moins d'avenir. Mais cela suppose de gros investissements en technologie. »*

Et celui-ci de plaider pour la mise en place d'un fonds national d'investissement, avec peut-être un cofinancement européen. *« Il permettrait, par exemple, aux commerces, petits et grands, de se regrouper par l'intermédiaire des villes ou des CCI, pour lancer des sites Internet locaux. Cela afin de pouvoir concurrencer les grandes plates-formes de vente en ligne qui, elles, ont annoncé des investissements massifs. »*

Ces pistes de relance du secteur ont un objectif commun : *« sauvegarder l'emploi faiblement qualifié »*, menacé par des évolutions de consommation de long terme auxquelles s'ajoute le choc économique dû au Covid-19. *« L'enjeu à moyen terme se chiffre en centaines de milliers de postes »*, lance M. Creyssel.

Le commerce est le premier employeur privé en France, rappelle-t-il, avec 3,6 millions d'emplois, dont 1,9 million dans le seul commerce de détail. Il faudra aider plus spécifiquement les travailleurs les moins qualifiés, *« menacés aussi par la robotisation »*. Jacques Creyssel suggère de *« baisser les charges patronales de cette catégorie d'emplois »*, mais surtout de *« mettre en place un fonds de mutation pour financer la formation vers des emplois mieux qualifiés, dont on aura davantage besoin avec la digitalisation et la demande de services accrue dans les magasins (réparation de vélos, découpe de fruits dans l'alimentaire, impression 3D…) »*.

Un tel fonds permettrait aussi d'accompagner des salariés vers d'autres secteurs, comme celui des services à la personne *« qui ont besoin de 250 000 emplois et dont les compétences de relations humaines sont proches de celles du commerce »*. ■

C. PME

PERTES & PROFITS | HERTZ

PAR PHILIPPE ESCANDE

Comment faire de l'or avec rien

Ils avaient pourtant été prévenus : *« Les investisseurs sont informés du risque de perte de tout ou partie de leur capital. »* L'avertissement est écrit sur tous les documents boursiers. Mais rien n'y a fait. Quelques jours après la mise en faillite de Hertz, le célèbre loueur de voitures, son cours de Bourse s'est soudainement mis à grimper. A priori, cela n'a pas de sens. Quand une entreprise se place sous la protection de la justice, c'est justement pour échapper à ses créanciers et à ses actionnaires. Ces derniers passent toujours à la fin dans la priorité des remboursements en cas de liquidation. C'est pourquoi sa valeur boursière avoisine zéro. Sitôt annoncée la faillite de Hertz, son cours, qui approchait les 20 dollars (18 euros) en février, s'est effondré à 56 cents. D'ailleurs, la Bourse de New York a lancé les démarches pour sortir de la cote le loueur, et l'investisseur Carl Icahn, qui avait amassé près de 40 % du capital de l'entreprise en pariant sur un redressement, a tout vendu, perdant l'essentiel de son argent.

Mais visiblement, il y a plus malin que M. Icahn, pourtant célèbre pour ses coups de Bourse audacieux. Début juin, le cours de Hertz a repris de la vigueur, montant jusqu'à 5,50 dollars. Une multiplication par 10. Ainsi, en pleine crise sanitaire, alors que les perspectives économiques sont catastrophiques, certains ont encore le goût du risque chevillé au corps. Ces desperados de la Bourse sont des tradeurs particuliers à la recherche de sensations fortes et de gains exceptionnels. Les professionnels désertent, mais les amateurs montent à l'assaut en se moquant de la rationalité, la version financière du tapis à la roulette. D'autres sacrifiés de la crise, comme les grands magasins JC Penney, ont vu également leur cours de Bourse reprendre de la vigueur grâce à ces boursicoteurs en chambre.

Rêve de fortune

Le plus spectaculaire dans cette histoire, c'est que la direction de la société a décidé d'exploiter ce goût du jeu des *day traders*. Elle a été autorisée, vendredi 12 juin, à vendre des actions pour se renflouer. Selon ses calculs, elle pense parvenir à lever 1 milliard de dollars. Juste la somme dont elle a besoin pour traverser la tempête. Abattu en plein vol par la mise en sommeil des aéroports, son principal débouché, le groupe est fragilisé par une dette gigantesque et des erreurs de gestion. Son avenir en tant que société indépendante est passablement compromis.

Alors, perdu pour perdu, il innove, en tentant de créer de l'argent à partir de ce rêve de fortune de quelques individus qui s'échangent des martingales sur Internet, comme pour des jeux de hasard. Leur site préféré s'appelle Robinhood (Robin des Bois). La semaine dernière, 96 000 positions auraient été ouvertes sur Hertz. Le *Wall Street Journal* raconte l'histoire de Thai Gaon, 23 ans, qui a englouti toutes ses économies (50 000 dollars) dans l'opération. Il est étonnant qu'une société vénérable comme Hertz puisse être autorisée à exploiter la crédulité de ses concitoyens. Et à accréditer la thèse d'une Bourse réduite à l'état de casino. ■

A Strasbourg, Wolf fait entendre ses dernières notes

C'est une institution qui va disparaître de la scène strasbourgeoise. Simples vendeurs de partitions et de cahiers de musique en 1825, les Wolf avaient su, dès l'origine, se diversifier, jusqu'à faire de leur magasin un lieu incontournable de la vie culturelle de la ville alsacienne, accueillant chefs d'orchestre et grands compositeurs.

Le commerce avait connu son heure de gloire dans les années 1960, avec l'avènement du disque vinyle et du matériel hi-fi, employant jusqu'à 49 personnes, avant de rencontrer de premières difficultés à la fin des années 1970 en raison du développement des grandes surfaces. Il avait alors été repris par son principal créancier, le producteur Harry Lapp, qui avait recentré l'activité sur la vente d'instruments de musique, de partitions et de billets de spectacle, redonnant à Wolf Musique ses lettres de noblesse comme acteur de référence du marché. Un marché auquel la crise due au coronavirus porte aujourd'hui un coup brutal, motivant la décision du gérant de jeter l'éponge.

> LA SOCIÉTÉ AVAIT CONNU SON HEURE DE GLOIRE DANS LES ANNÉES 1960, AVEC L'AVÈNEMENT DU DISQUE VINYLE

La descente aux enfers de la société a démarré en 2013, lorsque celle-ci a perdu le contrat d'organisation du festival de musique de Strasbourg. Elle s'est accélérée avec les attentats de 2015, qui ont amené les autorités à renforcer les mesures de sécurité autour du marché de Noël et à boucler une partie du centre-ville où se situe justement le magasin.

« Cela a dissuadé nos clients de se déplacer au mois de décembre. Or cette période représentait 20 % de notre chiffre d'affaires », explique M. Lapp. En quelques années, le chiffre d'affaires est passé de 1,5 million d'euros à 700 000 euros. A 72 ans, le gérant sait qu'il ne trouvera personne pour lui succéder. Alors quand le nouveau coronavirus a commencé à faire des ravages en Asie, M. Lapp a pris les devants.

Début mars, il signe un accord d'interruption de bail avec le propriétaire des 700 mètres carrés que la société occupe. Il s'arrange aussi avec son principal concurrent pour une reprise du stock et des garanties en cours. Quatre des six salariés du magasin vont faire l'objet d'un licenciement économique, une seule personne étant reprise dans la société de production que M. Lapp maintient pour l'instant en vie, sans grand enthousiasme. *« Si la situation ne s'arrange pas et si, en particulier, les règles applicables aux jauges des salles n'évoluent pas, j'arrêterai tout à la fin de l'année. Avec des conditions pareilles, ce sera très difficile pour le secteur de rebondir. »* ■

NATHALIE STEY (STRASBOURG, CORRESPONDANCE)

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Merci de nous adresser vos demandes par mail en précisant impérativement votre numéro de téléphone personnel, votre nom et prénom, adresse postale et votre éventuelle référence d'abonnement.

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais.

carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Françoise et **Bernard MEUNIER**,
Danielle et **Gérard MOREAU**,
ses grands-parents,
Lise,
sa sœur,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victor,

chez

Cécile et **Pierre,**

33, rue des Chaufourniers,
75019 Paris.

Décès

Le 6 juin 2020

Félix AUDUSSE,

a tiré sa révérence, à l'aube de ses quatre-vingt-dix-huit ans.

Pur produit du modèle républicain, ce fils de paysan angevin, normalien, instituteur à la Libération, intégra ensuite l'administration de la Jeunesse et des Sports où il acheva sa carrière comme directeur régional en Aquitaine. Sa vie durant, il fut un défenseur de l'éducation populaire et du service public.

Sa fille,
Son fils,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,

chériront toujours la mémoire de cet homme de bien, dont les cendres ont été dispersées aux vents de l'Île-de-Ré.

Ils rappellent le souvenir de son épouse,

Geneviève,
née **CHAUSSINAND**
(1921-2013).

Mme Nicole Aydjian,
son épouse,
Coralie, Stéphane, Serge,
ses enfants
Et toute sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques AYDJIAN,
ancien inspecteur
de l'Enseignement technique,

survenu à Laon, le 10 juin 2020,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Marcel de Laon.

Pompes funèbres Becret,
6-10, boulevard Gras-Brancourt,
02000 Laon.
Tél : 03 23 23 48 30.

Sabine Thouin,
sa conjointe,
Monique Baudeu,
née Pellerin,
son épouse,
Marie-Claude et Frédéric Housard de la Potterie,
sa fille et son gendre,
Eric et Isabelle Baudeu,
son fils et sa belle-fille,
Perrine, Maxime, Victor, Fanny, Vianney, Hortense, Lola et Salomé,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Simon, Margot, Jules et Marius,
ses arrière-petits-enfants,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Sabine Thouin,
Les familles Baudeu, Cottrel, Hamel, Habault, Adam, Martin, Pellerin, Guégan
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Robert BAUDEU,
ancien directeur régional
de la société SHELL,
ancien vice-président
du Tribunal de commerce
de Rouen,

survenu le dimanche 7 juin 2020,
à Rouen,
à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La messe d'inhumation aura lieu le mardi 16 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Romain, à Rouen.

Un dernier hommage lui sera rendu le mercredi 17 juin, au crématorium de Rouen, rue du Mesnil-Grémichon, à 9 h 30, puis au cimetière de Saint-Germer de Fly (Oise), à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes selon ses vœux, mais des dons au profit du mouvement international ATD Quart-Monde - www-atdquartmonde.fr/dons et ATD Quart-Monde, 12, rue Pasteur, 95480 Pierrelaye.

Emmanuel, Laurence et Caroline,
ses enfants,
Achille, Louka, Gaspard, Noor, Bethsabée, Adèle, Poppée et Violette,
ses petits-enfants,
Adélaïde et Frédéric,

sont si tristes d'annoncer la disparition de

Dominique
BRUSSET-DOUGIER,

Sa célébration aura lieu le mercredi 17 juin 2020, à 11 heures, en l'église fraternelle de Saint-Merry, Paris 4e.

« Personne ne sait encore si tout ne vit que pour mourir ou ne meurt que pour renaître. »
Marguerite Yourcenar.

Marion Vallée,
sa femme,
Françoise Cachia, Jean-Franck et Walter Carecchio,
sa sœur et ses frères,
Son neveu, ses nièces et sa petite-nièce
Et tous ses nombreux amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Elisabeth CARECCHIO,
photographe
Paris, New York,
Ambérieu-en-Bugey,

survenu le 8 juin 2020,
à l'âge de soixante-cinq ans.

marion.vallee@gmail.com

Ses amis photographes,
Auteurs,
Écrivains,
Cinéastes,
Artistes,
Éditeurs...
... Ses amis,

sont tristes de faire part du décès de

Jean-Philippe REVERDOT,

survenu le 4 juin 2020,
à l'âge de soixante-sept ans.

L'inhumation a lieu ce lundi 15 juin, à 15 h 45, au cimetière de Montmartre, Paris 18e.

Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et son arrière-petit-fils,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michel QUIVY.

Sa famille
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Yves THIBORD,
DJ, animateur radio,
découvreur et diffuseur reconnu
de musiques pop et rock
du monde entier
et promoteur du raï,

survenu le 8 juin 2020,
dans sa soixante-dixième année,
à Fragnes (Saône-et-Loire).

Ses obsèques ont eu lieu le 15 juin, en Saône-et-Loire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Adresser les messages à
cosmopop.yves@gmail.com

Louis TOURATIER,
docteur vétérinaire,

est décédé dans sa centième année, le 9 juin 2020.

Ses obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.

Une messe du souvenir se déroulera à Bordeaux, lorsque les circonstances le permettront.

Anniversaire de décès

Yves BELLORGEY,
10 juin 1948 - 16 juin 2019,
journaliste,

Nicole,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

se souviennent et ne l'oublient pas.

Mémoire

Dix ans déjà, que notre étoile est partie.

Notre très chère

Aïda,

dans nos cœurs, tu restes blottie à jamais.

Anissa, Achraf et Radhi Meddeb.

Cérémonie

La cérémonie d'adieu à

Claude
CHAMPETIER de RIBES,
née **BERTHOUD,**

décédée le 3 avril 2020,

aura lieu le samedi 27 juin, à 11 heures, au Temple protestant de l'Annonciation, 19, rue Cortembert, Paris 16e.

Nous serons heureux de vous y accueillir.

Caroline Champetier de Ribes,
Dorothée et Pascal Ponroy,
Valérie Champetier de Ribes,
Grégoire Champetier de Ribes.

Débats

Le Théâtre de la Ville
et
Télérama

vous invitent à

l'Urgence des alliances
5 jours de débats
du 15 au 19 juin 2020.
Pour comprendre l'impact
de la pandémie du Covid-19
et proposer des solutions
pour l'après via la culture
dans 5 domaines :
Santé, environnement, sciences,
économie, éducation
à suivre en direct sur
telerama.fr
theatredelaville-paris.com
institutfrancais.com
avec
l'ENS Paris-Saclay,
l'Institut français
et le Rectorat de Paris

informations et réservations :
Télérama.fr

Remerciements



La Fédération des Aveugles
de France
rend hommage
à **ses généreux bienfaiteurs.**

En désignant notre association
comme bénéficiaire
de leur patrimoine,
ils contribuent à améliorer
la vie quotidienne
des personnes aveugles
et malvoyantes.
Leur mémoire restera à jamais
ancrée dans nos souvenirs.
Nous ne les oublierons jamais.

Fédération des Aveugles
de France,
6, rue Gager Gabillot,
75015 Paris.
Tél. : 01 44 42 91 91.

Communication diverse



Envie d'être utile ? Rejoignez-nous !

Les bénévoles de SOS Amitié
écoutent
par téléphone et/ou par internet
ceux qui souffrent de solitude,
de mal-être et peuvent avoir
des pensées suicidaires.

Nous **recherchons des écoutants bénévoles**
sur toute la France.
L'écoute peut sauver des vies
et enrichir la vôtre !
Choix des heures d'écoute,
formation assurée.

En IdF RDV sur
www.sosamitieidf.asso.fr
En région RDV sur
www.sos-amitie.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Philippe Broussard, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur, Emmanuel Davidenkoff (Evénements)
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Hélène Bekmezian
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol, Camille Seeuws, Franck Nouchi (Débats et Idées)
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directrice du design Mélina Zerbib
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Carganico, vice-président

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

LES VILLES-MONDE APRÈS LE COVID-19

Partout dans le monde, les maires ont été en première ligne dans la gestion de la pandémie due au nouveau coronavirus. Les principaux foyers infectieux se sont concentrés dans les métropoles, et plus ces métropoles étaient attractives et connectées, plus elles ont souffert – *« L'épidémie a clairement profité des forces de la mondialisation urbaine pour se développer »*, écrivait le géographe Michel Lussault dans nos colonnes. Comment les édiles ont-ils vécu cette crise inédite ? Comment articulent-ils ses premiers enseignements avec les politiques urbaines qu'ils avaient mises en œuvre, notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique ? Nos correspondants ont interrogé, dans le monde entier, dix maires. Leurs entretiens, que nous publions en deux temps, aujourd'hui et demain, témoignent de la vulnérabilité des métropoles mais aussi des ressources qu'elles sont capables de mobiliser pour répondre aux crises sanitaire, climatique et démocratique.

« Cette crise nous montre un chemin »

Barcelone | Ada Colau

La capitale catalane entend accélérer les changements amorcés avant le Covid, notamment en termes de pollution liée aux transports urbains

ENTRETIEN
MADRID - *correspondance*

Ada Colau est maire de Barcelone (Espagne) depuis 2015. Ces dernières années, cette ancienne activiste du droit au logement, à la tête du parti de la gauche alternative Catalunya en Comú (Catalogne en commun), a entrepris de freiner le tourisme de masse dans la cité méditerranéenne, de limiter la spéculation et la hausse des prix liées à la multiplication des appartements touristiques, de réduire la circulation automobile, de revitaliser les quartiers et d'impliquer davantage la population dans les processus de décision de la ville. Dense, Barcelone compte 1,7 million d'habitants, et l'aire métropolitaine, qui inclut les communes limitrophes, en rassemble plus de 5 millions. Celle-ci a recensé plus de 5 000 morts du Covid-19.

Barcelone a été l'une des zones d'Espagne les plus touchées par la pandémie, avec Madrid. Cela remet-il en cause le modèle des grandes métropoles européennes ?

Il est évident que les aires métropolitaines les plus denses et les plus hyperconnectées, là où se produisent le plus de déplacements, ont été les plus touchées et les plus vulnérables face à la pandémie. Cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer aux villes ou qu'elles soient dangereuses. Ce qui est dangereux, en ce moment, ce sont les agglomérations et la massification. Or, celles-ci posaient déjà des problèmes avant l'épidémie, en termes environnementaux, mais aussi économiques et sociaux. L'urgence climatique ou le tourisme de masse, qui provoque déséquilibres et spéculation, imposaient d'y mettre une limite. Cette pandémie est terrible, mais c'est aussi une opportunité de faire mieux…

En quoi cette crise peut-elle permettre d'avancer ?

Toute crise met en évidence des priorités, mais aussi des points forts et des faiblesses. Le superflu disparaît, et l'on voit ce qui importe vraiment. Tout le monde a ainsi réalisé que le plus important était de couvrir les besoins essentiels, de disposer d'un système de santé publique fort et de services publics bien dotés. Nous devons tirer profit de cette prise de conscience citoyenne pour qu'elle nous donne des forces afin d'accélérer les changements et transitions nécessaires pour protéger la vie des gens. Personne ne veut par exemple retourner à la « normalité » de la pollution, alors que l'air n'avait pas été si pur depuis au moins une décennie…

La pollution ne reviendra-t-elle pas avec le déconfinement ?

Comme à Paris ou Milan, grâce à un « urbanisme tactique », avec de la peinture et des éléments urbains, nous avons pris des kilomètres de chaussées aux voitures, élargi les trottoirs pour que les gens puissent garder les distances de sécurité, et ouvert des couloirs pour les vélos, qui sont un des moyens de transport les plus sûrs dans le contexte de cette pandémie. C'était une transition que nous devions faire avec beaucoup de pédagogie et lentement. Maintenant que tout le monde a pu se rendre compte des avantages de vivre sans pollution, l'idée est d'accélérer ces transformations urbaines et qu'elles soient définitives.

Le télétravail peut-il être une solution pour les villes denses ?

Il peut résoudre certains problèmes liés à la mobilité, mais ne peut pas être utilisé pour résoudre des questions essentielles d'organisation sociale et économique comme le sont les soins et l'éducation des enfants. S'occuper des enfants en faisant le ménage et la cuisine, tout en travaillant mal, cela, ce n'est pas du télétravail mais de la survie…

La mobilité est-elle la grande priorité ?

Ce n'est pas la seule. Tout le monde s'est rendu compte de l'importance de la question des soins. Or, que ce soit l'aide aux personnes âgées dépendantes ou la garde d'enfants, ils sont souvent effectués par des personnes précarisées, avec des salaires de misère, et souvent par des femmes immigrées sans droits. En général, nous avons souffert du manque de ressources destinées à la santé et à l'éducation, victimes des coupes budgétaires et des privatisations lors de la dernière décennie. Nos hôpitaux sont arrivés au bout de leurs limites. Et durant deux mois, les administrations ont oublié les enfants. Ils ont été les derniers à sortir, et la réouverture des écoles n'a pas été considérée comme prioritaire, bien qu'elles soient essentielles pour garantir leur développement et l'égalité des chances. Enfin le modèle des résidences pour personnes âgées, fondé sur la marchandisation, s'est révélé un échec.

« EN DEUX MOIS, NOUS AVONS TRIPLÉ LES AIDES SOCIALES ET LES DISTRIBUTIONS DE NOURRITURE »

C'est dans ces résidences qu'ont été recensés une grande partie des décès…

A Barcelone, quatre résidences pour personnes âgées sont municipales, quelques-unes appartiennent à la Généralité *[l'organisation politique de la communauté autonome de Catalogne]*, toutes les autres sont privées. Plutôt que ces établissements où beaucoup de personnes âgées se retrouvent faute d'alternative, nous développons des édifices publics composés d'appartements individuels, disposant d'un suivi médical, avec une infirmerie et d'importantes zones communes – des terrasses, une cantine, des lieux de vie –, pour favoriser à la fois l'autonomie et le vivre-ensemble. Il nous semble que ce modèle de *cohousing* a davantage d'avenir pour aborder la question des personnes âgées isolées.

La solitude, en particulier des personnes âgées, est l'un des grands problèmes des métropoles…

C'est pourquoi nous avions déjà des initiatives visant à l'atténuer, comme le programme Vincles, qui consiste à distribuer des tablettes tactiles aux personnes âgées vivant seules afin qu'elles puissent être facilement en contact avec leur famille, avec d'autres personnes seules et avec les services publics – police municipale, services sociaux, etc. Nous avons aussi lancé le projet Radars qui consiste à créer un réseau de proximité, incluant les commerces, les services sociaux ou les écoles, afin que les personnes qui vivent seules se sentent entourées et qu'il soit possible de détecter rapidement un problème. Plus de 100 000 personnes âgées et dépendantes bénéficient aussi d'un programme de téléassistance, pour lequel nous avons intensifié la fréquence des appels téléphoniques durant la crise. Et la solidarité citoyenne a été remarquable…

Kigali | Pudence Rubingisa « La résilience naît de la communauté »

Son maire veut faire de la capitale rwandaise une « smart city »

ENTRETIEN
KIGALI - *correspondance*

Pudence Rubingisa, le maire de Kigali depuis août 2019, veut faire de sa ville un véritable *« Singapour africain »*. Réputée pour sa propreté et ses rues sûres, la capitale du Rwanda, pays d'Afrique centrale de 12 millions d'habitants grand comme la Bretagne, veut attirer les touristes et accélérer sa transformation en une *« ville intelligente »* dans un pays où, selon la Banque mondiale, 38 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Le Rwanda a imposé très tôt un confinement total. Quels étaient les principaux obstacles ?

Le plus grand risque, c'était l'incompréhension de la population. La densité, surtout dans les marchés et dans les gares routières, était un autre défi important, tout comme l'utilisation de moyens de transport tels que les mototaxis et les vélotaxis, qui ne permettent pas de respecter une distanciation physique acceptable. Sans compter les bidonvilles, dans lesquels les gens vivent dans des espaces extrêmement restreints.

Le respect de ce confinement a-t-il été difficile dans la capitale ?

Nous avions mis en place un véritable arsenal éducatif pour que la population soit sensibilisée aux gestes barrières et à l'importance de rester chez soi, et ce bien avant le confinement. Nous nous sommes appuyés sur le travail de milliers de jeunes volontaires que nous avons déployés dans des zones considérées comme à risque. Nous avons également utilisé des drones, qui ont circulé en complément des sonomobiles *[voitures équipées de haut-parleurs]*. Les drones ont pu aller là où les voitures ne pouvaient pas passer et recommander aux personnes de rentrer chez elles. Avant la pandémie, nous utilisions déjà les drones pour vaporiser des insecticides et, dans le secteur de la santé, pour la livraison des pochettes de sang dans les hôpitaux. Mais dans l'espace public, comme cela, c'était une première expérience.

Est-ce que la pandémie peut agir comme un accélérateur des politiques de la ville ?

La pandémie a renforcé notre volonté de faire de Kigali une « ville intelligente » ou « smart city », avec le plus de services possible en ligne, ce qui réduit les contacts physiques, mais aussi les risques de corruption. Nous sommes également en passe de construire la « Kigali Innovation City », qui devrait accueillir des universités de niveau international et des entreprises technologiques et de biotechnologie. Cet espace produira du savoir et des solutions pour la ville de Kigali.

Le Rwanda est déjà le pays le plus densément peuplé d'Afrique. Comment comptez-vous gérer la croissance de Kigali dans les années à venir ?

Selon les projections, en 2050, Kigali atteindra 3,8 millions d'habitants. Le gouvernement s'est donc lancé dans une politique de développement des villes secondaires du pays. Nous prévoyons aussi de construire des logements à bas prix pour accueillir les nouveaux venus.

Est-ce qu'à Kigali l'après ressemblera à l'avant ?

Non, absolument pas. La maladie nous a appris beaucoup de choses. Nous sommes en train de passer en revue le fonctionnement de nos hôpitaux et de nos centres de santé, pour tenter de les améliorer avec nos propres moyens. De par leur histoire, les Rwandais sont résilients. Durant cette pandémie, les plus aisés ont aidé leurs compatriotes les plus pauvres. La résilience naît de la communauté, et c'est là que les solutions doivent être trouvées. Je voudrais d'ailleurs extrapoler cela au niveau de la région. Le Rwanda est un pays enclavé. Et la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est a joué un rôle important afin que les camions transportant différents produits continuent de transiter depuis les ports de Mombasa *[Kenya]* et de Dar es-Salaam *[Tanzanie]* vers Kigali. La crise n'est pas encore derrière nous. Et le changement climatique risque d'entraîner d'autres épisodes de ce type. Donc, il faut que nous prévoyions des procédures à mettre en place rapidement dès qu'une épidémie se déclenche. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURE BROULARD

▶▶▶


Ada Colau, au 9e étage du palais de la Généralité, à Barcelone, le 4 juin.
PAOLO VERZONE/VU POUR « LE MONDE »

Comment l'expliquez-vous ? L'importance des mécanismes de participation y est-elle pour quelque chose ?

Honnêtement, je ne le pense pas. La ville de Barcelone compte historiquement sur une citoyenneté très engagée. La configuration même de ses dix districts, eux-mêmes divisés en de nombreux quartiers, facilite une organisation de proximité. Et à chaque crise, l'implication citoyenne est extraordinaire. C'est un point fort dont il faut prendre soin et tirer profit.

Comment ?

Nous travaillons à un grand pacte de la ville avec l'ensemble du tissu social, culturel ou sportif, et tous les partis, pour juillet, afin de réfléchir à la meilleure réponse à donner à la crise et aux défis de la cité, à la fois économiques, sociaux, urbains et culturels.

Avez-vous des pistes ?

Nous demandons un investissement fort de la région et de l'Etat dans la construction de logements à loyers modérés, afin de réactiver l'emploi, tout en avançant sur la question cruciale de l'accès au logement. Nous souhaitons réorienter le tourisme, de façon à le rendre plus équilibré et durable, étalé sur l'année, plus culturel et familial. Et nous préparons 2021 : Barcelone sera la capitale mondiale de l'alimentation durable. Cette crise a permis de mieux prendre conscience de l'importance de la souveraineté, dans tous les domaines.

Dans quel sens ?

Nous n'aurons jamais 100 % d'autonomie mais il y a un degré de dépendance qu'il faut réduire, notamment en matière d'énergie ou d'alimentation. Et l'alimentation durable est un mode de consommation plus juste, direct et de proximité. Cette crise nous montre un chemin. Elle nous oblige à changer nos priorités, à être créatifs et innover…

Justement, quelle est la place de l'innovation dans cette réflexion ?

La technologie a été essentielle pour garder des liens avec nos familles, nos amis, ou pour le télétravail. Elle nous a aussi permis de réaliser des choses impensables : nous avons par exemple coordonné un réseau capable de fabriquer 300 000 masques de protection en associant des particuliers chez eux avec des fab lab munis d'imprimantes en 3D et des centres technologiques privés.

En revanche, vous êtes très méfiante envers les applications de traçage…

Les citoyens ont fait un très grand exercice d'autocontrôle et de responsabilité durant cette crise. Il serait donc incompréhensible que l'on en sorte avec un contrôle social et de l'autoritarisme. La méthode de travail collectif doit être celle de la responsabilité, de la pédagogie, de l'empathie, de la confiance, et non pas de la peur, de la méfiance et du contrôle. La réflexion sur les avancées technologiques ne doit pas rester aux seules mains des Etats, mais impliquer des scientifiques, des philosophes, des représentants culturels et la société civile.

Et les villes…

Quand les gens ont un problème, ils se moquent de savoir s'il est du ressort de l'Union européenne, du gouvernement, de la Généralité… C'est nous, les mairies, qu'ils viennent voir. Et pourtant nous sommes souvent la cinquième roue du carrosse, en matière de financement notamment. Pis, en Espagne, depuis la loi de stabilité budgétaire, nous n'avons même pas l'autorisation d'utiliser nos économies pour les réinvestir. Nous réclamons depuis longtemps que les Etats aient confiance en nous, qu'ils nous donnent plus de ressources financières.

Cela n'a pas été le cas ?

La ville s'est réinventée durant la pandémie. Alors que cela n'est en théorie pas de notre ressort, nous avons utilisé toutes nos ressources pour fabriquer des chambres hospitalières dans des bâtiments municipaux. A présent, les autres administrations doivent nous aider à nous occuper de l'urgence sociale, car en deux mois, nous avons triplé les aides sociales et les distributions de nourriture.

D'autre part, nous aurions aimé être prévenus de certaines décisions, au lieu de nous demander d'un jour sur l'autre de distribuer, par exemple, des centaines de milliers de masques… Ou qu'on nous laisse plus de flexibilité sur les modalités de réouverture des terrasses de bars et restaurants, plutôt que de fixer une limite de 50 % de la capacité. Nous connaissons nos quartiers, leur singularité, et il aurait été plus logique de parler de critères généraux, comme le respect d'une distance minimale.

C'est un vrai débat, les terrasses…

Oui, car elles sont importantes d'un point de vue économique, en permettant de réactiver les secteurs de la restauration, mais ce sont aussi des lieux de rencontre qui vont nous permettre de réinvestir la rue de manière ludique tout en respectant les distances. Nous sommes d'ailleurs en train de récupérer de l'espace sur les chaussées pour y installer des tables. Elles ont une véritable fonction sociale. Et, dans ces moments difficiles, je dirais même émotionnelle… ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE MOREL

Séoul | Park Won-soon, « Nous voulons devenir une référence de l'après-Covid »

L'édile coréen se félicite d'avoir utilisé le traçage numérique pour limiter les contaminations

ENTRETIEN
TOKYO - *correspondance*

L'efficacité de la politique menée en Corée du Sud contre la pandémie de Covid-19 permet à sa capitale, Séoul, d'afficher un bilan assez léger de 11 902 contaminations et 276 décès au 10 juin. Park Won-soon, son maire démocrate élu en 2011, puis réélu en 2014 et 2018, reste vigilant. L'ancien activiste et avocat défenseur des valeurs de la démocratie, fils d'agriculteur de la province du Gyeongsang du Sud et proche du président progressiste Moon Jae-in, veut tirer les leçons de la pandémie grâce, notamment, aux nouvelles technologies et à un renforcement de l'Etat-providence.

Séoul semble en passe de sortir de la pandémie de Covid-19 sans avoir confiné sa population. Comment expliquer ce succès ?

Outre les politiques nationales de tests rapides et massifs, ainsi que de traçage des voies de contamination, il faut saluer l'implication et la mobilisation des habitants de Séoul, qui ont permis de maintenir assez bas le nombre de contaminations. Ce n'était pas gagné dans une métropole de 10 millions d'habitants. Chacun a pris ses responsabilités pour la prévention et le contrôle, en acceptant la distanciation physique.

Idem avec les masques : nous n'avons pas eu à déplorer de trafic massif, grâce à la mise en place d'un système de distribution rationnée. Chacun pouvait en acheter un jour par semaine. Le jour d'achat était fixé en fonction de la date de naissance, ce qui a permis d'éviter les longues files d'attente.

Quelles leçons tirez-vous de cette pandémie ?

Le Covid est une maladie nouvelle et particulière, qui se diffuse rapidement avec beaucoup de cas asymptomatiques. J'estime que les maladies contagieuses continueront de représenter une menace. Il faut s'y préparer. Séoul veut devenir une référence internationale de l'ère post-coronavirus pour la prévention et la gestion des maladies contagieuses. A l'avenir, la prévention sera pérennisée dans le quotidien des gens, en s'appuyant sur les réflexes acquis ces derniers mois, qui créent une « nouvelle normalité ».

Nous allons maintenir la distanciation et investir dans le système médical public. Nous voulons mettre en place un système d'évaluation de la gravité de la maladie et créer une université médicale publique dépendant de la municipalité pour garantir la main-d'œuvre nécessaire. Nous prévoyons aussi la création d'un centre de recherche sur les maladies infectieuses et d'un laboratoire épidémiologique.

Nous souhaitons partager au niveau international l'expérience acquise. Nous avons lancé le site internet AC – Cities against Covid-19 (« villes contre le Covid-19 ») –, qui a enregistré 6 millions de vues en deux mois.

« LES COLLECTIVITÉS LOCALES CONNAISSENT MIEUX LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET RÉAGISSENT PLUS RAPIDEMENT »

Quels autres domaines du quotidien font face à cette « nouvelle normalité » ?

Aujourd'hui, les citoyens de Séoul utilisent davantage les transports individuels pour éviter les foules. Au plus fort de la pandémie, la fréquentation des transports en commun a baissé de près de 25 % le matin et le soir. L'utilisation des vélos en location du système Ddareungi a augmenté de 67 % par rapport à l'année dernière. Ce système fonctionne avec un code QR, il n'y a pas de contact, ce qui est idéal pour la pandémie.

Cela peut aussi signifier plus de voitures dans les rues. Comment limiter un trafic déjà dense ?

Il faut accompagner l'essor de la mobilité personnelle en insistant sur la protection de l'environnement et les technologies connectées. Séoul développe un réseau cyclable, avec des voies express spécifiques reliant notamment le nord et le sud du fleuve Han. L'objectif est que 15 % des déplacements se fassent à vélo d'ici à 2030, contre 3 % aujourd'hui. Le vélo va peu à peu remplacer les voitures. En outre, une révision récente du code de la route permet aux trottinettes électriques de circuler sur les pistes cyclables.

En parallèle, la ville de Séoul va mener une véritable révolution au niveau de la mobilité « intelligente » et verte en développant la conduite autonome, la livraison par des robots et les « smart parkings ». Cela s'ajoutera à un réseau de transports en commun parmi les meilleurs du monde, en termes de sécurité, de propreté ou de ponctualité, le tout avec un excellent rapport qualité-prix.

Avez-vous utilisé ces nouvelles technologies durant la pandémie ?

Nous avons été efficaces dans le traçage des voies de contamination, grâce aux données de géolocalisation, d'usage des cartes bancaires et de vidéosurveillance. Dans le domaine médical, le système DUR (Drug Utilisation Review), sur l'efficacité et les risques potentiels des médicaments, a prouvé son efficacité.

Mais le système de traçage a suscité des interrogations sur la protection de la vie privée. Qu'y répondez-vous ?

Dans notre système de traçage, les informations rendues publiques n'incluent pas de données personnelles et ne permettent pas de déterminer l'identité d'une personne. Il ne faut diffuser que les informations nécessaires pour éviter les autres infections. Il s'agit par exemple du lieu de la contamination et des moyens de transport utilisés. Notre but reste de défendre les deux valeurs de sécurité et de liberté.

Séoul va donc continuer à miser sur les nouvelles technologies ?

Au niveau international, Séoul est classé depuis sept ans en première position pour le gouvernement électronique. L'usage des technologies de la 4e révolution industrielle *[axée sur le numérique]* y est largement répandu, et nous voulons poursuivre dans cette voie pour rester une référence.

La crise actuelle montre que la société doit évoluer vers un fonctionnement « sans contact », indispensable pour la sécurité des citoyens. Le télétravail se développe, ainsi que le fonctionnement à partir de plates-formes numériques. Nous préparons les infrastructures pour accompagner cette évolution, en nous appuyant sur les technologies des « smart cities ».

L'ensemble des Séoulites peut-il suivre cette évolution ?

La pandémie a mis en évidence les inégalités sociales, économiques et technologiques. Il faut agir pour les réduire, et cela passe par un recours à l'Etat-providence. Il faut notamment développer les outils permettant l'adaptation des citoyens aux changements en cours.

Comment s'est passée la relation avec l'Etat pendant la pandémie ?

La crise sanitaire a confirmé l'importance d'une bonne coordination entre les collectivités locales et l'Etat central. C'est une évidence, mais les collectivités locales connaissent mieux la réalité du terrain et réagissent souvent plus rapidement. Séoul a joué un rôle moteur pendant la pandémie. L'installation de centres de dépistage, la distanciation physique et l'interdiction de prendre les transports en commun sans masque sont des propositions émises par la ville et généralisées à l'échelle nationale.

Nous avions aussi conseillé au gouvernement d'interdire l'entrée des Chinois ou des gens passés par la province du Hubei, et pas uniquement par Wuhan. Et nous avions demandé de relever d'un cran le niveau de l'état d'urgence. L'Etat central a été à l'écoute et a réagi comme un organe de contrôle de tout le territoire. A l'avenir, il faut renforcer cette répartition des pouvoirs, pour mieux répondre aux crises sanitaires.

La pandémie pousse-t-elle à renforcer la démocratie participative ?

Séoul a déjà une plate-forme en ligne permettant à chacun de donner son avis. Le site Democracy.seoul.go.kr est un lieu d'échanges, notamment pour réfléchir aux mesures contre le Covid-19 et fixer les orientations. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MESMER

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020



London Breed, dans son bureau de la mairie de San Francisco, le 9 juin. DARCY PADILLA/VU POUR « LE MONDE »

San Francisco | London Breed

« Distanciation physique, hygiène, masques : notre nouvelle normalité »

La ville californienne, marquée par des loyers très chers, a dû agir pour ses quelque 7 000 sans-abri

ENTRETIEN
SAN FRANCISCO - *correspondante*

London Breed, une des rares femmes à la tête d'une grande ville aux Etats-Unis, a été élue en 2018 sur la promesse de lutter contre la crise du logement à San Francisco, qui compte 7 000 sans-abri pour une population de 800 000 habitants. La question aura été au cœur de la lutte contre la pandémie, de laquelle London Breed espère néanmoins voir sortir des progrès en matière de protection de l'environnement. Nous l'avons interrogée avant la mort de George Floyd et le début des émeutes aux Etats-Unis.

Vous avez été la première élue du pays à proclamer l'état d'urgence sanitaire, le 25 février, à San Francisco, alors qu'aucun décès n'avait encore été signalé. Qu'est-ce qui vous a conduite à prendre cette décision ?

Cela s'est fait à la suite de discussions avec nos experts en santé publique et les responsables des services d'urgences de la ville : dans quelle mesure étions-nous prêts – ou pas – et ce que cela pouvait signifier. Ces discussions ont commencé dès janvier. Quelqu'un a partagé avec moi une vidéo de la situation à l'hôpital de Wuhan. Il était vraiment difficile de croire que c'était réel et que cela puisse se produire ici. Parler de l'épidémie était une chose. Voir ce qui se passait en était une autre.

Mais tous vos collègues maires de grandes villes avaient les mêmes informations. Vous avez même devancé les autres élus de la baie de San Francisco…

Ce qui m'a fait réagir, c'est qu'on me disait que nous pourrions ne pas être en mesure de gérer la situation. A San Francisco, nous avons UCSF, Kaiser Permanente et de nombreux autres hôpitaux… Nous avons tous ces hôpitaux et on me disait que nous n'avions pas les moyens de gérer l'augmentation des cas prévisibles si nous ne faisions rien ? Là, je dois dire que je me suis un peu énervée *[rires]*.

Mais j'ai eu le déclic. J'ai encouragé à prendre des mesures plus agressives. J'étais inquiète. J'avais vu la situation à Wuhan et en Italie. Ça m'a fait réfléchir et je me suis dit qu'il fallait être proactif, devancer le problème. Nous étions tous préoccupés par les conséquences d'éventuelles mesures sanitaires sur la vie des gens et leurs moyens de subsistance. Mais je me suis dit que, si nous n'étions pas capables de contrôler la situation, nous ne pouvions absolument pas attendre davantage.

Le 15 mars, trois jours avant le gouverneur de la Californie, vous avez pris une ordonnance de confinement à domicile, mais sans prononcer d'interdiction formelle de sortir sous peine de sanction. Dans un pays aussi soucieux de la liberté individuelle, comment fait-on pour imposer des mesures de santé publique ?

C'est difficile. On essaie de ne pas avoir recours à la force, de ne pas être agressif. La plupart du temps, nous nous contentons d'une conversation avec les contrevenants : « Hé !, vous ne pouvez pas faire ceci ou cela, vous devez cesser »… Ce qui est positif, c'est que la plupart des habitants de San Francisco ont respecté les consignes, à l'exception de quelques *bad actors*, comme partout ailleurs. Aujourd'hui, par exemple, nous sommes à la veille d'un week-end férié. Nous savons très bien que les gens ne vont pas écouter nos consignes. Nous essayons d'être créatifs. Nous avons notamment fait dessiner des cercles dans les parcs pour inciter à respecter les distances.

« CETTE PÉRIODE NOUS A FORCÉS À PRENDRE DU RECUL, À APPRÉCIER LA VALEUR DE LA VIE ET CELLE DE LA PLANÈTE »

Le nombre de sans-abri est un problème terrible à San Francisco. Comment les convaincre de respecter les mesures de santé publique ?

Cela a été notre principale difficulté : comment faire en sorte que les gens qui n'ont pas de domicile ou qui ont des problèmes de drogue ou de maladie mentale respectent les mesures sanitaires. Nous n'y sommes pas complètement parvenus. Nous avons créé des campements où les tentes sont séparées les unes des autres. Cela marche dans certains secteurs, mais il ne s'agit pas d'une population constamment raisonnable et disposée à respecter les règles.

Cela vous a obligée à un vrai changement de paradigme. La ville luttait contre les « tent cities » et maintenant c'est elle qui les reconstitue…

C'est ce que nous a demandé le CDC *[les Centers for Disease Control and Prevention sont responsables de la santé publique aux Etats-Unis]* : ne pas démanteler les tentes. Quand les gens doivent se confiner, quel choix ont-ils ? Notre approche a été de reloger autant de sans-abri que possible dans des hôtels. Mais comme nous ne pouvons pas héberger tout le monde, les tentes sont une autre option. Elles étaient là de toute façon, mais trop proches les unes des autres, sans souci de distanciation physique. Ouvrir des campements validés par la ville a été un moyen d'amener les occupants à observer les précautions sanitaires. Cela n'a pas été facile. Certains ne veulent pas être obligés d'aller vivre dans des hôtels. Ils veulent qu'on les laisse tranquilles. Nous essayons de leur dire : vous pouvez faire ce que vous voulez tant que vous respectez les règles de distanciation sociale.

Les associations vous reprochent de ne pas avoir relogé tous les sans-abri dans des hôtels. Comment avez-vous sélectionné ceux qui y ont droit ?

Retournons au début de la crise. D'abord, nous avons dû réduire la population dans les abris : il y avait trop de concentration dans les *shelters*. Ensuite, nous avons identifié les personnes vulnérables – les plus de 60 ans, les individus qui ont des antécédents médicaux –, qui ont eu la priorité pour obtenir une place dans un hôtel. Ces deux catégories représentent la majorité des sans-abri. Mais il en existe une autre, et ceux-là ne veulent pas être dans des chambres d'hôtel. Nous avons eu des tas de problèmes disciplinaires : les gens ne veulent pas respecter les distances, porter le masque que vous leur procurez gratuitement. Dans un de nos hôtels, d'une capacité de 400 chambres, nous n'avons pu loger que 200 personnes au mieux, en raison des incidents. C'est difficile, c'est compliqué, c'est une politique qu'on essaie d'améliorer.

La pandémie a changé notre manière de circuler, de communiquer, d'enseigner. Comment voyez-vous la ville de demain ?

Tant qu'il n'y aura pas de vaccin, la ville de demain ressemblera beaucoup à celle d'aujourd'hui. Distanciation physique, hygiène, masques. C'est notre nouvelle normalité. Mais j'ai de l'espoir. Nous avons découvert que la qualité de l'environnement s'était améliorée. Cette période nous a forcés à prendre du recul. A mieux nous apprécier les uns les autres, à apprécier la valeur de la vie et celle de la planète. Nous devons mieux protéger tout cela. Ne pas avoir été en mesure de poursuivre la vie normale que nous avions va avoir une conséquence : nous allons ralentir un peu l'allure.

Justement, San Francisco a été l'une des premières villes à introduire des « slow streets », des « rues au ralenti », pour que piétons et cyclistes puissent circuler sans se croiser de trop près. Allez-vous maintenir le programme ?

Je l'espère. Nous avions déjà fermé des artères le week-end. Il y a une réelle occasion de faire plus. Tout dépend de l'évolution de la situation. Nous sommes dans cette pandémie pour un moment.

On parle d'« exode », à San Francisco. Les entreprises technologiques ont étendu la possibilité de travailler à distance jusqu'à la fin de l'année au moins, et les employés sont tentés de se replier vers des villes moins chères. Certains se réjouissent du départ possible des « techies », qu'ils rendent responsables de la gentrification. San Francisco ne risque-t-il pas de pâtir de l'extension du télétravail ?

Le problème principal, c'est l'effet de la déperdition des emplois. Les gens ne perdront pas leur emploi, mais si ceux-ci ne sont plus dans la ville même, nous perdrons en rentrées fiscales et en revenus. Les employés ne dépenseront plus dans les restaurants, les magasins. Ce sera peut-être positif du point de vue de la circulation, des embouteillages, de la qualité de l'air, de la sécurité. Mais ce sera difficile pour l'économie. Il va falloir que nous nous adaptions. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CORINE LESNES

Bogota | Claudia Lopez

« La crise sanitaire a été le "choc de réalité" dont nous avions besoin »

La pandémie a poussé à l'instauration d'aides sociales dans la capitale de la Colombie

ENTRETIEN

BOGOTA - *correspondance*

Docteure en sciences politiques, militante du Parti vert et chantre de l'anticorruption, Claudia Lopez, 50 ans, est la première femme élue maire de Bogota. Elle a pris ses fonctions le 1er janvier, deux mois avant le début de la pandémie. Perchée à 2 600 mètres d'altitude, la capitale colombienne, qui a accueilli des centaines de milliers de familles déplacées par la violence du conflit armé (1964-2016), compte aujourd'hui 8 millions d'habitants. Plus de 400 000 Vénézuéliens s'y sont installés au cours des cinq dernières années.

Vous avez emporté l'élection en octobre 2019 avec 35 % des voix. Fin avril, un sondage de l'institut Invamer vous créditait de 89 % d'opinions favorables. Pourquoi ce bond ?

Le plus étonnant reste d'avoir gagné… Les obstacles étaient nombreux. Un, parce que je suis une femme. Deux, parce que je suis lesbienne, ce qui dans un pays catholique n'a jamais aidé personne. Trois, parce que je suis fille d'institutrice. Je ne viens ni d'une grande famille ni d'un milieu fortuné. Il est clair que je n'inspirais pas confiance à tout le monde. Depuis le début de la crise sanitaire, j'ai démontré que je sais écouter, faire équipe et décider. Bref, que je sais gouverner.

Cette crise est sans précédent, dans le sens littéral du terme. Quelles ressources avez-vous mobilisées pour y faire face ?

Issue du monde universitaire, je fais confiance à la science. La première chose que j'ai faite a donc été de me tourner vers le monde universitaire et le monde médical. Tous les scientifiques contactés, du secteur public comme du secteur privé, ont répondu avec une absolue générosité. Chercheurs, médecins et fonctionnaires ont défini ensemble un plan d'action, sur la base de ce qui se passait en Europe.

Nous avons d'abord déclaré une alerte orange pour convaincre les gens que la menace était sérieuse. Puis j'ai livré bataille pour le contrôle de l'aéroport, porte d'entrée de la pandémie : il a fallu un mois de discussion avec le gouvernement pour obtenir sa fermeture. Nous avons perdu là un temps précieux. Sur le conseil des scientifiques, nous avons décrété la quarantaine à Bogota alors que le nombre de cas de Covid-19 était très faible, afin de pouvoir renforcer notre capacité hospitalière.

Vous avez eu des discussions parfois vives avec le président Ivan Duque (droite). Quel bilan en faites-vous ?

Je crois que la gestion de la pandémie a été une expérience très constructive d'un point de vue politique et institutionnel. Face au pouvoir central, j'ai défendu mon point de vue avec détermination – c'est aussi le rôle d'un maire – mais je n'ai jamais contesté l'autorité du président. Il y a eu deux questions compliquées entre nous : quand confiner ? comment déconfiner ? Le dialogue s'est fait sur la base de chiffres et d'arguments, et il a toujours été respectueux. La présence du conseil scientifique a beaucoup aidé. Par ailleurs, l'affrontement avec le président n'a jamais été un obstacle à la coordination opérationnelle sur le terrain entre l'Etat et la mairie.

Comment les mesures prises dans le cadre de la quarantaine ont-elles été acceptées ?

Nous avons fait appel à la solidarité citoyenne et la réponse a été formidable. Je pense que la confiance repose sur la transparence. Bogota a été la première ville du pays, et probablement d'Amérique latine, à publier son modèle épidémiologique et en temps réel tous les indicateurs disponibles : le nombre de cas, de décès, de tests, etc.

La pandémie a-t-elle éloigné ou rapproché Bogota de la ville idéale que vous avez en tête ?

A court terme, le coût économique et social de la crise va être dramatique. La pauvreté, l'emploi, le statut des femmes, tous les indicateurs que nous voulions améliorer vont se dégrader, et les finances de la ville se fragiliser. Mais je suis convaincue qu'à moyen et long terme, Bogota va y gagner. La crise a été le « choc de réalité » dont nous avions besoin pour changer nos habitudes. Elle a fait émerger des citoyens plus solidaires et plus conscients de la nécessité d'un nouveau contrat social et environnemental.

Comment s'est manifestée cette solidarité ?

De plusieurs façons. La journée de dons organisée par la ville nous a permis de recueillir 51 milliards de pesos *[environ 12 millions d'euros]*, du jamais-vu. De façon plus générale, la quarantaine a été en elle-même un exercice de solidarité. Les gens se sont confinés sans protester, toutes classes sociales confondues.

Dans un pays où la moitié de la population travaille dans le secteur informel et où beaucoup gagnent dans la journée ce qui va leur permettre de manger le lendemain, c'est un sacrifice inimaginable, d'autant plus admirable que la pandémie n'est pas un désastre naturel comme les autres : il faut agir pour éviter des morts futurs. Les gens les plus démunis ont survécu grâce aux aides publiques et celles fournies par des organisations sociales ou religieuses, mais surtout grâce à la formidable solidarité qui existe dans les quartiers populaires.

Quelles mesures prises dans le cadre de la pandémie pourraient devenir définitives ?

Prenons l'exemple du transport. Bogota qui, en soixante ans, n'a pas été capable de faire un métro, se déplace en bus et en voitures particulières, un désastre pour l'environnement. Mais elle compte aussi 550 kilomètres de voies cyclables auxquels s'ajoutent les 350 km d'avenues fermées aux voitures le dimanche. Nous venons de prendre la décision de créer 80 km de voies cyclables supplémentaires, sans que personne ne proteste. Et pour aplatir la courbe des heures de pointe dans les transports publics, nous sommes en train de mettre en place un système d'horaires différenciés.

Le revenu minimum garanti est une autre innovation. Dans une ville où 350 000 foyers sont en situation de grande pauvreté, nous avons dû mettre en place dans l'urgence des modalités inédites d'assistance sociale. L'opération était d'autant plus compliquée à organiser que les gens dans le besoin n'ont pas de compte en banque. Nous avons profité des innovations technologiques du secteur bancaire : il existe des applications mobiles qui permettent d'envoyer de l'argent et de le retirer d'un distributeur automatique. En moins d'un mois, plus de 330 000 virements ont été effectués. Les foyers ont reçu une aide de 423 000 pesos, soit la moitié du salaire minimum. Le programme, baptisé « Colombie solidaire chez soi », va devenir permanent.

Les femmes au pouvoir ont été bien évaluées à l'occasion de cette crise. Le genre a-t-il une influence sur l'exercice du pouvoir ?

Très certainement, et les femmes le disaient depuis longtemps. Les hommes, qui ont toujours gouverné, sont convaincus de tout savoir. Les femmes, elles, écoutent. Admettre que d'autres sont plus compétents ne nous pose aucun problème. Plus ponctuellement, les femmes, dominées depuis la nuit des temps, ont assumé historiquement et dans toutes les sociétés le rôle du soin aux autres. Gérer une pandémie, c'est fondamentalement donner la priorité au soin des autres et les femmes savent le faire. Le président parle économie, je réponds « oui, mais la santé d'abord ».

Le fait d'être lesbienne a-t-il pesé lui aussi ?

Le soir de ma victoire électorale, j'ai embrassé ma femme comme quiconque l'aurait fait. La photo a été reprise par tous les journaux du monde ou presque. Aujourd'hui, le sujet a pratiquement disparu des médias. C'est également une victoire. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE DELCAS

> « GÉRER UNE PANDÉMIE, C'EST DONNER LA PRIORITÉ AU SOIN DES AUTRES, ET LES FEMMES SAVENT LE FAIRE »

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020



ADRIA FRUITOS

Le « talk », mots pour maux

C'est une tradition largement répandue dans la communauté afro-américaine : parler avec ses enfants des dangers encourus par le simple fait d'être noir aux Etats-Unis. A l'aune du mouvement Black Lives Matter, la « conversation » prend un écho particulier

WASHINGTON - *correspondance*

Joseph K. West n'aurait jamais imaginé que son rôle de parent l'amènerait un jour à visionner, avec ses trois adolescents, les images de l'agonie de George Floyd sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis. Il y a une quinzaine de jours, cet avocat de Washington s'y est pourtant résolu, tristement convaincu qu'il devait, une fois encore, mener avec ses enfants *« the talk »*, cette discussion rituelle qu'ont toutes les familles afro-américaines sur les dangers encourus par le simple fait d'être noir aux Etats-Unis.

« "The talk", c'est ce que nous faisons depuis des générations pour garder nos jeunes en vie, résume le quinquagénaire. *Nous informons nos fils que même la plus banale interaction, notamment avec des fonctionnaires chargés de les protéger et de les servir, peut se révéler fatale. »* Un euphémisme pour prévenir la jeunesse noire américaine des effets toujours vivaces du racisme au sein d'une partie de la société et dans les forces de l'ordre.

En ces temps de protestations massives contre les violences policières, cette « conversation » a pris un écho particulier. Une succession d'affaires tragiques, ces dernières semaines, l'a rendue plus urgente encore qu'à l'accoutumée. Le meurtre, en Géorgie, d'un joggeur noir pris en chasse par des citoyens blancs, la vidéo d'un homme noir venu observer les oiseaux et pris à partie par une femme blanche à Central Park, le jugeant *« menaçant »*, puis la mort en direct de George Floyd, le 25 mai, ont forcé Joseph K. West à aborder frontalement le sujet *« plusieurs fois en quelques semaines ». « Je voulais que mes enfants, qui vivent dans un milieu multiracial, comprennent que, pour certains Blancs, la vie des Noirs n'a pas de valeur, même lorsque l'on s'efforce de désamorcer la situation. On l'a bien vu dans le cas de George Floyd : il est resté poli jusqu'au moment de sa mort. »* Depuis le meurtre du joggeur, deux des enfants West, férus d'athlétisme, hésitent à courir dans la rue.

CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Selon les familles et les circonstances, la séance de mise en garde se veut plus ou moins ritualisée, plus ou moins solennelle. Pour certaines, il s'agira d'une discussion à la table familiale destinée à marquer les esprits ; pour d'autres, un rappel constant des règles à suivre. Dans certains foyers, on s'y prend tôt, avant l'adolescence ; ailleurs, on tente de préserver les enfants le plus longtemps possible. *« Mon père m'a toujours dit que toute rencontre avec la police peut mal tourner »*, confirme Trayvon Harris, un jeune père de famille de 29 ans, à Baltimore (Maryland). Lui a eu droit à sa première « conversation » lorsqu'il a commencé à conduire, vers l'âge de 16 ans. Les consignes habituelles en cas d'arrestation lui ont alors été données : *« Garde les mains bien visibles sur le volant, réponds : "Oui, monsieur", "Oui, madame" si on te demande quelque chose... »*

Barbe fournie et regard vif, Matthew Hunt, 22 ans, étudiant à Washington, se souvient des peurs parentales comme d'une évidence qui a jalonné son éducation : *« A chaque fois que je sors, mes parents me rappellent les règles en disant : "Le prochain, ça pourrait être toi." »* Michelle Jennings, une mère de famille de 31 ans vivant en Virginie, a elle aussi entendu ces recommandations : *« Reste calme, ne proteste pas, même si la police est dans son tort, me disaient mes parents. »* Venue manifester contre la brutalité policière à Washington, elle aimerait ne pas être obligée d'éduquer son fils de 7 ans *« dans la peur de la police »*. Mais elle craint que ce ne soit déjà trop tard.

Dans une vidéo au ton factuel et redoutablement efficace, Cameron Welch, un adolescent de 18 ans vivant à Houston (Texas), est encore plus précis. Il y égrène les *« règles non écrites données par* [sa] *mère »*, apprises par cœur depuis l'âge de 11 ans. Parmi elles : *« Ne reste pas dehors tard le soir, sors toujours avec tes papiers d'identité, ne mets pas ta capuche, ne touche rien que tu n'achètes pas, ne sors jamais d'un magasin sans le ticket, même pour un paquet de chewing-gum, ne porte pas de durag* [ce bandeau couvrant la tête, symbole de la culture hip-hop et parfois associé aux gangs], *ne regarde pas une femme blanche, sois conciliant avec les flics. »* Publié sur le réseau social TikTok, son petit film a été vu plus de 10 millions de fois.

Par son sens du détail, cette liste évoque de manière glaçante le code de conduite établi durant la période de ségrégation raciale, qui était la norme jusqu'aux années 1950, cette *« étiquette raciale qui régentait les actes, les manières, les attitudes et les mots des Noirs lorsqu'ils se trouvaient en présence de Blancs,* analysait l'historien Ronald L. F. Davis au début des années 2000 (dans un article intitulé *« The Racial Customs and Rules of Racial Behaviour in Jim Crow America »*). *Violer cette étiquette mettait en danger la personne et sa famille »*.

Au fil des générations, la nature du *« talk »* a évolué, pas le fond du problème. *« Mon père avait eu cette discussion avec son père, je l'ai eue avec le mien, j'espérais ne pas l'avoir avec mes enfants »*, témoigne Joseph K. West. *« Les mères noires ne parlent que de ça »*, assure Maria, une cadre dans l'immobilier, rencontrée lors d'une manifestation à Louisville (Kentucky). *« Et rien ne change. J'ai 30 ans. Depuis que je suis enfant, mes parents me disent : "Fais attention, les policiers ont peur de la couleur de ta peau". »*

Cette persistance ne surprend guère l'auteur Michael Harriot. Dans une tribune puissante parue dans le *Washington Post*, il relève : *« Cela n'est pas très logique de penser que ce pays aurait, du jour au lendemain, oublié trois cent cinquante ans d'histoire marqués par le racisme institutionnel lorsque le Civil Rights Act de 1964 a été adopté et aurait automatiquement étendu l'égalité à chaque citoyen. »* Lui raconte que, dans les années 1980, alors âgé d'une dizaine d'années, il a *« désappris à siffler »*. Averti par sa famille, il venait de découvrir le sort tragique d'Emmett Till, un garçon de 14 ans lynché en 1955 dans le Mississippi pour avoir prétendument sifflé une femme blanche. Si cet événement traumatique accéléra les avancées des luttes pour les droits civiques, il continue de hanter les relations entre les hommes noirs et les femmes blanches aux Etats-Unis, comme l'incident récent de Central Park l'a encore rappelé.

Melissa Walker, mère de trois garçons de 23, 21 et 14 ans, regrette aussi de voir ses fils confrontés à ces peurs. *« Ils ont des amis blancs, on ne les élève pas dans la peur du racisme et ils pensaient que ces comportements appartenaient au passé. Aujourd'hui, ils se sentent rattrapés par l'histoire. C'est triste. »*

« CE FARDEAU NE DEVRAIT PAS REPOSER SUR LES ÉPAULES DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES, MAIS SUR CEUX QUI ONT POUVOIR DE VIE ET DE MORT »

JOSEPH K. WEST
avocat

Pour les générations précédentes, cette histoire, justement, reste vivace. *« La première fois que mon père a évoqué sérieusement la question du racisme avec moi, j'avais 12 ans,* se souvient Joseph K. West. *Nous habitions en Louisiane dans les années 1970 et j'allais à vélo à l'école en passant par des quartiers blancs. Il arrivait que je me fasse insulter et cracher dessus. Le but du "talk" était d'apprendre à surmonter les manifestations du racisme : rester poli, ne pas parler aux gens qu'on ne connaît pas, partir vite si la situation dégénère, mais pas en courant de peur de se faire tirer dessus... Quand j'allais à l'épicerie, il me rappelait de ne jamais garder les mains dans les poches, d'avoir toujours le ticket sur moi en sortant. »*

INITIER LES BLANCS

Aujourd'hui, si les mises en garde parentales concernent moins ces actes de racisme pur que *« la menace anonyme »* des violences policières, qui n'épargnent aucun milieu socio-économique, elles portent en elles une même charge psychologique, pour les parents et les enfants. Y compris les plus jeunes. Selon des recherches conduites par l'Association américaine de psychologie, les policiers sont enclins à juger les garçonnets noirs de 10 ans plus âgés et moins innocents qu'ils ne le sont. Dans *La Haine qu'on donne* (Nathan, 2018), son roman à succès qui relate de manière réaliste le traumatisme d'une jeune fille témoin d'une bavure policière au cours de laquelle son ami est tué, la jeune autrice Angie Thomas fait dire à son personnage : *« A 12 ans, j'ai eu la "conversation" sur la police avec mes parents. Mon père pensait qu'à cet âge on n'est pas trop jeune pour se faire arrêter ou tuer. »*

Une conviction tristement partagée par Keisha Lance Bottoms. Ne pouvant retenir ses larmes, la maire d'Atlanta (Georgie) a récemment témoigné dans la presse de son *« horreur »* quand elle a surpris son fils de 12 ans avec un faux pistolet en main. *« J'ai été obligée d'avoir cette discussion avec lui : "Tu ne peux pas avoir ce jouet, des enfants se font tuer pour ça" »*, lui a-t-elle expliqué, dans une allusion à la mort de Tamir Rice, un garçon noir de 12 ans, tué à Cleveland par un policier, alors qu'il jouait avec un faux pistolet dans un parc.

Pour les parents afro-américains, les risques de mauvaises rencontres s'accroissent à mesure que les enfants grandissent. *« On leur rappelle régulièrement les procédures : mains bien en vue, être respectueux... Mais c'est triste, car mes fils sont bien élevés et on ne devrait pas avoir besoin de leur rappeler tout ça »*, regrette Melissa Walker. Une responsabilité d'autant plus injustement ressentie que *« la police tue aussi des gens qui ne faisaient rien de répréhensible »*, témoigne Kevin Shaw, un jeune basketteur de Louisville, « grand frère » dans les quartiers de la ville.

« Ce fardeau ne devrait pas reposer sur les épaules des jeunes et de leurs familles, mais sur ceux qui ont pouvoir de vie et de mort », juge Joseph K. West, dont le frère est policier. Quel impact peut avoir cette pression sur le développement de ces jeunes, qui se savent perçus comme une « menace » par une partie de la société ?, s'interrogent nombre de parents. *« Nous élevons nos enfants de sorte qu'ils aient confiance en eux, qu'ils n'aient peur de rien, qu'ils soient convaincus de pouvoir accomplir tout ce qu'ils veulent. Et parallèlement, il faut leur demander d'être prudents, c'est contradictoire »*, déplore encore M. West.

Dans son texte au *Washington Post*, Michael Harriot évoque aussi la souffrance de parents contraints d'enseigner à leurs enfants comment se comporter *« dans un ascenseur ou un parking »* pour ne pas apparaître comme un danger potentiel. *« Ces leçons visent à leur expliquer pourquoi leur existence met souvent les Blancs mal à l'aise et pourquoi ils doivent retenir ces leçons ou mourir. »*

Tradition familiale dans la communauté noire, cette pratique est largement méconnue des Blancs. Beaucoup de parents afro-américains espèrent que la situation actuelle incitera les familles blanches à tenir aussi leur *« talk »* sur les questions raciales. *« Cette fois, les amis blancs de mes fils ont tous exprimé leur sympathie, c'est nouveau »*, assure Joseph K. West. La tribune que l'avocat chargé des questions de diversité à son cabinet, Duane Morris LLP, a publiée à ce sujet sur le site Law.com lui a valu des centaines de courriers et d'appels. *« Beaucoup de parents blancs m'assurent qu'ils vont désormais avoir une discussion avec leurs enfants pour leur faire prendre conscience de leur privilège. »* Dans l'espoir de changer durablement les mentalités et de renvoyer le *« talk »* à de tristes souvenirs du passé. ■

STÉPHANIE LE BARS

A Villeurbanne, le jeu des ombres et de la vie

Au TNP, Jean Bellorini a repris les répétitions de son spectacle qui devait faire l'ouverture du Festival d'Avignon



De gauche à droite : Clara Mayer, Hélène Patarot, Thierry Thieû Niang, François Deblock, Jean Bellorini, Karyll Elgrichi et un technicien, lors d'une répétition, le 5 juin, au TNP de Villeurbanne.
ROLLAND QUADRINI/KR IMAGES PRESSE

THÉÂTRE
VILLEURBANNE - *envoyée spéciale*

On s'embrasse, ou pas ? On se serre dans les bras, ou on se tient à distance ? Les comédiens hésitent, essaient, se rapprochent, s'éloignent. Il y a mille manières de montrer l'amour, sur une scène. Sur le grand plateau du Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, Jean Bellorini et sa troupe cherchent comment refaire du théâtre, après une période inédite de trois mois qui a vu chacun se cloîtrer chez soi, les espaces collectifs fermer, les corps et les esprits se recroqueviller, le langage s'avachir à coups de *« déconfinement »* et de *« distanciation sociale »*.

Le directeur du TNP, tout nouveau dans la maison, puisqu'il a pris ses fonctions le 1er janvier, a été un des premiers à rouvrir son théâtre, lundi 11 mai, et à reprendre le travail de répétition, début juin. Pour lui, c'était une évidence. *« A partir du moment où la vie reprenait, il fallait qu'elle reprenne aussi au théâtre. »* Avec son spectacle *Le Jeu des ombres*, écrit par Valère Novarina, notre plus grand poète dramatique vivant, il devait faire l'ouverture du Festival d'Avignon, dans la Cour d'honneur du Palais des papes.

Avignon a été annulé, au plus fort de l'incertitude épidémique, mais la vie et le théâtre continuent. Le spectacle doit faire l'objet d'une captation sur France Télévisions, diffusée mercredi 22 juillet, et il sera programmé lors de la « semaine d'art » qui aura lieu à Avignon aux vacances de la Toussaint. Jean Bellorini, ses comédiens, ses musiciens et l'ensemble de son équipe, notamment le chorégraphe Thierry Thieû Niang, principal collaborateur artistique, sont remontés sur le plateau.

Avec un plaisir fou, mais sans boussole. Comment remettre en route le théâtre, cet art du collectif, du corps et du langage, après cette période où ils ont été autant mis à mal ? *« Nous n'avons pas véritablement de protocole pour nous guider*, explique Jean Bellorini, *mais je pense que c'est à nous d'inventer, de prendre nos responsabilités. Le premier jour, on a commencé la répétition avec des masques. On a dû les enlever au bout de dix minutes. C'est tout simplement impossible de jouer avec. Pour moi, il faut considérer le plateau comme un espace sacré, à part, où personne n'a le droit de nous dire ce que nous avons ou pas le droit de faire. Mais on ne peut avancer ainsi qu'à condition que partout ailleurs dans le théâtre, dans les espaces communs, on respecte les règles. »*

Masques obligatoires (fabriqués par l'atelier costumes en tissu de récupération), donc, pour circuler dans le dédale du TNP. Désinfection des accessoires et des costumes, passés à la vapeur tous les soirs. Pour le reste, résume Jean Bellorini, *« tout doit rester possible, dans les limites posées par l'attention à l'autre, la bienveillance, la responsabilité individuelle et collective. Je trouverais triste de se limiter à une forme de théâtre "corona-compatible" »*.

> **« On est obligés de repenser les scènes de proximité, d'étreinte »**
> THIERRY THIEÛ NIANG
> chorégraphe

Cette après-midi là, les comédiens Clara Mayer et Marc Plas se lancent, en improvisation, dans une scène d'amour avec enlacement brûlant, rapprochement passionné des corps. Quand ils veulent la refaire, Bellorini leur dit non. Pas seulement pour respecter la fameuse distanciation. Mais pour qu'ils cherchent autre chose. *« C'est intéressant, aussi, que ces contraintes nous obligent à réfléchir autrement, notamment sur la manière dont on montre l'amour »*, observe Thierry Thieû Niang. *« On est obligés de repenser les scènes de proximité, d'étreinte, de chercher une autre chorégraphie, une autre iconographie du désir. Tout fait sens, sur une scène, et dans la rareté un signe, un geste peuvent prendre beaucoup plus de force que dans l'abondance. »*

Des comédiens qui, tous, ont retrouvé le plateau, ce monde en miniature, avec *« une joie immense, organique, vitale »*, comme le disent Marc Plas et Liza Alegria Ndikita. Passionnés par le défi de donner corps à cette langue extraordinairement inventive, charnelle, jouissive de Valère Novarina, qui fait entendre par contraste la sécheresse du langage médiatique et technocratique qui a prévalu pendant ces semaines de confinement. La notion de *« présentiel »*, notamment, n'a pas fini de les amuser, eux dont l'essence du métier est justement la présence, celle d'êtres humains en chair et en os représentant la vie humaine devant d'autres êtres humains.

La joie, donc, et le trouble. *Le Jeu des ombres*, réécriture du mythe d'Orphée par Novarina, avec laquelle s'entrelacent des extraits de *L'Orfeo*, de Monteverdi, est baigné par l'amour et la mort, par l'interrogation sur les frontières entre le monde des morts et celui des vivants, sur ce qui vaut la peine de vivre, ou non. Certains passages du texte résonnent de manière étonnante, comme celui-ci, entre de nombreux autres : *« Quand on est vivant, on redemande toujours la vie à l'occasion ; mais maintenant où nous ne le sommes plus qu'à moitié, il y a des jours où on se demande pour la première fois ce qu'on a fait au monde ambiant pour être ainsi réquisitionné. »*

« Révolte contre la mort »

« C'est tellement saisissant à certains moments que nous devons vraiment faire attention à ne pas trop tirer le texte du côté du contexte actuel », remarque Karyll Elgrichi, actrice fétiche de Jean Bellorini, avec qui elle a déjà joué Novarina, lors de leurs débuts communs. *« Ce serait réduire le sens, qui est extraordinairement polyphonique. Mais il est vrai que, pour nous, il est à la fois étrange et beau de reprendre le théâtre avec ce texte-là, qui parle de la mort, mais aussi de la révolte contre la mort, avec des figures qui nous disent qu'on peut lui résister, grâce à la folie, à l'amour, à la musique, à la poésie. Ce que nous dit Novarina, chez qui le langage précède toujours la pensée, c'est que tant qu'on n'a pas fini d'énumérer ce qui fait la vie, on n'est pas mort. »*

Quand la décision du confinement a été prise, le décor que Jean Bellorini avait imaginé pour la Cour d'honneur, et donc pour le plein air, la nuit étoilée, les pierres médiévales, n'était pas encore construit. Il a décidé de ne pas le faire fabriquer, et de revenir à une scénographie plus simple, lui qui sait désormais que, lors de la « semaine d'art » d'Avignon, son spectacle se jouera à La Fabrica, dans une salle fermée, donc. Une forêt de servantes, ces lampes posées sur de hauts pieds qui veillent dans la nuit des théâtres, occupe le plateau, doublées par leurs ombres fantomatiques sur le mur du fond.

> **« Je trouverais triste de se limiter à une forme de théâtre "corona-compatible" »**
> JEAN BELLORINI
> metteur en scène

Alors que tout le monde, pendant des semaines, a vécu comme une ombre au pays des ombres, le spectacle, note-t-il, *« sera comme une série de traces, comme Orphée se retournant vers Eurydice avant de la perdre à nouveau, mettant en valeur la dimension proustienne du texte de Novarina, plus que sa dimension rabelaisienne d'ivresse du langage »*. Le film réalisé pour France Télévisions ne sera pas ainsi une simple captation, mais une forme en elle-même, témoignant d'une étape différente de création que le spectacle qui sera présenté à Avignon et en tournée en France.

Depuis la salle, Thierry Thieû Niang, lui, observe ce que le confinement a fait aux corps, comment ceux-ci traduisent l'angoisse, la souffrance, la solitude, l'enfermement de cette période. En charge de la partition physique du spectacle, il constate que *« les corps se sont refermés, rétrécis, amenuisés, y compris chez ceux qui ont pris du poids »*. *« Un des aspects les plus violents de ce moment, pour moi, c'est le fait que les rites funéraires aient été empêchés »*, dit-il, pensif.

Lui qui est d'origine vietnamienne songe à la fête des âmes errantes qui a lieu chaque année dans ce pays, et où symboliquement les mânes sont embaumés dans des bandelettes. Il cherche la douceur. Que se passe-t-il quand on revient du pays des ombres ? Que gagne-t-on, que perd-on dans ce retour, dans ce retournement vers ce que l'on a vécu *« pendant la mort »*, comme dit Novarina ? Faut-il, comme Eurydice, *« fermer les paupières du monde »* ? *« Si un autre monde est possible, il va falloir réinventer du langage, des gestes, de nouvelles manières de toucher, à tous les sens du terme, nos anciens, nos enfants, et l'ensemble de la peau du monde »*, conclut Thierry Thieû Niang. ■

FABIENNE DARGE

Le Jeu des ombres,
de Valère Novarina.
Mise en scène : Jean Bellorini.
Film diffusé sur France 5, le 22 juillet. Puis création à Avignon lors de la « semaine d'art » en octobre, au Théâtre Les Gémeaux à Sceaux en novembre et au TNP de Villeurbanne en janvier 2021.

A Annecy, une sélection entre humour et actualité

Cent quarante films sont en compétition dans un festival pour la première fois exclusivement numérique

CINÉMA

Pour la première fois de son histoire, le Festival international du film d'animation d'Annecy ne se tiendra pas dans la ville qui l'a fait naître et accueilli depuis 1960 mais se produira en ligne du 15 au 30 juin. Cette décision, liée à la pandémie de Covid-19, a forcément engendré tristesse et déception chez les organisateurs et les festivaliers, habitués à l'enthousiasme, à la gaieté communicative et à la qualité des échanges qui accompagnent depuis toujours ce rendez-vous devenu une référence pour l'animation. Faire le deuil de l'ambiance qui règne chaque début de mois de juin sur les bords du lac, aux terrasses des cafés et dans les salles d'Annecy ne se fait pas en un clin d'œil.

Néanmoins, il a fallu réagir. Et réagir vite, quand a été annoncé le confinement. *« Nous avons envisagé plusieurs hypothèses, notamment le report du festival, mais nous avons rapidement compris, au vu du calendrier, que ce serait très compliqué*, souligne son directeur, Mickaël Marin. *Nous avons, dès lors, commencé à évoquer l'idée d'un format en ligne à laquelle ont souscrit les studios, les producteurs et tous les partenaires de cette édition. »* Officialisée le 7 avril, cette version « online » est parvenue à remobiliser les troupes dont l'ambition était de proposer un festival numérique à la hauteur de celui (physiquement) prévu. *« Il a fallu renégocier sur chaque film, rassurer sur leur diffusion sécurisée en ligne »*, remarque Mickaël Marin.

Une centaine de pays

Résultat : 96 % des films initialement sélectionnés concourront cette année, soit plus de cent vingt courts-métrages répartis dans différentes catégories (L'officielle, Off-Limits, Perspectives, Jeune public, Fin d'études) et vingt longs-métrages dans la compétition officielle et la section Contrechamp. A noter que les conditions de financement et les sessions de droits variant d'un territoire à l'autre – certaines empêchant la mise à disposition sans restriction des films –, tous les longs-métrages ne pourront être mis en ligne. Ceux-là seront à découvrir sous la forme d'un extrait d'une durée minimale de dix minutes, ou d'un court documentaire de présentation. Les membres du jury auront en revanche accès à l'intégralité des films.

Cette année encore, Annecy réunit dans sa sélection des films en provenance d'une centaine de pays. Les habitués du festival comme la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, la Russie mais aussi des nouveaux, tels que le Chili (avec *Nahuel and the Magic Book*, de German Acuña), Maurice (*Jungle Beat : The Movie*, de Brent Dawes), l'Arabie saoudite et l'Egypte (*Le Chevalier et la princesse*, de Bashir El Deek et Ibrahim Mousa). Pour cette édition, la France est bien présente avec *Petit vampire*, de Joann Sfar (Cristal du long-métrage en 2011 pour *Le Chat du rabbin*), *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary*, de Rémi Chayé (prix du public en 2015 pour *Tout en haut du monde*), et *Bigfoot Family*, de Ben Stassen et Jérémie Degruson.

> **« L'animation s'érige de plus en plus comme un langage universel »**
> MARCEL JEAN
> délégué artistique du Festival d'Annecy

Parmi les films les plus attendus de cette sélection figurent *Lupin III. The First*, du Japonais Takashi Yamazaki, qui promet un retour mouvementé de son « gentleman cambrioleur » en 3D, et *The Nose or the Conspiracy of Mavericks*, du maître russe Andreï Khrzhanovskiy, dans lequel le cinéaste revient sur les années de terreur stalinienne, en combinant paysages, œuvres picturales, compositions musicales et écrits littéraires de la première moitié du XXe siècle.

Tous formats confondus, la tendance du Festival 2020 apparaît aux yeux des différents comités de sélection plus légère, plus humoristique que lors des éditions précédentes. Et ce, malgré les nombreux films qui abordent les thèmes d'actualité comme l'écologie, l'immigration et l'identité de genre. Ou, plus frappant encore, ceux qui évoquent l'apocalypse. Comme c'est le cas, entre autres, pour les courts-métrages *Physique de la tristesse*, de Theodore Ushev sur la mélancolie des souvenirs, *Something to Remember*, de Niki Lindroth Von Bahr, qui fait voir un monde post-catastrophe, et *Empty Places*, de Geoffroy de Crécy, où l'humain a disparu au profit des machines.

« Forcément, ces sujets qui sont traités sur des tons différents, de façon grave ou comique, entrent en résonance avec la pandémie actuelle et le confinement que nous avons vécu, observe le délégué artistique du Festival d'Annecy, Marcel Jean. *C'est une chance inouïe que d'observer à quel point l'animation est capable de tout aborder et donc de parler aux familles mais aussi au public adulte. Par sa capacité de synthèse, par les progrès impressionnants des techniques qui la servent, l'animation s'érige de plus en plus comme un langage universel. Un langage que de plus en plus de pays s'approprient, enrichissent de nouvelles cultures. Les femmes aussi y sont plus présentes. Tout cela va, pas à pas, vers une démocratisation de l'animation. »*

Le Festival d'Annecy, qui devait fêter, cette année, son soixantième anniversaire, avait prévu, pour l'occasion, de célébrer le cinéma d'animation de tout le continent africain. Un format en ligne ne pouvant convenir à cette mise en lumière, l'hommage a été reporté à l'édition 2021. En revanche seront conservées les séances de « *work in progress* » (qui permettent de découvrir les étapes de création des films) et les « leçons de cinéma ». Des rendez-vous très prisés par le public mais aux capacités d'accueil restreintes. Un inconvénient que l'accès numérique devrait pouvoir corriger. ■

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Pour s'inscrire aux séances : Annecy.org (15 euros).



« Séduire le jeune public et capter les adultes »

« BIGFOOT FAMILY », de Ben Stassen et Jérémie Degruson, qui sortira en salle le 5 août, a franchi tous les comités de sélection pour se retrouver dans les dix longs-métrages en compétition officielle du Festival d'Annecy 2020. Suite de *Bigfoot Junior*, sorti en 2017, le film réunit les mêmes auteurs et compositeurs, le même tandem de réalisateurs et le même duo de producteurs : le studio d'animation belge nWave Pictures et la société française Octopolis que préside Matthieu Zeller, confiant sur la version en ligne de cette édition et sur le retour des spectateurs en salles.

Quelle a été votre réaction à l'annonce du confinement et à l'incertitude que cela entraînait sur les festivals ?

J'ai appelé les organisateurs pour leur dire que nous serions prêts et que, quelle que soit leur décision, nous les accompagnerions. Nous étions très partisans que le Festival d'Annecy ait lieu, d'une façon ou d'une autre. Y être sélectionné représentait pour nous une immense fierté et pouvoir le mentionner sur nos affiches apporte un label indiscutable à *Bigfoot Family*, même si le film est d'ores et déjà vendu dans le monde entier. La décision d'un format en ligne a été prise avec une exemplaire rapidité et constitue un bon choix. Car la profession a besoin de ce festival.

Dans « Bigfoot Junior », le jeune héros du film, Adam, partait à la recherche de son père. Vers quelles aventures le dirige le second volet ?

D'abord, *Bigfoot Family* a été écrit à partir de ce personnage d'Adam et il est la suite de *Bigfoot Junior*, mais il peut se voir indépendamment. Ensuite, ce deuxième volet concerne plus largement la famille et la défense de l'environnement, alors que le premier abordait principalement la recherche des origines. Le film, par l'intermédiaire du jeune héros, nous emmène dans les grands espaces naturels d'Amérique du Nord tout en étant très ancré dans la réalité, avec l'histoire d'une compagnie pétrolière et l'évocation, tout au long du récit, de sujets contemporains comme les « fake news », la place des journalistes, l'influence de la publicité et des réseaux sociaux. Cet ancrage dans le réel est le cheval de bataille de Ben Stassen, le réalisateur.

Le Festival d'Annecy est attaché à ce que soient représentées toutes les formes artistiques, des plus pointues aux plus divertissantes. Ce qui a pour effet de toucher différents publics, d'âges divers. Auquel s'adresse le vôtre ?

A la famille. Nous sommes très attachés aux valeurs humanistes que mettent en avant nos films. Nous les voulons à la fois éducatifs et divertissants, et avons la prétention de penser qu'ils peuvent susciter des discussions au sein d'un foyer. S'adresser aux familles rend exigeant. Car il faut à la fois séduire le jeune public et capter les adultes. Nous y travaillons toujours un peu plus. Pour *Bigfoot Family*, nous avons porté plus d'attention aux personnages et à leur évolution. Réaliser un deuxième volet permet d'être délesté des problèmes rencontrés sur le premier et de progresser. Ce que nous avons fait, notamment sur les effets spectaculaires, la profondeur de l'image. Notre studio est européen, mais il est irrigué par la trentaine de nationalités qui y convergent. Cette présence apporte de multiples influences et cultures qui ne cessent d'enrichir l'animation et de la faire évoluer. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR V. CAU.

Un voyage au cœur des polices allemande et française

Arte bouscule ses programmes pour proposer une soirée spéciale sur les violences raciales et policières

ARTE
MARDI 16 - 20 H 50
DOCUMENTAIRE

En résonance avec le soulèvement international contre les violences raciales et policières, Arte bouscule ses programmes du mardi 16 juin en proposant une soirée spéciale. A 22 h 15, *Je ne suis pas votre Nègre*, de Raoul Peck, sera suivi, à 23 h 45, d'un documentaire consacré au joueur de football américain Colin Kaepernick, devenu le porte-drapeau de la communauté noire qui combat les violences policières aux Etats-Unis.

Un troisième documentaire, passionnant et inédit, ouvre cette soirée. Signé Sebastian Bellwinkel, ce voyage au cœur des forces de l'ordre allemandes et françaises dresse un tableau parfois inquiétant de la relation existant entre policiers et citoyens, et souligne la défiance de plus en plus manifeste entre les deux parties.



Des policiers antiémeute en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. ECOMEDIA/ARTE

Violences visibles en temps réel à travers les réseaux sociaux, paroles racistes, paupérisation des troupes, droitisation de plus en plus prononcée, des points communs négatifs existent entre les situations policières allemande et française. Mais les différences sont nombreuses également. Et les tentatives d'apaisement, de dialogue et de techniques de maintien de l'ordre moins agressives semblent plus avancées d'un côté du Rhin (en Allemagne) que de l'autre.

Un constat inquiétant

Grâce à des témoignages précieux (un CRS, un sociologue observateur des tactiques policières, des avocats, des syndicalistes, des gradés de la police allemande), on comprend mieux pourquoi l'incompréhension entre policiers et citoyens a atteint un tel niveau. Entre images d'archives de manifestations à Paris, à Hambourg ou à Hanovre et rappels historiques sur la baisse des effectifs, décidée il y a une vingtaine d'années dans la police, en France comme en Allemagne, le film dresse un constat inquiétant. Manque de personnel, épuisement général, équipements parfois vétustes, droitisation du vote, qui se porte de plus en plus sur le Rassemblement national ou l'AfD, d'autres traits communs sont soulignés.

Pourquoi la police française est-elle autorisée à utiliser des armes aussi dangereuses que les lanceurs de balles de défense ou les grenades explosives contenant des petits morceaux de métal (deux morts, vingt-sept éborgnés et cinq mains arrachées entre novembre 2018 et mars 2020) ? Comment la police allemande parvient-elle à éviter les chocs frontaux ?

Pourquoi le dialogue d'avant-manifestation semble fonctionner en Allemagne alors qu'il est souvent inefficace en France ? Comment aider psychologiquement des policiers épuisés (59 suicides en 2019 dans la police française) ? Autant de problématiques abordées avec pédagogie et des témoignages éclairants, comme celui d'Oliver von Dobrowolski, commissaire à Berlin, responsable de l'association Police-citoyens, ouverte à l'autocritique.

Le problème de l'impunité policière n'est pas oublié. La solution pour plus de justice viendrait d'Angleterre où, depuis 2004, un organisme indépendant (l'IOPC, Independent Office for Police Conduct) tire au clair avec efficacité les bavures policières. Contrairement à la France, où ce sont des policiers (l'IGPN) qui jugent des policiers, les mille agents de l'IOPC sont médecins légistes, sociologues, juristes, tous formés à la criminologie. Sans oublier d'anciens policiers, mais dont la présence ne doit pas excéder 23 % des effectifs de l'organisme. Une réussite. ■

ALAIN CONSTANT

Policiers et citoyens, une relation sous tension, de Sebastian Bellwinkel (All., 2020, 78 min).

Roschdy Zem à la recherche d'une humanité perdue

Partant d'un sombre fait divers, Arnaud Desplechin filme, sur fond d'enquête policière, la misère sociale

CANAL+
MARDI 16 - 21 H 10
FILM

Inspiré d'un documentaire immersif qui fit sensation pour avoir enregistré le terrible aveu d'un assassinat – *Roubaix, commissariat central : affaires courantes*, de Mosco Boucault, diffusé en 2008 sur France 3 –, le film d'Arnaud Desplechin, *Roubaix, une lumière*, lui reste étonnamment fidèle dans son découpage, au point d'en paraître bizarrement ficelé.

Plusieurs pistes partent de la première partie du film, sur les pas du commissaire Daoud et de son équipe, confrontés à la misère sociale et humaine de la ville. Bagarre de voisinage, fugue d'une mineure, viol d'une jeune fille, incendie dans un immeuble. Mais déjà, quelque chose s'éloigne du réalisme documenté « à la Dardenne », ce pourquoi d'ailleurs, Nordistes pour Nordistes, les Dardenne sont les Dardenne et Desplechin est Desplechin.

Ce quelque chose est la ligne secrètement active qui sépare l'ombre et la lumière, allégorisant rapidement la trivialité du matériau. L'ombre, c'est Roubaix poussée au (film) noir, sa nuit rougeoyante, sa dure pauvreté, sa lutte poisseuse pour la survie. La lumière, c'est Daoud – et avec lui la grandeur de l'acteur Roschdy Zem –, commissaire de police et enfant du cru, d'emblée métaréel dans les deux registres. Origine maghrébine, souvenirs amers plein la hotte mais sourire absolu, déterminé, supraconscient, ultralucide.

Son jeune lieutenant, Louis, l'admire d'autant plus qu'il trompe quant à lui dans le corps policier une vocation avortée à la direction sacerdotale des âmes. Hétérodoxe, médiumnique, inquiétant et rayonnant à la fois. Tout cela se précise dans la seconde partie du film. Parce que l'incendie dans la cour d'immeuble n'a pas fini de parler. Il masque le cadavre d'une vieille femme détroussée dans son appartement, un acte criminel abject et deux jeunes suspectes, voisines de cour croisées au cours de l'enquête.

Le crime comme symptôme social, comme violence expiatoire et climax passionnel, n'intéresse pas Desplechin. Il ne le représente d'ailleurs même pas. Le crime comme témoignage de l'existence et de l'opacité du mal, sa reconstitution comme reconquête maïeutique d'une humanité perdue, voilà en revanche qui justifie sa recherche sur la possible représentation de l'abjection. ■

JACQUES MANDELBAUM

Roubaix, une lumière, d'Arnaud Desplechin. *Avec Roschdy Zem, Sara Forestier, Léa Seydoux, Antoine Reinartz (Fr., 2019, 1 h 59).*

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

MARDI 16 JUIN

TF1
21.05 Le Seigneur des anneaux : les deux tours
Film de Peter Jackson. Avec Elijah Wood, Ian McKellen, Liv Tyler (EU-NZ, 2002, 195 min).
00.20 Les Experts
Série. Avec Ted Danson (EU, 2011).

France 2
21.05 Les Pouvoirs extraordinaires du corps humain
Magazine présenté par Michel Cymes et Adriana Karembeu.
01.10 Rendez-vous en terre inconnue
Emission présentée par Raphaël de Casabianca. Avec Nawell Madani.

France 3
21.05 Tandem
Série. Avec Astrid Veillon, Stéphane Blancafort (Fr., 2019).
00.30 Inspecteur Lewis
Série. Avec Kevin Whately (RU, 2011).

Canal+
21.10 Roubaix, une lumière
Film d'Arnaud Desplechin. Avec Léa Seydoux, Sara Forestier, Roschdy Zem (Fr., 2019, 119 min).
23.00 El Reino
Film de Rodrigo Sorogoyen. Avec Antonio de la Torre, Monica Lopez (Esp.-Fr., 2018, 130 min).

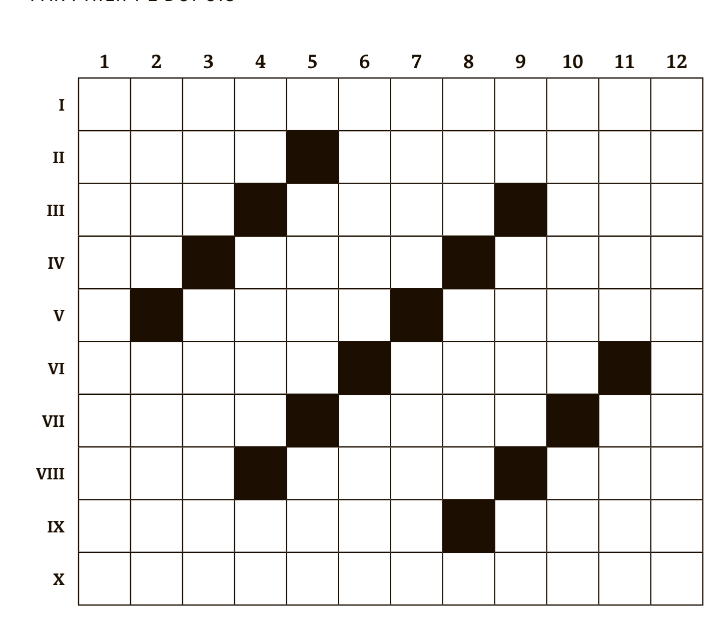
France 5
20.55 Hikikomori, les reclus volontaires ?
Documentaire de Michaëlle Gagnet (Fr., 2020, 70 min).
22.50 C dans l'air
Magazine présenté par Caroline Roux.

Arte
20.50 Policiers et citoyens, une relation sous tension
Documentaire de Sebastian Bellwinkel (All., 2020, 78 min).
22.15 Je ne suis pas votre Nègre
Documentaire de Raoul Peck. Avec la voix de JoeyStarr (Fr., 2016, 90 min).

M6
21.05 Sister Act 2
Film de Bill Duke. Avec Whoopi Goldberg (EU, 1993, 115 min).
23.00 Sister Act
Film d'Emile Ardolino. Avec Whoopi Goldberg, Maggie Smith, Harvey Keitel (EU, 1992, 110 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 20 - 139
PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 20 - 138

HORIZONTALEMENT **I.** Tapis-brosses. **II.** Otalgie. Peut. **III.** UHT. Sépulcre. **IV.** Réel. Nuée. Or. **V.** Néron. Elée. **VI.** Eros. Envol. **VII.** Mi. Suas. Sari. **VIII.** Ana. Etat. Sas. **IX.** Iris. Alésage. **X.** Nationalisée.

VERTICALEMENT **1.** Tournemain. **2.** Athée. INRA. **3.** Patère. Ait. **4.** Il. Lors. Si. **5.** Sgs. Noue. **6.** Bien. Satan. **7.** Repue. Sala. **8.** Uélé. Tel. **9.** Spleens. Si. **10.** Sec. Evasas. **11.** Euro. Orage. **12.** Stérilisée.

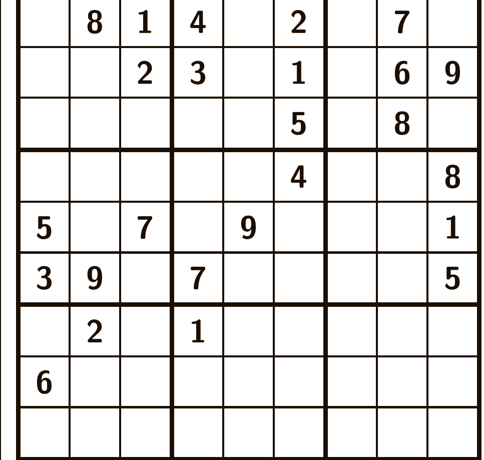
HORIZONTALEMENT

I. Le confinement ne lui posera pas de problème. **II.** Bousculée à l'intérieur. Prises et comprises. **III.** A vu naître Constantin le Grand. Sensible aux éclats. S'enfonce à chaque tour. **IV.** Personnel. Homme de sciences, occultes. Apprécie du bout des doigts. **V.** Se fait remarquer en prenant les devants. Couteau sans manche ni lame. **VI.** Frétille en eaux douces. Lin arrive en deuxième position. **VII.** Un petit gars dans le vent. Se croit encore dominant. Moi. **VIII.** Mit n'importe comment. Appris pour être tenu. Intérieurement lié. **IX.** Mit les graines à part. Belle de la Bastille. **X.** Entraîne exubérance et débauche.

VERTICALEMENT

1. Aide-mémoires. **2.** Très proche. Extrêmement fatigué. **3.** Risquent de prendre froid. Fonce et enfonce brutalement. **4.** Consolide l'assemblage. S'exprime en silence. Petit coin de parapluie. **5.** Lui est sur le port, elle s'ouvre sur la mer. Dit tout sur votre compte. **6.** Finit par faire loi. En colo avec les enfants. **7.** Suffisante. Facilite traction et levage. **8.** Donne de beaux muscadets. A prendre avec des pincettes. **9.** Joli cœur. Accepte le défi. Jeune réflexion. **10.** Celle d'en face. Marquée d'un point. **11.** Divinité. Souple et flexible. **12.** Pour un plein africain.

SUDOKU
N°20-139



	8	1	4		2		7	
		2	3		1		6	9
					5		8	
					4			8
5		7		9				1
3	9		7					5
	2		1					
6								

4	6	8	2	7	3	5	1	9
5	7	3	6	1	9	8	2	4
1	2	9	8	5	4	6	3	7
7	4	2	5	8	6	1	9	3
6	8	1	3	9	2	4	7	5
3	9	5	1	4	7	2	6	8
9	3	6	4	2	8	7	5	1
2	5	4	7	3	1	9	8	6
8	1	7	9	6	5	3	4	2

Très facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037



Présidente :
Laurence Bonicalzi Bridier



PRINTED IN FRANCE
67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Montpellier (« Midi Libre »)



Origine du papier : France. **Taux de fibres recyclées :** 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le N°FI/37/001. **Eutrophisation :** PTot = 0.009 kg/tonne de papier

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

Des parfums d'ailleurs dans les intérieurs

Une tapisserie qui évoque un mélange d'épices, des assiettes au décor de plantes luxuriantes, du papier peint orné d'éventails de flamenco… la déco se pare d'horizons lointains. Autant d'invitations au voyage… immobile

DESIGN

Voyager sans se déplacer n'a jamais été aussi à la mode. C'est comme si, anticipant la pandémie, les marques spécialisées dans l'univers de la maison avaient deviné ce besoin d'un ailleurs rêvé. Fini la déco simpliste façon multiples d'ananas ou palmiers au mur : des motifs plus complexes aux coloris profonds et subtils s'invitent, cet été, dans nos intérieurs.

Une Perse mythique s'installe dans les assiettes, plats à cake, coupelles et autres mugs du français Gien. Cette collection, baptisée « Le jardin du palais », est née d'une collaboration des faïenceries du Loiret avec la maison Pierre Frey, qui a fourni les motifs sortis de ses collections de papier peint, Trésors d'Orient, et de textile, Rêveries orientales. Ces magnifiques dessins de l'artiste française Sarah Bréassier, peuplés d'animaux sauvages et de plantes luxuriantes, ne sont pas sans rappeler l'univers de l'illustratrice islandaise Kristjana S Williams, dont les mondes merveilleux sont, dit-elle, *« des antidotes à la monochromie des paysages de mon enfance »*.

Assiette de la collection Jardin du palais, de Gien, en collaboration avec Pierre Frey. GIEN

L'éditeur britannique Cole & Son, dont les papiers peints habillent les murs de Buckingham Palace ou du palais de Westminster à Londres, est parti cette saison en Castille. Sa collection Séville rend hommage aux *« traditions artisanales millénaires »* et aux influences multiculturelles de la capitale andalouse, *« de sa fondation phénicienne à la domination romaine et aux conquêtes musulmanes, puis chrétiennes »*. Il fait la part belle aux façades jaune citron et aux balcons enrubannés de végétation, aux grands éventails de flamenco, ainsi qu'aux jardins et à l'architecture mudéjar de l'Alcazar, le palais classé au Patrimoine mondial de l'Unesco.

C'est à une promenade dans des jardins intérieurs bien mystérieux qu'invite la marque néerlandaise Moooi, fondée par Marcel Wanders, avec la collection Rendezvous Tokyo Blue, née en collaboration avec Arte. Au premier coup d'œil, ses moquettes et papiers peints captivent le regard grâce à l'éclat des couleurs et à la luxuriance des fleurs et des feuillages. Au second plan, un insolent petit singe en kimono apparaît, caché dans cette nature improbable, savourant son thé ou agitant un éventail. Comme une partie de cache-cache et une invitation à regarder autrement le décor qui façonne notre quotidien.



Papiers peints Alfaro et Piccadilly de la collection Séville de Cole & Son. COLE & SON

Un herbier médiéval géant

Il faut remonter à la fin du XIXe siècle puis aux années 1930, quand l'Art déco fleurit en France, pour retrouver un tel penchant pour l'ornement et l'exotisme. *« L'apparition des Ballets russes, en 1909, qui n'ont pas tardé à conquérir Paris, la danseuse Joséphine Baker qui s'embarque pour la France en 1925, où elle deviendra l'icône d'une époque, la découverte du tombeau de Toutankhamon en 1922, les expéditions La Croisière noire et La Croisière jaune de Citroën dont les voitures traversent respectivement pour la première fois l'Afrique du nord au sud et l'Asie d'ouest en est,*

Il faut remonter à la fin du XIXe siècle, puis aux années 1930, quand l'Art déco fleurit en France, pour retrouver un tel penchant pour l'ornement

ou l'Exposition coloniale internationale en 1931 ont été autant d'événements qui ont animé les rues de Paris de l'entre-deux-guerres », rappelait l'exposition « Exotique x Moderne : Art déco et inspirations d'ailleurs », qui s'est tenue, en 2018, au Musée d'art métropolitain Teien de Tokyo.

En France, si les plus prompts à s'imprégner de ces cultures lointaines sont alors les couturiers tels Jacques Doucet, qui promeut les arts africains, ou Paul Poiret, qui transforme ses clientes en sultanes alanguies, les décorateurs ne sont pas en reste. *« Le japonisme, ou un intérêt pour l'Asie dans son ensemble, en est venu à être réinterprété comme un catalyseur de la modernité. Au milieu de ces mouvements étaient présents des artistes japonais comme Seizo Sugawara, qui a initié l'architecte et designer Eileen Gray et le designer Jean Dunand aux techniques traditionnelles de la laque, ainsi que la sculptrice d'ivoire Eugénie O'Kin »*, rappellent les commissaires de cette exposition nippone.

Des créateurs contemporains renouvellent cet héritage, tel le très couru architecte d'intérieur Pierre Marie, 38 ans, qui a ouvert sa galerie du même nom à l'automne 2018 dans le 9e arrondissement de Paris. L'une de ses œuvres inaugurales, une tapisserie baptisée « Ras El Hanout », réalisée en laine et soie avec la manufacture Robert Four à Aubusson (Creuse), évoque le mélange coloré d'épices sur les étals du Maghreb, en même temps qu'un herbier médiéval géant.

Sa deuxième exposition – « Olu Nelum », du nom de la fleur du lotus emblématique du Sri Lanka – s'inspire de souvenirs de voyage dans cette île de l'océan Indien et d'ornementations de l'Art nouveau, des miroirs en volutes de rotin aux vases bicolores en verre soufflé. *« Il y a un retour de l'opulence des motifs et des couleurs que l'on n'a plus l'habitude de voir dans nos sociétés occidentales depuis les années 1950-1960 et qui, de ce fait, appelle aux voyages. Mais chez moi, il n'y a pas volonté d'exotisme… »*, prévient Pierre Marie.

La preuve : sa prochaine exposition, pour l'automne, fera la part belle au XVIIe siècle qu'il revisite avec un Louvre fantasmé quasi baroque, époque des précieux. *« Il faut montrer à quel point motifs et ornements avaient leur place au cœur du pouvoir en France et peuvent encore parler à nos contemporains »*, précise le jeune décorateur. C'est peut-être aussi cela, l'exotisme. ■

V. L.

« Il est temps de ne pas oublier ceux qui dessinent les motifs »

PIERRE MARIE, 38 ans, architecte d'intérieur et ornemaniste, a ouvert une galerie qui porte son nom à l'automne 2018, à Paris. Invité par l'architecte Franklin Azzi à dessiner coussins et fresque sur tentures XXL pour le futur restaurant sur le toit des Galeries Lafayette Haussmann à Paris, il veut croire au retour de l'ornement, afin d'*« injecter du beau dans la vie de tous les jours »*.

Vous avez donné à votre métier le nom désuet d'ornemaniste. Pourquoi ?

Lors de l'exposition « Sous l'égide de Mars » sur les armures de parade du XVIIe siècle au Musée de l'armée, à Paris, en 2011, j'ai été invité par Hermès à dessiner un foulard sur ce thème. J'ai découvert ces cuirasses ouvragées et ces planches dessinées par des ornemanistes à destination des orfèvres, afin de décorer les plastrons des princes. Je me suis senti extrêmement proche de ces artistes. En réintroduisant ce terme, je me suis réapproprié la définition de mon travail qui ne produit pas une gravure ou une peinture, mais des modèles pour retables, vitraux, tapis, bijoux et aussi, donc, armures.

C'est un métier de dessin appliqué aux arts décoratifs en général. Après les architectes d'intérieur déjà stars et les artisans d'exception desquels on redore, depuis peu, le blason, il est temps de ne pas oublier les gens qui dessinent les motifs.

En quoi votre vision diffère-t-elle de celle d'un architecte d'intérieur classique ?

Mon travail ne se résume pas à un coussin imprimé jeté sur un canapé à la fin d'un chantier pour signifier qu'il est terminé. Le motif est la clé de voûte du projet. Dans mon appartement, qui est mon premier chantier, le dessin circule du sol au plafond et des fenêtres aux murs.

Cela se traduit par des vitraux réalisés avec la maison parisienne Duchemin, des tapisseries au sens médiéval du terme, des panneaux décoratifs sérigraphiés dans la tradition des dominos, des tapis… Je suis réfractaire à ce que j'appelle les dessins subterfuges : les unis, les dégradés, les formes géométriques, le pastiche, tels les motifs chinoisant ou XVIIIe siècle, et les collages.

Je me méfie aussi de l'exotisme, quand il est prétexte à citations, car il ne s'agit pas de piller les cultures d'ailleurs. Le voyage doit être une source d'inspiration pour créer des choses nouvelles et singulières.

Pourquoi êtes-vous passé du monde de la mode, où vous avez débuté, à la décoration ?

Le déclic, je l'ai eu quand j'ai vu, en 2014, au Salon du meuble de Milan, la présentation du studio Dimore : le tandem Britt Moran et Emiliano Salci a changé la donne du design d'intérieur avec un décor narratif, cinématographique et très référencé, avec un brin de nostalgie. Je me suis dit que si la déco pouvait être cela j'y avais ma place. C'est un terrain de jeu où je m'épanouis. J'ai réintroduit ce qui concourait, dans les années 1940 à 1960, à la notoriété des décorateurs, comme les tapisseries, les mosaïques et les vitraux. Je peux dessiner pour tous ces métiers-là.

Les savoir-faire ne se sont-ils pas perdus ?

Non, pas encore, et ces artisans d'art sont même gourmands de retrouver des dessins qui coïncident avec leur technique. Il faudrait imaginer un cursus d'ornemaniste à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, à Paris.

Elle forme des concepteurs, ce qui va à l'encontre des arts décoratifs. Il sort nombre de webdesigners, graphistes, alors que la décoration et l'architecture d'intérieur sont au cœur de cette institution. Quand on se destine aux arts appliqués, il faut savoir penser scénographie, tapis ou imprimés sur une nappe. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE LORELLE

Maurice Rajsfus

Journaliste et militant

Une petite silhouette légèrement voûtée, son éternelle écharpe rouge autour du cou, une fine moustache qui avait blanchi au fil des ans mais une inlassable énergie, une rage raisonnée qui le faisait se dresser, encore et toujours, contre les injustices, les répressions et les violences policières, en défenseur acharné des libertés publiques. *« On dit que les révolutionnaires ne meurent jamais. Simplement, vers la fin, ils commencent à avoir mal aux genoux »*, plaisantait-il ces derniers temps quand il n'avait plus la force d'arpenter le pavé. Maurice Rajsfus est mort samedi 13 juin, à l'âge de 92 ans.

Maurice Rajsfus est né de parents juifs polonais le 9 avril 1928 à Aubervilliers, dans la banlieue nord de Paris. Ses parents vendaient des bas et des chaussettes sur les marchés. Le matin du 16 juillet 1942, à Vincennes, deux policiers, dont leur voisin de palier, un dénommé Marcel Mulot, viennent arrêter la famille. C'est le début de la rafle du Vél'd'Hiv, organisée par les autorités françaises sur commande du régime nazi et menée par la police française : plus de 13 000 juifs sont regroupés avant d'être déportés.

Le tournant de Mai 68

Maurice a 14 ans, sa sœur, Jenny, 16. Ils sont conduits dans un centre de regroupement de Vincennes, en attendant d'être orientés vers une destination inconnue. Un contrordre survient : les enfants de nationalité française de 14 à 16 ans peuvent sortir. Immédiatement, leur mère leur dit de partir, leur sauvant ainsi la vie. Il ne reverra jamais ses parents, morts en déportation à Auschwitz.

Maurice Rajsfus s'est toujours considéré comme un survivant de la Shoah, en sursis, mais il n'a jamais oublié le rôle infâme que remplit la police française durant cette période. Bien plus tard, en 1988, il tentera d'approcher le retraité Mulot, *« pour essayer de comprendre »*. Celui-ci l'éconduira d'un cinglant *« ça ne m'intéresse pas »* ! Alors, inlassablement, il a cherché à comprendre, à débusquer, à répertorier, dans ces dizaines de milliers de fiches Bristol qu'il accumulait dans son appartement de Cachan (Val-de-Marne) et les quelque soixante ouvrages qu'il a rédigés, dont certains font référence, comme le *Drancy, un camp de concentration très ordinaire* publié en 2005 au Cherche Midi.

Après deux années durant lesquelles sa sœur et lui survécurent dans des conditions difficiles, Maurice Rajsfus, qui a repris un apprentissage en joaillerie, adhère à la Libération aux Jeunesses communistes et au PCF. Deux ans plus tard, il en est exclu sous l'accusation d'*« hitléro-trotskyste »* et de *« provocateur policier »*. Il ne faisait pas bon, alors, contester la ligne du parti. En octobre 1946, il rejoint les rangs de la section française de la IVe Internationale, le Parti communiste internationaliste, mais se retrouve plus dans les positions de la tendance Socialisme ou barbarie, animée par Cornélius Castoriadis et Claude Lefort.

Dans les années 1950, il prend ses distances avec le militantisme politique mais, alors qu'il vogue de petits boulots en petits boulots, *« et de bar en bar »*, raconte-t-il, il découvre les milieux surréalistes. *« Je m'enchantais de tout ce qui pouvait mettre à mal cette société à qui je n'avais rien pardonné et avec laquelle mes comptes ne seraient jamais réglés »*, confie-t-il dans un entretien avec Claude Weill, en 1992, au *Nouvel Observateur*.

A l'automne 1958, il est embauché à *La Vie des métiers* comme « réviseur de morasses ». Enfin un métier stable et, surtout, en 1961, il obtient sa carte de presse. S'il retâte un peu du militantisme politique, avec le PSU, et syndical, au Syndicat national des journalistes, c'est Mai 68 qui va lui donner une deuxième jeunesse. *« J'avais 40 ans et, du jour au lendemain, je rajeunis de vingt ans »*, s'enthousiasme-t-il. Cet enthousiasme qui ne l'a jamais quitté depuis.

Sa formation sur le tas de journaliste, profession qu'il continue d'exercer, il la met désormais au profit de publications engagées : *L'Enragé de Fontenay-aux-Roses*, où il réside alors, puis *Action banlieue sud*, qui paraîtra jusqu'en 1975. Surtout, il commence alors un minutieux travail de recensement des « dérives » des forces de l'ordre. Tous les soirs, en rentrant de son boulot, il épluche la presse, découpe les articles, les colle sur des fiches cartonnées. Jusqu'à épuisement. Plus de 10 000 accumulées à ce jour, une véritable encyclopédie de la « répression policière ».

Après avoir pris sa retraite, en 1988, il est un des membres fondateurs, en mai 1990, du collectif Ras l'Front, qu'il préside pendant quelques années. En 1994, il crée avec Jean-Michel Mension l'Observatoire des libertés publiques, après la mort du jeune Makomé, tué d'une balle dans la tête à bout touchant alors qu'il était menotté au commissariat des Grandes-Carrières, à Paris 18e. Jusqu'en 1999, il assurera la publication de plus de deux cents numéros du bulletin *Que fait la police ?*

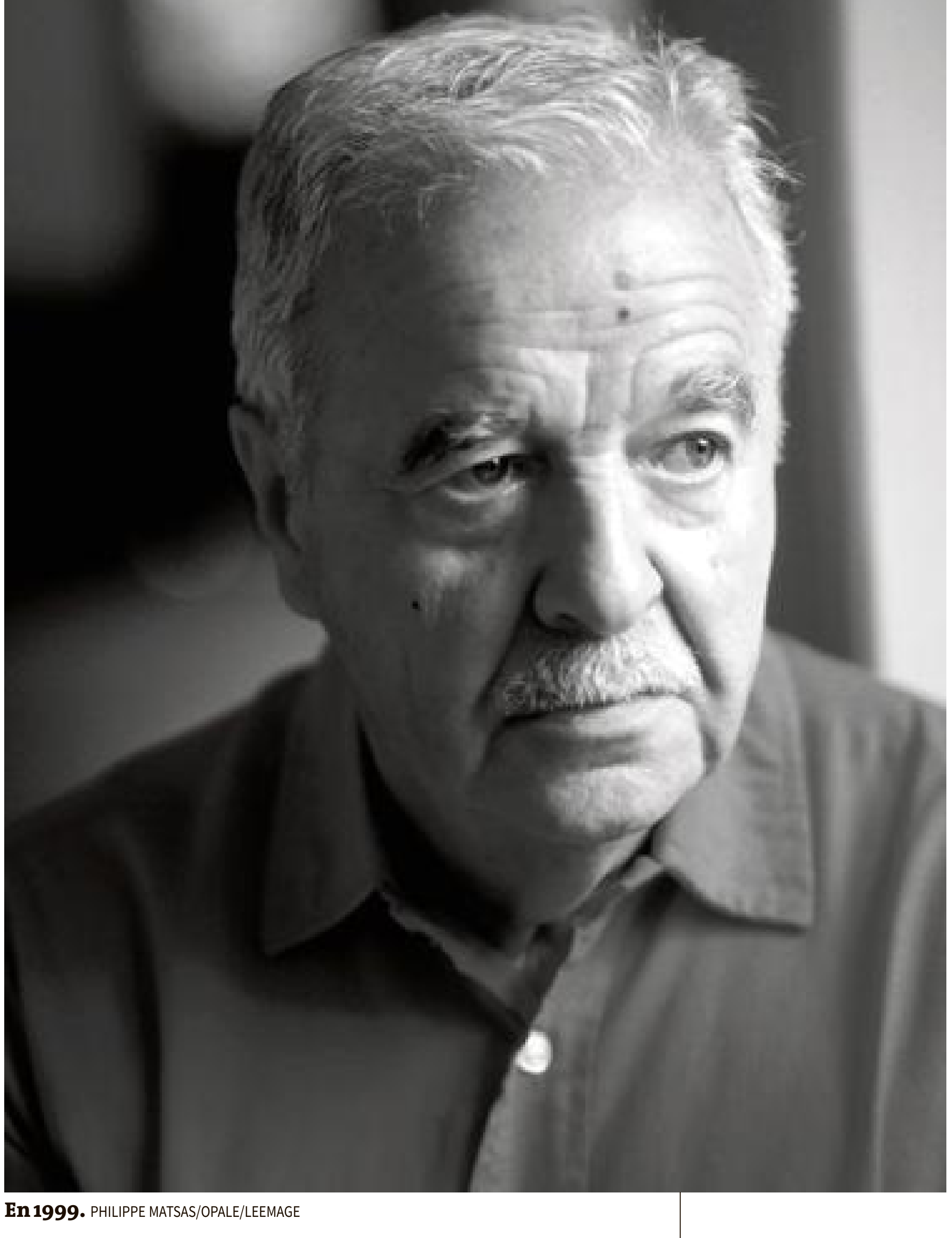
Une blessure intime

En quarante ans, Maurice Rajsfus a publié une soixantaine d'ouvrages, dont une vingtaine consacrée à la répression sous toutes ses formes, mais aussi sur la période de Vichy et de l'occupation, ainsi que sur Israël et la Palestine. Ses travaux divisent les historiens car ils ne répondent pas aux critères professionnels. Ils ont suscité la controverse quand ses recherches sur le rôle de l'Union générale des Israélites de France (UGIF) ont exhumé le rôle ambigu de certains notables juifs ayant coopéré à la déportation de juifs étrangers et de leurs enfants.

Le livre paru en 1980, *Des juifs dans la collaboration, l'UGIF (1941-1944)*, préfacé par Pierre Vidal-Naquet, fait grand bruit. En 1997, la défense de Maurice Papon, l'ancien préfet responsable de la rafle ayant emporté la famille de Maurice Rajsfus, tentera même de faire convoquer ce dernier en tant que témoin. Maurice Rajsfus écrit au président du tribunal : *« Envoyez-moi les gendarmes. Ça sera bien de voir un rescapé de la rafle du Vél'd'Hiv, fils de victimes, être obligé de témoigner en faveur d'un complice des bourreaux. »* Il sera dispensé de venir à la barre.

Ces derniers temps, affaibli par l'âge et la fatigue, puis la maladie, Maurice Rajsfus n'a cessé d'observer, même s'il ne tenait plus ses fiches, tout ce que l'actualité charriait, dans son incessant flot quotidien, de violences policières, de « bavures » plus ou moins étouffées, de tout ce qui lui rappelle cette police de Vichy qui n'a jamais su s'acquitter de ses fautes, même si Jacques Chirac a reconnu, en 1995, la responsabilité de l'« Etat français ». Maurice Rajsfus en concevait une blessure intime. Qui l'aura conduit à devenir un archiviste du temps présent, un rescapé dévoué à la transmission et un combattant de toutes les injustices. ■

PATRICK ROGER



En 1999. PHILIPPE MATSAS/OPALE/LEEMAGE

9 AVRIL 1928 Naissance à Aubervilliers
1942 Réchappe à la rafle du Vél'd'Hiv'
1980 Publication de *Des juifs dans la collaboration, l'UGIF (1941-1944)*
1994 Création de l'Observatoire des libertés publiques
13 JUIN 2020 Mort à Antony (Hauts-de-Seine)

Marcel Maréchal

Comédien et metteur en scène

C'était un homme qui aimait de gourmandise le théâtre et la vie. Il portait les cheveux en crinière, au vent, et il avait le goût des écritures ensoleillées qu'il a servies, comme comédien et metteur en scène, au long d'une carrière de cinquante ans qui lui a valu de diriger plusieurs institutions. Né un jour de fête, le 25 décembre 1937, à Lyon, Marcel Maréchal est mort un jour gris à Paris, jeudi 11 juin, à 82 ans, des suites d'une fibrose pulmonaire, a annoncé son fils Mathias Maréchal, lui-même acteur.

Depuis quelques années, on ne le voyait plus guère sur les plateaux, comme s'il s'était effacé, dans un contexte qui ne ressemblait plus au théâtre qu'il avait connu et aimé, et qui aujourd'hui appartient définitivement au siècle dernier. Par sa biographie, Marcel Maréchal est rattaché à la génération des pionniers de la décentralisation. Il a 10 ans quand Jean Dasté prend la direction de la Comédie de Saint-Etienne, l'un des tout premiers centres dramatiques nationaux.

A 21 ans, il fonde la Compagnie des comédiens du Cothurne à Lyon, qui s'installe deux ans plus tard dans une toute petite salle où Roger Planchon a fait ses débuts, rue des Marronniers, à deux pas de la place Bellecour. C'est là que Marcel Maréchal crée en 1963 *Le Cavalier seul*, de Jacques Audiberti (1899-1965), dont la lecture lui a provoqué *« un éblouissement »*.

Le jeune homme de théâtre lyonnais a trouvé son père spirituel : un auteur d'Antibes à la langue imprudente, qui manie l'excès en entrelaçant la tragique et la bouffonnerie. Le succès public et critique du *Cavalier seul* valent à Marcel Maréchal d'émerger. Désormais, il compte dans la galaxie du théâtre, et il reçoit ses premières subventions. Jusqu'en 1969, il reste rue des Marronniers, où il crée les auteurs qui complètent sa trilogie d'élection et de cœur : Jean Vauthier (1910-1992) et Louis Guilloux (1899-1980).

Comme il l'avait fait avec *Le Cavalier seul*, Marcel Maréchal s'empare du personnage de *Bada*, René Dupont dit « Badaboum », fou stellaire qui ne veut voir d'autre monde que celui qu'il s'invente, et auprès de qui sa femme (Martine Pascal) joue le jeu de l'imposture, à la vie, à la mort. Le lyrisme teinté d'angoisse de Jean Vauthier colle telle une peau à Marcel Maréchal : Bada, c'est lui, tant et si bien qu'il y reviendra, vingt ans plus tard. Et toujours émerveillera.

« La vie portée au rouge »

Avec *Cripure*, adapté du roman *Le Sang noir*, de Louis Guilloux, c'est dans une autre peau, grotesque, déchirée et grandiose, qu'entre le comédien. Il a trouvé les rôles qui façonnent son style.

Jean Vauthier ne cessera d'accompagner l'acteur-metteur en scène, pour qui il écrira plusieurs adaptations d'auteurs élisabéthains, en particulier Thomas Middleton (*La Tragédie du vengeur*), et Shakespeare (*Romeo et Juliette*, *Le Roi Lear*). Cela se fera au cours des années qui vont mener Marcel Maréchal à la direction du Théâtre du Huitième, à Lyon, de 1968 à 1975, puis à celle du Théâtre du Gymnase, à Marseille, qu'il quittera pour le Théâtre de la Criée, nouvellement construit, sur le Vieux-Port.

L'inauguration, en 1981, a lieu avec un hommage à Scapin, un des personnages de Molière qui convient le mieux au style de l'acteur, avec celui de Sganarelle. Patrice Chéreau l'avait compris très tôt, en lui confiant dès 1968 le rôle qu'il reprend en 1988, dans sa mise en scène, et avec, dans le rôle de Dom Juan, Pierre Arditi qu'il dirigera aussi dans *Maître Puntila et son valet Matti*, de Bertolt Brecht.

Marcel Maréchal cherchait sur le plateau à rendre l'intensité de *« la vie portée au rouge »*, selon ses mots. Il a particulièrement réussi avec *Capitaine Fracasse* et *Les Trois Mousquetaires*, galvanisés par la truculence généreuse qui a assuré ses plus grands succès.

Quand il a quitté Marseille pour diriger le Théâtre du Rond-Point, à Paris, en 1994, Marcel Maréchal a eu du mal à retrouver ses marques. Question d'époque, d'esthétique, de répertoire. Une nouvelle génération occupait le devant de la scène, le vent avait tourné, qui a mené l'acteur metteur en scène à prendre en 2002 la direction des Tréteaux de France, où il a œuvré jusqu'en 2010. Et où il est revenu à Louis Guilloux, avec *La Maison du peuple*, en 2002. ■

BRIGITTE SALINO



En 2000. JEAN-PIERRE MULLER/AFP

25 DÉCEMBRE 1937 Naissance, à Lyon
1963 « Le Cavalier seul »
1981 Dirige le Théâtre de la Criée, à Marseille
11 JUIN 2020 Mort à Paris

Le Monde
MARDI 16 JUIN 2020

Charles Girard et Bernard Manin
Covid-19 : assumer les décisions prises n'est pas assez, il faut en livrer les raisons

Selon le maître de conférences en philosophie et le politologue, le président et le premier ministre coupent court au débat soulevé par les mesures prises pour enrayer l'épidémie. Pour les auteurs, en démocratie, la décision ne se réduit pas à un arbitraire

La réponse des autorités françaises à l'épidémie a suscité de vives interrogations. Pourquoi avoir maintenu le premier tour des élections municipales le 15 mars ? Pourquoi avoir imposé le confinement deux jours plus tard ? Pourquoi avoir fixé au 11 mai le déconfinement ? Le pouvoir exécutif a répondu en avançant alternativement l'autorité des scientifiques et la volonté péremptoire des gouvernants. Or, ni l'une ni l'autre ne constituent une justification suffisante.

Entre l'expertise qui informe et la volonté qui tranche, les biens et les maux impliqués par la décision politique doivent être mis en balance. Lorsque le pouvoir n'explique pas les raisons entrant dans cette balance, la délibération publique est entravée et la confiance dans les autorités politiques fragilisée.

Plusieurs fins et pas qu'un seul moyen

Questionné sur l'impréparation du gouvernement, le premier ministre Edouard Philippe répond que ses décisions sont motivées par l'expertise scientifique et qu'il les *« assume absolument toutes »*. Accusé d'avoir mis des vies en péril en maintenant le scrutin du 15 mars, le président de la République explique que le Conseil scientifique ne s'y est pas opposé, mais ajoute qu'il *« assume totalement »* cette décision. Interrogée sur la date du déconfinement, fixée contre l'avis de ce même conseil, la porte-parole du gouvernement déclare qu'une *« décision politique est une décision politique »*.

Ces déclarations ignorent le devoir de justification qui incombe aux décideurs politiques. Ils ne sauraient certes toujours suivre les avis des experts, mais ils devraient donner leurs raisons. Faute d'une telle explicitation, l'invocation de la politique que fonctionne comme un point d'arrêt, coupant court à la discussion. Se contenter de répéter que l'on assume une décision, c'est s'éviter de dire pourquoi on l'a prise. Les citoyens n'ont alors d'autre issue que de s'en remettre aveuglément au décideur ou de contester son autorité tout entière.

En démocratie, toute décision exige justification. Le devoir de justification s'impose toutefois avec une force particulière dans la crise présente, car celle-ci accentue certains traits communs de la décision politique. Face à l'épidémie, la décision est tout d'abord vouée à engendrer certains maux, afin d'atteindre certains biens : elle ne se contente pas d'arbitrer entre des bénéfices possibles.

Ensuite, elle opère un choix entre les différents sacrifices possibles, car plusieurs fins mériteraient d'être poursuivies et il n'existe pas qu'un seul moyen de les atteindre. Enfin, elle doit peser les biens et les maux associés aux mesures envisagées. Or, cette mise en balance peut aboutir à différentes conclusions. C'est pourquoi la décision prise doit être justifiée.

La décision politique engendre des maux. Hier, le confinement a sacrifié la liberté de circuler, les interactions sociales, la stabilité économique, afin de protéger la santé publique. Aujourd'hui le déconfinement implique, pour les retrouver progressivement, d'abandonner certaines protections sanitaires. Ces sacrifices ne devraient pas être niés. S'il était préférable de réserver d'abord les trop rares masques disponibles aux soignants, pourquoi prétendre que leur port par le public était « inutile » ? S'il était désirable de rouvrir les écoles, pourquoi dire aux enseignants que le retour au travail ne les *« mettra jamais en situation de danger »* ? En refusant d'admettre les maux produits, le gouvernement renonce à expliquer pourquoi ils ont été choisis contre d'autres.

> EN REFUSANT D'ADMETTRE LES MAUX PRODUITS, LE GOUVERNEMENT RENONCE À EXPLIQUER POURQUOI DES MESURES ONT ÉTÉ CHOISIES CONTRE D'AUTRES

La décision politique choisit les maux qu'elle engendre. Les circonstances imposent des sacrifices, elles n'en fixent pas seules la nature ni la répartition au sein de la société. Pour contenir l'épidémie, différentes mesures pouvaient être adoptées : le confinement généralisé, la rupture des chaînes de contagion, la distanciation sociale, l'obligation de quarantaine. Le choix entre elles ne peut être réglé simplement en affirmant que la santé publique est une *« priorité absolue »* à protéger *« quoi qu'il en coûte »*. Si la santé est un bien humain premier, on ne saurait en effet lui sacrifier durablement tous les autres.

Mise en balance

Les vies sauvées par l'enfermement forcé ne pouvaient pas justifier la prolongation indéfinie des dommages qu'il a provoqués – isolement affectif, dénuement matériel et violences domestiques. L'efficacité potentielle des technologies de traçage ne saurait de même autoriser toutes les atteintes à la vie privée. En outre, la santé publique est souvent en jeu de part et d'autre, car la pauvreté la dégrade aussi, quoique de façon moins soudaine et visible.

La décision politique doit donc mettre en balance des biens et des maux. Il faut les examiner les uns et les autres, car ils ne se compensent pas mutuellement. Les vies sauvées ne compensent pas les misères dues aux emplois détruits. Elles existent simplement les unes à côté des autres, liées par la force des choses.

Biens et maux concernent ici des personnes concrètes distinctes et des réalités de nature hétérogène. Cela rend hautement problématique toute opération d'addition et soustraction visant à déterminer le résultat net des pertes et bénéfices. Leur distribution au sein de la société peut en outre s'avérer inégale, lorsque les maux sont concentrés sur une partie de la population et les biens sur une autre. Or la simple sommation des bénéfices et des pertes est aveugle à ces injustices.

La décision politique ne se réduit pas pour autant au choix arbitraire d'une volonté souveraine. Les biens et les maux ne peuvent être quantifiés ni agrégés, mais ils peuvent être en partie hiérarchisés. La distanciation sociale porte ainsi moins atteinte à la liberté que la quarantaine obligatoire, laquelle est moins restrictive que le confinement généralisé.

Certains principes, tels que la proportionnalité, peuvent donc guider la mise en balance. Pour qu'une mesure soit justifiée, il faut qu'elle puisse produire le bien visé, mais aussi qu'elle impose le moins de maux possible et que ces sacrifices soient proportionnés aux bienfaits attendus.

On aurait ainsi dû expliquer pourquoi le recours à la suppression presque intégrale de la liberté de mouvement était nécessaire, là où d'autres pays ont opté pour des politiques moins restrictives. Il aurait de même fallu montrer que les élections ne pouvaient être maintenues par d'autres moyens, moins risqués, comme le vote par correspondance. Relativiser le mal induit, en suggérant que les gens furent « davantage contaminés » dans les bars ou les parcs que dans les bureaux de vote, ne permet aucunement de le justifier.

La réponse à l'épidémie sera jugée différemment, selon l'appréciation des biens préservés et des maux suscités. Encore faut-il, pour que ce débat puisse avoir lieu, que les sacrifices soient reconnus et justifiés selon la logique du moindre mal. Assumer les décisions prises n'est pas assez, il faut en livrer les raisons. ■

Charles Girard *est maître de conférences en philosophie à l'université de Lyon*
Bernard Manin *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et professeur à l'université de New York*

Aloïs Blin et Pierre-Olivier Sur Le réflexe pénal est paralysant pour les décideurs et déceptif pour les plaignants

L'avocat et le bâtonnier du barreau de Paris estiment inutile le dépôt de plainte contre les élus pour contester leur gestion de la crise sanitaire

«Avant de savoir, on ne sait pas.» Cette formule, citée par le professeur Jean Bernard (1907-2006), ancien président du Comité consultatif national d'éthique et grand témoin au procès de l'affaire du sang contaminé, pourrait être l'axe de défense des dirigeants accusés au pénal, en raison des décisions prises (ou non), face à la vague du Covid-19.

Car la recherche médicale – préalable à l'action politique – n'est pas une science exacte. Elle se fonde d'abord sur l'intuition et se pratique souvent à partir de données incertaines. Alors le doute, si ce n'est la controverse, est au cœur de l'évaluation des bénéfices et des risques réalisée par les experts.

Mais cette maïeutique qui prend du temps n'est pas exonératoire de responsabilité pour les décideurs contraints d'agir immédiatement, sous peine de sanctions futures, et c'est bien là le problème.

L'exemple de l'hydroxychloroquine est édifiant : faut-il autoriser l'emploi de cette molécule pour des personnes atteintes du Covid-19, compte tenu de son bénéfice hypothétique et du risque iatrogène de troubles du rythme cardiaque qu'elle est susceptible de provoquer ?

Avis des instances scientifiques

Le gouvernement a suivi, par un décret du 26 mai, l'avis des instances scientifiques : suspension immédiate ! Les cas de pharmacovigilance et certaines études défavorables ont en effet justifié cette mesure de précaution. Mais désormais, la polémique sur l'étude publiée par *The Lancet* et l'essai clinique anglais Recovery relancent le débat, avec au bout, la menace judiciaire – un jour à l'encontre des promoteurs de ladite molécule, le lendemain, au contraire, pour ceux qui s'opposent à son utilisation.

On peut également débattre des modalités du (dé) confinement, des mesures barrières, de la tenue des élections. Car immédiatement après que la première vague du Covid-19 est passée, la justice menace. Et c'est ce qui nous étonne, puisque l'histoire récente apprend que le réflexe pénal est aussi paralysant pour les décideurs que déceptif pour les plaignants. On se souvient des grands procès de santé publique qui se sont transformés en fiascos. Ce fut le cas du sang contaminé et de Laurent Fabius, relaxé au sortir d'un terrible labyrinthe médiatico-judiciaire, de l'affaire de la vache folle et du non-lieu généralisé après quinze ans d'instruction, ou du dossier de l'hormone de croissance et de la relaxe au bout de trente ans.

> ON SE SOUVIENT DES GRANDS PROCÈS DE SANTÉ PUBLIQUE QUI SE SONT TRANSFORMÉS EN FIASCOS

Balance à trois plateaux

La crise de Covid-19 est sans doute encore plus complexe. Nos élus – tels des urgentistes – ont été contraints d'agir ex ante. Donc avant toute preuve scientifique avérée. Et en tenant compte de préoccupations extérieures à la médecine qui relèvent d'autres valeurs fondamentales.

Ici, la justice repose sur une balance à trois plateaux soupesant la protection de la santé, la préservation des libertés, et les impératifs sociaux, économiques et financiers. L'évaluation du « rapport bénéfice/risque » par le scientifique, le politique, puis le juge procède ainsi d'une équation à plusieurs inconnues.

Pourtant, comme Molière avec le poumon, beaucoup en appellent au pénal… Et le pénal est en l'espèce une hydre à plusieurs têtes : *«Mise en danger»*, *«imprudence»*, *«faute qualifiée»*, *«non-assistance»*, *«omission de porter secours»*. Certes, la loi Fauchon restreint le périmètre de certaines infractions, de même que la loi du 11 mai 2020 oblige de tenir compte de l'incertitude et de l'urgence auxquelles les décideurs sont confrontés. Mais, en ce moment, l'épée de Damoclès est brandie par des plaintes déposées chaque jour devant tous les parquets de France et la Cour de justice de la République (CJR).

Hélas, les plaignants ne comprennent pas la mesure du hiatus qui existe entre le temps de la science, l'immédiateté de l'action et le moment de la justice. Et si des procès devaient se tenir, les plaideurs seraient démasqués tandis que les juges sont déjà vaccinés par les précédentes jurisprudences.

Mais l'opinion publique, non encore immunisée contre l'illusion d'une guérison judiciaire, risquerait de tomber dans ce que l'ancien magistrat Denis Salas appelle avec horreur le *«populisme pénal»*. ■

Aloïs Blin *est avocat*
Pierre-Olivier Sur *est bâtonnier du barreau de Paris*

Fabrice Raffin
En matière budgétaire, ce sont bien les communes qui sont les acteurs majeurs des politiques culturelles

La Rue de Valois ne tient pas le premier rôle en termes de dépenses culturelles. Les communes déboursent davantage avec la création d'événements et la formation d'élites locales, estime le sociologue

Si l'on aime encore en France se référer au ministère de la culture pour penser les politiques culturelles, il faut d'abord rétablir le fait qu'en matière budgétaire ce sont bien les communes qui en sont les acteurs majeurs. Leurs dépenses sont évaluées à près de 9 milliards d'euros quand celles du ministère se situent autour de 6 milliards d'euros.

La tendance serait à la baisse, mais quiconque affirmerait pouvoir indiquer le chiffre exact des dépenses culturelles en France prendrait un bien grand risque. D'une part, parce que les dépenses culturelles dans les ministères et les collectivités territoriales sont le fait de nombreux services: culture, patrimoine, mais également jeunesse, loisirs, tourisme, parfois les sports et aujourd'hui le numérique.

D'autre part, parce que la définition de la culture varie énormément à l'intérieur même des politiques publiques. Entre les définitions artistiques élitistes et celles, récentes, qui puisent plutôt du côté des loisirs ou des droits culturels, le gouffre est immense et brouille toutes les statistiques. La baisse de dépenses des communes serait donc toute relative, à différencier aussi entre investissements et dépenses de fonctionnement pour lesquelles l'Observatoire des politiques culturelles note, en 2017, que 71 % des villes de plus de 100 000 habitants les augmentent et 21 % les réduisent. Plus que d'une baisse, il faudrait plutôt parler d'une stabilisation et d'une réorientation des budgets vers de nouvelles priorités. Encore faudrait-il distinguer la situation d'offre surabondante et de doublons de la région parisienne, de ce que Françoise Nyssen appelait les *« zones blanches culturelles »* en milieu rural, de celle enfin, des grandes métropoles régionales.

La « festivalisation » de la culture

Pour ces dernières et pour les maires qui se sont emparés de la culture *« est surtout bon ce qui se voit »*. Ce point permet de comprendre en partie l'accroissement actuel des politiques événementielles. Tendance qui n'a cessé de croître depuis vingt ans, d'abord avec la « festivalisation » de la culture: chaque ville voulant son festival qui la distingue. Tendance qui se poursuit aujourd'hui avec la construction d'équipements pensés comme des mises en scène urbaines spectaculaires (Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Bordeaux) ou la multiplication des manifestations dans l'espace public (Nantes, Lille, Dunkerque). Cette politique événementielle s'accompagne le plus souvent d'un discours sur l'attractivité du territoire et le développement touristique.

Le rayonnement culturel nourrit l'image dynamique des villes pour attirer des populations à fort pouvoir d'achat et des entreprises. Cette instrumentalisation de la culture à des fins de développement territorial, pensée pour les populations locales comme un « moteur d'identité », est également utile comme amplificateur de l'action des élus.

Il ne faudrait pas néanmoins réduire cette « spectacularisation culturelle » à un simple enjeu électoraliste. D'abord parce que ces politiques culturelles participent bien depuis vingt ans du réaménagement de nombreux quartiers des villes de France comme à Nantes ou Lyon. De plus, parce que si cette politique permet en période électorale de valoriser un bilan, elle procède aussi de la volonté de certains élus de sortir d'une offre classique jugée de plus en plus inadaptée.

> LES DÉPENSES CULTURELLES SONT LE FAIT DE NOMBREUX SERVICES: CULTURE, PATRIMOINE, JEUNESSE, LOISIRS, TOURISME, SPORTS ET NUMÉRIQUE

En effet, si, depuis les années 1970, les villes se sont progressivement équipées et proposent une offre culturelle standard (théâtre, musée, bibliothèque), cette offre ne touche pas l'ensemble des populations. Malgré les efforts de la « démocratisation culturelle » depuis 1959, les enquêtes montrent chaque fois que les théâtres et musées sont toujours fréquentés par les mêmes milieux sociaux plutôt « aisés ». Pour les élus, la politique événementielle vise aussi à la prise en compte de demandes culturelles diversifiées. Et à permettre de sortir à moindres frais d'une situation de saturation et d'essoufflement, pour des villes qui n'ont plus les moyens d'investir dans de nouveaux équipements.

Cette perspective événementielle n'est pas sans provoquer de malaise parmi les professionnels de la culture. Leur hégémonie de prescripteurs et gestionnaires des équipements est remise en cause. Lorsque les budgets sont réorientés vers des projets plus grand public, certains professionnels dénoncent pêle-mêle une politique tape-à-l'œil, l'abandon de l'action artistique et de l'accompagnement. La situation est d'autant plus problématique pour eux, que, d'un autre côté, ils se voient débordés par une autre tendance qui ne cesse de s'amplifier, fondée sur le concept de droits culturels.

Ici s'opère un déplacement de la question de l'accès aux œuvres vers d'autres manières de vivre la culture. Les droits culturels relèvent de la reconnaissance de la diversité des pratiques dans toutes les catégories de la population et s'incarnent également dans de nouveaux équipements, les tiers-lieux. Dépassant les segmentations entre disciplines, se voulant moins élitistes, les politiques de droits culturels sont supposées reconnaître des pratiques jusque-là non prises en compte, plus proches des habitants, réinscrivant la culture dans un temps quotidien.

Il faudra cependant rester prudent quant à la représentativité de ces nouvelles orientations, tant leur mise en œuvre reste méconnue des élus. Les militants associatifs qui s'en revendiquent semblent surtout en passe de remplacer des élites locales vieillissantes par leur propre élitisme. Et les tiers-lieux d'apparaître également comme une tendance fourre-tout qui rejoint ce que furent les friches culturelles, lieux intermédiaires et autres fab lab, lieux ouverts où l'on met des outils à la disposition du public. Enfin, ces pratiques, pour certaines réellement en phase avec des diversités d'attentes, sont surtout caractérisées par une culture du sous-financement, comme si populaire rimait nécessairement avec précaire. ■

Fabrice Raffin *est sociologue, maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne, laboratoire Habiter le monde UR UPJV 4287*

Donnons un souffle universel à la transformation de l'Hôtel-Dieu de Paris

Le projet choisi pour transformer l'édifice accorde un tiers de l'ensemble à des start-up, à une galerie commerçante, à de l'hôtellerie et à une résidence étudiante. Un collectif d'acteurs du patrimoine, du monde associatif et d'intellectuels, dont **Stéphane Bern** et **Cynthia Fleury**, demande son abandon et que l'on renoue avec l'attention portée aux plus démunis

Depuis le Moyen Age, au cœur de Paris, l'Hôtel-Dieu s'est consacré aux pauvres et aux malades. A l'ombre des tours de Notre-Dame, il symbolise avec force l'attention et le soin aux plus faibles, aux plus démunis ainsi que la place qui leur est due au cœur de notre cité, en accord avec la fraternité de notre devise républicaine. Quand le préfet Haussmann transforme à *« coups de hache »*, comme l'écrit Emile Zola, l'île de la Cité, Napoléon III maintient l'Hôtel-Dieu afin qu'il reste le *« palais des pauvres »*.

Le projet, approuvé en décembre 2019 par le conseil d'administration de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), s'empare du plus beau tiers de cet ensemble donnant sur le parvis de Notre-Dame et le transformerait, si le permis de construire était approuvé, dans une architecture altérée, en un vaste complexe où se mêleraient start-up médicales, galerie commerçante, hôtellerie et résidence étudiante. Très loin de la fonction initiale des lieux et de la mission d'un hôpital qui dessert les 350 000 habitants du centre de Paris.

L'AP-HP a longtemps brandi la contrainte budgétaire comme prétexte à ses opérations immobilières (Laennec, Saint-Vincent-de-Paul, Boucicaut, Broussais, désormais Bichat et Beaujon). Avec la crise, l'Etat s'engage dans un important plan de financement de l'hôpital public et l'AP-HP n'a donc plus besoin, aujourd'hui, de chercher des solutions de financement dites « innovantes », qui ne sont bien souvent que des expédients budgétaires. Les acteurs concernés par l'Hôtel-Dieu – l'Etat, la Ville de Paris, l'AP-HP – doivent prendre en compte cette situation nouvelle.

Un emblème

La crise liée à la pandémie de Covid-19 a démontré l'attachement de la population française à son hôpital et au personnel hospitalier. Alors qu'il manifeste depuis plus de mille ans la gratuité de l'accueil, le moment est très mal choisi pour transformer l'Hôtel-Dieu, l'un des plus emblématiques hôpitaux français, et lui donner une autre fonction, commerciale qui plus est. Pensons au sort discutable du bâtiment de l'Hôtel-Dieu de Lyon, élevé grâce à la générosité des Lyonnais pour le soin des malades et transformé en tout autre chose. La fonction marchande ne peut prévaloir sur le bien-être et la santé des citoyens.

Anticipons les conséquences dramatiques de la crise qui vient, mais aussi les opportunités offertes pour transformer notre modèle économique et social. Est-il besoin, dans le centre de Paris, de nouvelles boutiques et de restaurants gastronomiques alors qu'ils abondent déjà et que les touristes ne reviendront que progressivement dans une ville appelée à se transformer? Est-ce le visage de la France que nous souhaitons montrer au monde?

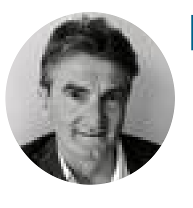
Pour les Français, cette dernière année a été marquée par deux drames: le 15 avril 2019, Notre-Dame a brûlé; à partir du mois de janvier 2020, l'épidémie de Covid-19 a sévi, jusqu'à maintenant. Dans les deux cas, la réaction collective a été dans le sens d'une réinvention de notre destinée commune. Nous ne pouvons pas laisser partir en fumée notre héritage et détruire notre environnement. Nous ne pouvons pas laisser se dissoudre ce qui fonde notre civilisation: la personne humaine qui l'emporte sur l'acteur économique, le sens de l'autre, l'attention au plus faible, le soin du malade.

C'est pourquoi nous en appelons aux plus hautes autorités de l'Etat ainsi qu'aux candidats à la Mairie de Paris, pour que le projet de l'Hôtel-Dieu, au cœur d'un des lieux originels de notre histoire nationale, prenne un nouveau cours et demeure un symbole manifeste: la France place la solidarité et la fraternité au cœur de son avenir.

L'Hôtel-Dieu est aujourd'hui un hôpital de proximité, avec des urgences, un centre d'imagerie, des lits d'hospitalisation et des consultations. Pour son futur, plusieurs idées ont germé, associant hôpital, accueil des sans-abri et fonction culturelle grâce à un projet architectural repensé. Pendant le confinement, et cela durera, de nouvelles personnes ont été frappées par la pauvreté. Des familles entières, des personnes isolées, toute une population d'invisibles se sont présentées aux distributions d'aide alimentaire. Il faudra les accueillir dignement grâce à un suivi médico-social de qualité. Et pour que les associations caritatives travaillent efficacement et sereinement, il leur faudra des lieux adaptés. Pendant et hors confinement, les victimes de violences requièrent aussi des soins médico-psycho-sociaux et une mise à l'abri: un centre d'accueil des victimes en plein cœur de Paris serait un projet humain et nécessaire, lié à un centre de formation aux questions médico-sociales. Rêvons encore: des lits de gériatrie, de soins de suite ou de soins palliatifs, un lieu d'accueil des personnes handicapées qui font défaut dans la capitale; pourquoi ne pas les accueillir à l'Hôtel-Dieu, puisque le beau est aussi thérapeutique? Dans ce lieu mondialement connu, pourquoi ne pas créer un centre international de la médecine humanitaire du XXIe siècle, avec ses activités de soin, de santé publique, de formation et de recherche?

Pendant la crise, la France s'est soudée autour du personnel hospitalier. Des voix s'élèvent pour qu'il lui soit rendu hommage et que cet hommage se matérialise par l'installation à l'Hôtel-Dieu des collections, aujourd'hui en caisses, du Musée de l'AP-HP, en lien avec la cathédrale restaurée, de laquelle l'Hôtel-Dieu est indissociable. Le champ des propositions est donc ouvert. A l'aune de cette crise, l'heure est venue de donner un autre souffle à ce projet et de le recentrer sur ce qui fait l'essence de ce lieu, grâce à une réflexion associant tous les acteurs concernés. L'esprit de l'Hôtel-Dieu doit renaître et porter de nouveau un message universel d'humanité. ■

Stéphane Bern, *initiateur du Loto du patrimoine;* **Patrick Doutreligne,** *président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux;* **Xavier Emmanuelli,** *ancien secrétaire d'Etat, fondateur du Samusocial;* **Véronique Fayet,** *présidente du Secours catholique;* **Cynthia Fleury-Perkins,** *professeure au Conservatoire national des arts et métiers;* **Alexandre Gady,** *professeur à la Sorbonne;* **Bertrand Galichon,** *praticien hospitalier à l'hôpital Lariboisière;* **Philippe de La Chapelle,** *président de l'Association pour l'amitié;* **Jack Lang,** *ancien ministre de la culture;* **Robert Leblanc,** *vice-président de la Fondation Notre-Dame;* **Albert Lévy,** *architecte urbaniste, chercheur;* **Charles Personnaz,** *directeur de l'Institut national du patrimoine*
La liste complète des signataires sur Lemonde.fr



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

Bourse et pétrole, la fin d'une idylle

Il y a quinze ans, un banquier du pétrole avait créé l'émoi sur la planète énergie en prédisant à tort un pic pétrolier imminent. Accusée: l'Arabie saoudite. Le royaume wahhabite aurait dissimulé au monde l'épuisement accéléré de ses réserves. Dans son livre *Twilight in the Desert* («Crépuscule dans le désert», 2005, non traduit), Matthew Simmons confortait ainsi la thèse des adeptes du *peak oil* («pic pétrolier»), convaincus que les ressources en or noir avaient atteint leur point de bascule. La production allait inexorablement décliner, entraînant des guerres pour l'accès à l'énergie.

L'homme d'affaires, mort en 2010, n'a pas pu voir le boom des *shale oil* («huile de schiste») américaines, qui a rebattu les cartes du marché mondial. Pendant dix ans, le «crépuscule» est devenu une «aube», mais dans le désert du Texas, et les Etats-Unis se sont hissés au rang de premier producteur mondial. Le spectre d'un *supply crunch* à la Mad Max s'est évanoui. L'histoire de l'énergie est jalonnée de prévisions relevant parfois de l'art divinatoire. Il n'est guère étonnant, au sortir de la pandémie de Covid-19, que les spéculations aillent bon train. Et si la crise accélérait la transition énergétique, et donc la fin rapide du pétrole?

Un peu hâtivement, certains ont vu le jeudi 20 avril comme annonciateur du meilleur (ou du pire). Ce jour-là, sur le New York Mercantile Exchange, le brut texan a terminé la séance à – 38 dollars le baril. A échéance de leurs contrats à terme, des détenteurs de brut étaient prêts à payer ce prix pour s'en débarrasser, incapables de le stocker dans des réservoirs et des tankers pleins à ras-bord. Un problème technique propre aux Etats-Unis qu'il ne faut pas surinterpréter; les cours se sont redressés depuis. Il n'empêche, la planète pétrole n'est plus dans la situation des contre-chocs précédents de 1986, 2008 et 2014.

Au plus fort de la récession d'avril-mai, la demande quotidienne est tombée de 100 millions à 70 millions de barils. Elle reculera de l'ordre de 8 % sur l'année. Du jamais-vu de mémoire de pétrolier. Et après? Des tendances peuvent s'affirmer, qui réduisent sa consommation: la limitation des voyages en avion; la percée des véhicules électriques; le développement de l'hydrogène comme à la SNCF, qui va supprimer tous ses trains diesel d'ici à 2030-2035; la réduction du transport maritime sous l'effet de relocalisations industrielles; la chasse au plastique, poison des océans... Ces évolutions risquent d'être freinées par la récession post-Covid, mais elles ne permettent pas un avenir radieux à l'or noir.

Il n'y a pas si longtemps, l'Agence internationale de l'énergie prévoyait une production à 120 millions de barils par jour en 2030, avant de la ramener à 106 millions. Un expert aussi averti que le directeur général de Shell, Ben van Beurden, admet qu'il est *«très difficile»* de dire si la consommation retrouvera rapidement son niveau d'avant-crise. Le patron de BP, Bernard Looney, *«n'écarte pas l'idée»* d'un pic de production à 100 millions de barils, qui durerait des années avant la décrue. Au sein des compagnies, l'ambiance n'est plus à l'euphorie, malgré de solides profits en bonne partie redistribués aux actionnaires.

LE PATRON DE SHELL ADMET QU'IL EST «TRÈS DIFFICILE» DE DIRE SI LA CONSOMMATION RETROUVERA RAPIDEMENT SON NIVEAU D'AVANT-CRISE

Depuis cinq ans, elles ont réduit leurs dépenses d'exploration et n'ont jamais découvert aussi peu de brut: 10 milliards de barils en 2019, deux fois moins qu'en 2015. En réponse à la volatilité des cours, Shell, BP ou Total cherchent du brut moins cher à produire et plus écolo-compatible. Dissipés les mirages des sables bitumineux du Canada, la multiplication exubérante des forages par 7000 mètres de fonds marins, les projets fous dans l'Arctique, région déclarée *«no-go zone»* par Goldman Sachs fin 2019. Une première pour une banque américaine.

Une «bulle carbone»

Dans cette industrie très capitalistique, la Bourse est un juge de paix implacable. Les valeurs pétrolières reculent depuis des années. Leur unique intérêt pour les actionnaires? Les généreux dividendes qu'ils perçoivent. A Wall Street, la centenaire ExxonMobil vaut sept fois moins qu'Apple ou Microsoft; longtemps en tête du CAC 40, Total pèse deux fois moins (91 milliards d'euros) que LVMH (191 milliards). Les investisseurs institutionnels tiennent de plus en plus compte du risque systémique du réchauffement climatique. Au pays de l'or noir, ces «zinzins» se savent assis sur une «bulle carbone»: une partie importante des réserves, qui constituent leurs actifs, devra rester sous terre si l'on veut réduire les émissions de CO_2.

Le PDG de Total ne croit pas à un *«grand soir»*. Juste au déclin progressif du pétrole, dont on consommera 50 millions de barils en 2050, avance-t-il sans le jurer. *«Si les compagnies sont faiblement valorisées, c'est que le marché se demande, fondamentalement, si l'activité pétrolière est durable,* reconnaît Patrick Pouyanné, dans un entretien au *Monde* du 5 juin. *La question de* [leur] *pérennité est posée. Le marché qui va croître, ce n'est pas celui du pétrole, mais celui de l'électricité.»* Une analyse qu'il partage avec ses pairs européens, alors que les dirigeants du *Big Oil* américain, sourds aux menaces environnementales, continuent de siffloter *«drill, baby, drill»* («fore, bébé, fore»).

Patrick Pouyanné fait le pari qu'en investissant dans les énergies renouvelables couplées au gaz, les batteries, l'hydrogène vert et la capture-stockage du CO_2, il attirera de nouveaux investisseurs ou incitera ses actionnaires à réorienter leur portefeuille pour atteindre son objectif de neutralité carbone au milieu du siècle. Une question de survie pour des compagnies pétrolières, contraintes de se transformer en groupes multiénergies. Il entend bien gagner de l'argent dans ce *green business*, comme le patron de Shell, qui escompte un retour de 8 % à 12 % sur les capitaux investis. Ce qui n'est pas pour déplaire à la Bourse. ■

À WALL STREET, LA CENTENAIRE EXXONMOBIL VAUT SEPT FOIS MOINS QU'APPLE OU MICROSOFT

Tirage du *Monde* daté dimanche 14 - lundi 15 juin : 156 678 exemplaires

MACRON: L'ENJEU DE LA RECONSTRUCTION

ÉDITORIAL

En annonçant, dimanche 14 juin, aux Français un quasi-retour à la vie normale sur le territoire métropolitain, Emmanuel Macron a voulu signifier qu'il était le patron. Le président de la République avait pris le risque, le 13 avril, alors que l'épidémie sévissait encore violemment, de programmer le déconfinement par étapes à partir du 11 mai. Beaucoup, au sein des administrations, avaient jugé le tempo risqué. Le premier ministre s'était loyalement exécuté, mais en manifestant une prudence qui semblait davantage en phase avec l'humeur des Français. Depuis, la cote de popularité d'Edouard Philippe grimpe, tandis que celle du président de la République fait du surplace ou recule. Il était temps que César rende à César ce qui lui appartient et acte en personne cette *«première victoire contre le virus»* remportée par le pays. A compter de lundi 15 juin, l'Ile-de-France devient, comme le reste de l'Hexagone, zone verte. Les cafés et restaurants peuvent rouvrir. Les crèches et les écoles sont priées de mettre un coup d'accélérateur pour accueillir tous les élèves le 22 juin. Le second tour des élections municipales est confirmé pour le 28 juin. Même si le virus n'est pas encore vaincu et que la vigilance reste de mise, il est clair que, pour Emmanuel Macron, un chapitre se clôt. Le pays doit se réveiller d'un long sommeil pour inventer une *«nouvelle étape»*, qui nécessitera *«du ressort»*.

A aucun moment de son intervention, le chef de l'Etat n'a mis en avant l'ampleur du drame économique et social qui est en train de prendre le relais de la crise sanitaire. Conscient de ne disposer que de cinq cents jours utiles devant lui, d'un naturel optimiste, il préfère galvaniser plutôt qu'inquiéter. S'il veut bien faire le décompte des faiblesses françaises apparues dans la gestion de l'épidémie pour tenter de les corriger, il refuse le procès en déclinisme instruit par certains intellectuels. A son crédit, il inscrit l'accord franco-allemand conclu autour de l'endettement commun, qu'il qualifie de *«tournant historique»* pour l'Europe. Fier de lui, il l'est aussi des Français, dont il n'a cessé de saluer l'engagement durant la crise, ainsi que la capacité d'initiative, espérant faire du couple liberté/responsabilité le moteur des mois à venir. Récusant toute hausse d'impôts, il a, au contraire, promis de changer en profondeur l'organisation de l'Etat pour *«libérer la créativité du terrain»*.

Tout, dans le *«nouveau chemin»* qu'il a tracé reste encore en jachère. Les vraies annonces n'interviendront que début juillet, assorties d'un probable remaniement ministériel. La défiance reste, cependant, si forte que le chef de l'Etat ne pouvait rester, d'ici là, complètement silencieux. Il devait semer quelques cailloux pour donner à la *«reconstruction»* la coloration la plus consensuelle possible. Elle sera donc *«souveraine, écologique, solidaire et sociale»*, avec l'ambition de souder la nation autour du *«patriotisme républicain»*.

Mais, pour que la promesse soit crédible, encore faut-il éteindre le nouvel incendie né de la révolte de la jeunesse française conte les violences policières. Aux manifestants, Emmanuel Macron a promis d'être *«intraitable»* face au racisme et à l'antisémitisme, tout en récusant toute forme de séparatismes. Aux policiers, qui se sont sentis gravement mis en cause par le ministre de l'intérieur, il a rappelé *«le soutien de la puissance publique et la reconnaissance de la nation»*. Pas sûr, cependant, que cet équilibrisme, dosé au millimètre, suffise à ramener la concorde. La France déconfinée reste un pays profondément fracturé. ■